

J. R. Vanier,
5 Beaver Hall Square

PRIX COURANT



Fondé en 1937

MONTREAL, vendredi 24 novembre 1916

Vol. XXIX - No 41



Pour les gens qui reçoivent

LES GENS QUI REÇOIVENT sont ordinairement bons juges en fait de Café ou de Cacao. C'est pourquoi l'on trouve ordinairement dans les maisons où des amis se réunissent pour savourer de bonnes choses,

Le Café ou le Cacao Reindeer

Ces deux délicieux produits Borden rendent le repas plus amical et d'un goût plus relevé sans donner à l'hôtesse du travail inutile. On les prépare en un instant. Pas de fracas. Pas d'emuis. Pas d'incommodité.

La majorité des ménagères connaissent le Café et le Cacao Marque Reindeer. Elles sont bien au fait de la qualité supérieure et de la commodité merveilleuse de ces deux délicieux articles Borden. Si vous voulez simplement réveiller leur souvenir au moyen d'un bel étalage vous constaterez que le Café et le Cacao Reindeer sont au nombre des articles qui vous donnent le plus de bénéfices. Et vous ne pourriez pas trouver, pour commencer à pousser de l'avant les Produits Borden, de meilleur temps que maintenant, au début de la saison des réunions sociales. Pourquoi ne donneriez-vous pas une commande d'essai aujourd'hui?

BORDEN MILK COMPANY., LTD

"Leaders of Quality"

MONTREAL





Les Essences de



Culinaires Jonas



Seront, comme d'ordinaire, très en demande pendant les fêtes prochaines de Noël et du Jour de l'An. Nous conseillons donc fortement aux commerçants de nous envoyer leurs commandes SANS RETARD s'ils veulent être sûrs de recevoir à temps leur approvisionnement de ces produits si populaires.

NOUS AVONS DES ESSENCES POUR TOUS LES GOUTS.

Consultez la liste ci-dessous et voyez ce qui vous manque :

- | | | | |
|-------------------------|---------------------|------------------|----------------|
| Abricot, | Chocolat, | Macis, | Poivre, |
| Allspice, | Claret, | Madère, | Pommes, |
| Amandes, | Cochenille, | Menthe Poivrée, | Prunes, |
| Ananas, | Coing, | Mûres, | Ratafia, |
| Banane, | Coriandre, | Muscade, | Rose, |
| Bière d'Epine-
nette | Couleurs de Fruits, | Nectar, | Safran, |
| Bouleau, | Don't Care | Noyau, | Salsepareille, |
| Café, | Fraise, | Orange, | Sherry, |
| Cannelle, | Framboise, | Ottawa Rootbeer, | Thé, |
| Cayenne, | Gingembre, | Pêche, | Tonka, |
| Céleri, | Groseille, | Pistache, | Vanille, |
| Cerise, | Limon, | Poire, | Wintergreen. |

Nous faisons toujours notre possible pour satisfaire nos clients; mais la demande est si considérable déjà que nous ne pouvons garantir l'exécution des commandes qui nous parviendraient tardivement.

Venez nous voir ou écrivez-nous aujourd'hui.

HENRI JONAS & CIE, FABRICANTS

173 à 177 rue

MAISON FONDÉE
EN 1870

Saint-Paul Ouest
MONTREAL



Trois Fèves font 3c de Profit Voici comment

Ouvrez une boîte de Fèves Simcoe (assaisonnées Sauce Poivrade) dans un grand bol, et couvrez le bol d'une assiette en plaçant une fourchette sur l'assiette.

Ensuite—

Lorsqu'un client entre dans votre magasin, placez trois fèves sur un morceau de biscuit et laissez le client les goûter.

Le Résultat—

Une vente de Fèves Simcoe —3c ou plus de profit pour vous. Essayez cela; vos clients apprécieront ce don.



Simple ou Sauce Tomate, Sauce Poivrade ou au Lard.

Dominion Cannery

Limited

Hamilton (Canada)

PRIX COURANTS

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.

Chocolat Premium, pains de ¼ liv. et de ½ liv., boîte de 12 liv., par liv. 0.37

Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5, ¼, ½, 1 et 5 liv. 0.41

Chocolat sucré, Caracas, ¼ et ½ de liv., boîtes de 6 lbs. .031
Caracas Tablets, Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la boîte .125

cartons 5c. 20 cartons par boîte la boîte . 0.65
"Assortis", 33 paq. par boîte, la boîte. 1.00

Chocolat sucré "Diamond", pain de 1-6 de liv., boîtes de 6 liv. la liv. 0.24

Cinquième, pains de 1-5 de liv., boîtes de 6 liv., la livre 0.23

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 liv., la livre 0.36

Les prix ci-dessus son F.O.F., Montréal.



REGISTERED TRADE-MARK

BRODIE & HARVIE, LIMITED

Farines préparées de Brodie La doz. "XXX" (Etiquette rouge) pqtz.

3 lbs. 2.20
Pqtz de 6 lbs. 4.30
Superb, pqtz de 3 lbs. 2.00
Pqtz de 6 liv. 3.90
Crescent, pqtz de 3 lbs. 2.10
Pqtz de 6 lbs. 4.10
Buckwheat, pqtz de 1½ liv. . 1.00
3 liv. 2.20
6 liv. 4.30
Griddle Cake, pqtz de 3 lbs. . 2.20
Pqtz de 6 lbs. 4.30
Pancake, pqtz de 1½ liv. . . . 1.00

Les caisses contenant 12 paquets de 6 livres ou 2 doz. de 3 liv., à 20c. chaque.

La pleine valeur est remboursée pour Caisses retournées complètes et en bon état seulement.

L. CHAPUT, FILS & CIE, L^{TÉE}, Montréal.
"PRIMUS"

Thé Noir Ceylan et Indien

Etiquette Rouge, paquets de 1 lb. c-s 20 lbs., la livre 0.33

½ lb. c-s 20 lbs., la livre. 0.33

¼ lb. c-s 20½ lbs., la livre. . . . 0.33

Etiquette Argent 1 lb. c-s 20 lbs., la livre 0.40

½ lb. c-s 20 lbs., la livre. 0.40

¼ lb. c-s 20 lbs., la livre. 0.40

lb., c-s 20½ lbs., la livre. . . . 0.40
"PRIMUS"

Thé Vert Naturel, non coloré. Etiquette Rouge, paquets de 1 lb., c-s 20 lbs., la livre. 0.33

½ lb., c-s 20 lbs., la livre. 0.33

¼ lb., c-s 20½ lbs., la livre. . . . 0.33

Etiquette Argent 1 lb., c-s 20 lbs., la livre. 0.40

½ lb., c-s 20 lbs., la livre. 0.40

¼ lb., c-s 20½ lbs., la livre. . . . 0.40

Prix spéciaux pour le gros.

CHURCH & DWIGHT
Cow Brand Baking Soda.



En boîtes seulement.

Empaqueté comme suit:

Caisses de 96 paquets de 5c. \$3.20
Caisse de 60 paquets de 1 lb. . . . 2.20
120 ½ lb. . . . 2.40
30 1 lb. et
60 paq. mélangés, ½ lb. 2.20

W. CLARK, LIMITED

Montréal.

Conserves La doz.

Corned Beef Compressé. . . ¼s. \$2.00
. . . 1s. 2.50
. . . 2s. 7.50
. . . 6s. 25.00

Le Soda à Pâte "COW BRAND"

est toujours fiable, pur, unif me

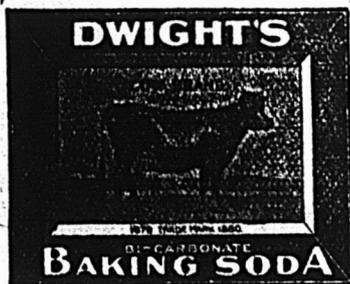
En raison de sa qualité fiable bien connue, de sa pureté absolue et de sa force le Soda Cow Brand est le grand favori de toutes les ménagères partout. Il se vend constamment et vous rapporte un bon profit

Achetez-en de votre marchand en gros.

CHURCH & DWIGHT

(LIMITED)

Manufacturiers, - - MONTREAL.



ALMANACH COMMERCIAL

ALPHABETIQUE ET CLASSIFIE

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

Pour 1915-18

PRIX - \$8.50

CET ALMANACH COMPRENDRA TROIS PARTIES

1ère — Almanach Alphabétique de toutes les Villes, Petites Villes et Villages de la Province, donnant leurs descriptions ainsi que les renseignements complets, commerciaux et professionnels.

2ème—Almanach Commercial Classifié, dans lequel tous les commerçants et professionnels de la Province sont classifiés suivant les catégories qui leur conviennent. C'est là une caractéristique capitale du livre et ces renseignements, complets comme nous les donnons, ne peuvent être trouvés dans aucun livre publié actuellement.

3ème—Almanach contenant des renseignements utiles divers y compris les listes des Bureaux du Gouvernement, des Officiers Légaux, Judiciaires et du Comté.

Index des en-têtes commerciaux en Anglais et en Français.

JOHN LOVELL & SON, LTD., Editeurs, Montréal.



GOLD DUST

se vend d'un bout de l'année à l'autre

Le grand avantage de Gold Dust, à votre point de vue, c'est qu'il se vend chaque jour de l'année. La ménagère a beaucoup d'occasions d'en faire usage l'été et l'hiver, et même plus encore le printemps et l'automne.

Gold Dust fait faire au marchand des bénéfices constants.

Notre vaste publicité, pratiquement dans tous les genres et de toute nature, crée constamment de nou-

veaux acheteurs—et dès qu'on en a fait usage on ne remplace jamais Gold Dust.

Les clients satisfaits sont la vie de votre commerce. Et c'est Gold Dust qui les satisfait.

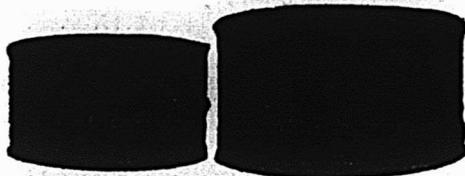
THE N. K. FAIRBANK COMPANY

LIMITED

MONTREAL

“Laissez les JUMEAUX GOLD DUST faire votre ouvrage.”

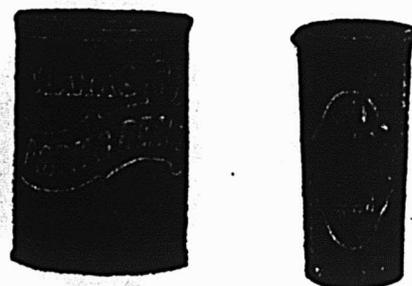
Corned Beef Compressé.....	14s.	60.00
Roast	1/2s.	2.00
.....	1s.	3.25
.....	2s.	7.25
.....	6s.	22.00
Boeuf bouilli	1s.	3.25
.....	2s.	7.25



Boeuf bouilli	6s.	22.00
Veau en gelée	1/2s.	2.00
.....	1s.	3.00

Fèves au lard, Sauce Chili, étiquettes rouge et dorée, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse.	la douz.	0.90
do, 43 liv., 4 douz., la douz.	la douz.	1.15
do, grosses boîtes, 42 liv., 4 douz.,	la douz.	1.85
do. boîtes plates, 51 liv., 2 douz.....	la douz.	2.45
à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 liv.	1.80	
au lard, grandeur 1 1/2		
Sauce Chili, la douzaine	1.75	
Tomates, la douzaine	1.75	
Sans sauce la douzaine	1.45	
Pieds de cochons sans os.....	1s.	2.75
.....	2s.	5.50
Boeuf fumé en tranches, boîtes de fer-blanc	1/2s.	1.85
de fer-blanc	1s.	2.80
....., pots en verre	1/2s.	1.50

....., pots en verre



....., pots en verre	1s.	3.25
Langue, jambon et pâté de veau	1/2s.	1.50
Jambon et pâté de veau.....	1/2s.	1.20
Viandes en pots épicées, boîtes en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier.....	1/2s.	0.50
en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier.....	1/2s.	1.00
de verre, poulet, jambon, langue	1/2s.	
Langues	1s.	
de boeuf, boîtes en fer-blanc	1/2s.	2.50
.....	1s.	6.25
.....	1 1/2	9.50
.....	2s.	12.00
en pots de verre	1s.	

..... de boeuf, pots de verre

..... size 1 1/2	2s.	
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement	1s.	3.00
.....	2s.	3.25
.....	3s.	4.55
.....	4s.	6.25
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement.	5s.	8.00
Viande hachée		
En seaux, 25 lbs.	0.13	
En cuves, 50 lbs.	0.13	
Sous verre	2.80	

KETCHUP AUX TOMATES

Bouteilles,		
..... 56 " 16 —	3.00	

BEURRE DE PEANUT

Beurre de Peanut, 16 " — 1/2 — 2	0.00
..... 24 " — 1/2 — 3	1.40
..... 17 " — 1 — 1	1.85
Btes carrées	
Seaux, 24 liv.	0.20
..... 10	0.21 1/2
..... 5	0.23
Clark's Fluid Beef Cordial, bouteilles de 30 onces, 1 douz. par caisse	10.00
Fèves au lard, sauce tomate, étiquette bleue, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse, la douzaine	0.90
do, 43 liv., 4 douz., la douz. .	1.15

Voyez-vous comme lui est facile d'atteindre les oeufs ?

ET POURQUOI CELA ? Parce qu'ils lui ont été livrés dans un Plateau à Oeufs Star.

Il en coûte moins à l'épicier de livrer ses oeufs de cette façon que s'il s'était servi d'un carton ou d'un sac en papier, et combien cela n'est-il pas plus commode et agréable!

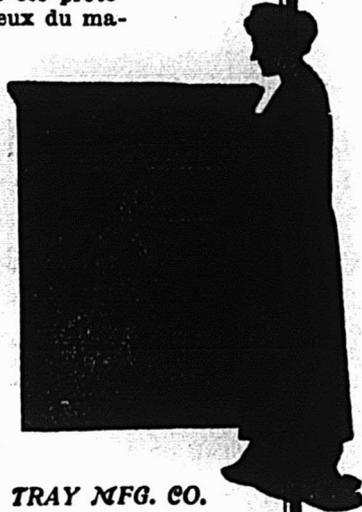
En outre, tous les oeufs sont bons et sans fêlure parce qu'ils ont été protégés dans leur voyage périlleux du magasin à la maison dans des Transporteurs d'oeufs Star.

Puisque le service donne aujourd'hui d'aussi gros dividendes pourquoi ne pas le donner continuellement grâce à l'usage du Système Star qui coûte moins que votre méthode actuelle?

Bénéfices plus grands—Augmentation des ventes



STAR EGG CARRIER & TRAY MFG. CO.
1623 Jay Street, Rochester, N. Y.



LA LAMPE WONDER

(LA LAMPE PUISSANTE)



est la lampe la plus nouvelle et la plus ingénieuse qui ait jamais été lancée sur le marché. Elle produit une lumière blanche, claire, brillante d'une force de 500 bougies pour moins de 1-3 de cent par heure.

Prenez cette lampe dès maintenant et ayez votre magasin éclairé aussi bien que dans les meilleures places de la ville. Elle peut être installée par n'importe qui.

Un enfant peut la manier. Absolument sûre et sans odeur. S'allume avec une allumette, très aisément. Pleinement garantie.

Marchands demandés partout comme agents locaux.

Ecrivez-nous directement pour une installation d'éclairage indépendant et à prix coûtant.

MacLaren Light Company

MERRICKVILLE (ONTARIO)

- do, 42 liv., 2 douz., la douz. .. 1.85
- do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz. la douz. 2.45
- do, grosses boîtes, 68 liv., 2 douz. la douz. 3.00
- do, grosses boîtes, 96 liv., 1 douz. la douz. 10.00
- do, grosses boîtes, 82 liv., ½ douz. la douz. 14.50

FEVES AU LARD

- Etiquette rose, caisse de 66 liv. 4 douz. à la caisse . la douz. 0.80
- do, 48 liv., 4 douz. à la caisse, la douz. 0.95
- do, 48 liv., 2 douz. à la caisse, la douz. 1.60
- do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz la douz. 2.00
- do, grosses boîtes, 68 liv., 2 douz. la douz. 2.40
- do, grosse boîtes, 96 liv., 1 douz. la douz. 8.00
- do, grosses boîtes, 82 liv., ½ douz. la douz. 12.00
- Veau en gelée2s. 4.50
-6s. 21.00
- Maëchis de Corned Beef...½s. 1.50
- Maëchis de Corned Beef... 1s. 2.50
-2s. 4.50
- Beefsteak et oignons.....½s. 2.00
- 1s. 3.25
- Beefsteak et oignons 2s. 6.25
- Saucisse de Cambridge1s. 3.00
-2s. 5.50
- Pieds de cochons sans os...½s. 1.75

Prix sujets à changements sans avis. Commandes prises par les agents sujettes à acceptation. (Produits du Canada).

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

Toronto, Ont.

AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes 'Royal'
Caisse 36 paquets à 5c. . . . la caisse \$1.25



Poudre à Pâte 'Magic'

Ne contient pas d'alun

La doz.	La doz.
6 doz. de 5c	\$0.50
4 doz. de 4oz.	0.75
4 doz. de 6oz.	1.00
4 doz. de 8oz.	1.30
4 doz. de 12 oz.	1.80
2 doz. de 12 oz.	1.85
4 doz. de 1 lb.	2.25
2 doz. de 1 lb.	2.30
1 doz. de 2½ lbs.	5.30
½ doz. de 5 lbs.	9.60
2 doz. de 6 oz.	à la
1 doz. de 12 oz.	cse
1 doz. de 16 oz.	\$6.00



Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".

LESSIVE PARFUMÉE DE GILLETT

La case

- 4 doz. à la caisse 4.30
- 3 caisses 4.20
- 5 caisses ou plus 4.15



Soda "Magic" la Case

- No. 1 caisse 60 pnts. de 1 lb..... 3.10
- 5 caisses 3.10
- No. 5, caisse de 100 pnts. de 10 oz. 3.50
- 5 caisses 3.40



Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett"
Caque de 100 lbs. par caque 3.25
Barils de 400 lbs. par baril 3.51

Crème de Tartre "Gillett"

- ¾ lb. pnts. papier La Doz (4 doz. à la caisse) 2.04
- ½ lb. pnts papier (4 doz. à la caisse) 3.94
- ½ lb. Caisses avec couvert vissé (4 doz. à la caisse) 4.71



- 2 doz. pnts ½ lb. (Assortis) \$15.61
- 4 doz. pnts ¼ b.
- 5 lb. canistres carrées (½ doz.) La lb. dans la caisse 65c
- 10 lbs. caisses en bois 64½c
- 25 lbs. seaux en bois 64½c
- 100 lbs. en barillets (1 baril ou plus) 60c

EVEREADY

The light that says "there it is"



Voici venir Noël!

LA Grande Poussée et le Concours de \$3,000 organisé dans le but de trouver un meilleur nom que "flashlight" ont préparé la voie; ils ont fait connaître partout les lampes EVEREADY; ils ont enseigné de nouveaux usages, de nouveaux avantages de cette lumière; ils ont fait ressortir la sécurité et la valeur, en cas de besoin fortuit, des lampes EVEREADY.

Et maintenant, avant que l'intérêt du Concours ne puisse diminuer, voici venir Noël, l'époque où jeunes et vieux se creusent la cervelle pour trouver une réponse à la question: "Que dois-je donner?"

Mais nous ne laissons pas à l'intérêt du Concours le soin de guider les gens dans leurs achats des jours de fête. Nous doublons cet intérêt en inaugurant une nouvelle grande campagne de publicité de Noël.

Les grands magazines nationaux réunissent de nouveau des millions de lecteurs pour

leur dire que 50,000 COMMERÇANTS d'EVEREADY sont prêts à servir le Bonhomme Noël. Et tout cela augmente l'importance de la lutte dans le Concours. Nous allons avoir un NOEL EVEREADY colossal.

SEREZ-VOUS, DANS VOTRE VILLE, UN BONHOMME NOEL EVEREADY?

Chaque commerçant d'Eveready devrait conserver avec soin les découpures pour vitrines de la Grande Poussée car nous allons envoyer une carte de Noël sensationnelle qui s'y adaptera et en augmentera l'attrait.

Canadian National Carbon Company, Limited

Toronto (Ontario)

American Ever Ready Works

Long Island City of the National Carbon Co.

New-York

Le Catsup aux Tomates de CLARK

LE MEILLEUR QUI SOIT FAIT AU CANADA:



Nos conserves de la nouvelle saison sont prêtes à présent à être expédiées.

Il n'y a aucune matière préservante ni colorante ni quoi que ce soit de falsifié.

Garanti absolument **PUR**

Bouteilles de 8 onces, 12 onces, ... 16 onces...

2 douzaines par caisse.

Commandez-en à votre fournisseur dès maintenant

W. Clark, Limited,
MONTREAL

WM. H. DUNN

Montreal.

Edwards Soups.
(Potages Granulés, Préparés en Irlande), Variétés: Brun — Aux Tomates — Blanc, ou assorti.

Paquets, 5s. Boîtes 3 doz. chaque (assorties) par doz..... 0.45
Canistres, 15s. Boîtes 3 doz., grandeur, 4 oz., par doz..... 1.45
Canistres, 25s. Boîtes 3 doz., grandeur, 8 oz., par doz..... 2.35

BORDEN MILK CO., LIMITED
MONTREAL

Liste des prix pour l'est de Fort William, (cette dernière ville comprise), dans les provinces d'Ontario, de Québec et Maritimes.



La caisse
Marque Eagle 48 boîtes 7.20
Reindeer, 48 boîtes 6.95
Silver Cow, 48 boîtes . 6.40
"Gold Seal" et "Purity" 48 boîtes 6.25

Marque Mayflower, 48 boîtes . . . 6.25
"Challenge" "Clover", 48 boîtes 5.75



Lait Evaporé
Marques St-Charles, Jersey, Peerless, "Hotel", 24 boîtes . . 5.00
"Tall", 48 boîtes . . 0.00
"Family", 48 boîtes 4.50
"Small", 40 boîtes . . 2.25

CAFE CONDENSE

Marque Reindeer, "Grande", 24 boîtes 5.00
"Petite", 48 boîtes 5.70
Regal 24 boîtes 4.70

Cacao marque Reindeer 4.80

24 grandes boîtes
Conditions: net, 30 jours
Lots de 5 boîtes et plus, fret payé jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus sera marqué sur la facture.

THE CANADA STARCH CO., LTD.

Manufacturiers des Marques Edwardsburg.

Empois de buanderie. La lb.
Canada Laundry Starch (caisse de 40 liv.) 0.07
White Gloss (caisse de 40 liv.) paquets de 1 liv. . . . 0.07½
Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 3 liv. 0.08

Kegs No. 1 d'Empois Blanc No. 1 (caisse de 100 liv.) 0.07½
Barils No. 1 (200 liv.) 0.07½
Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 lb. (30 liv.) 0.08½
Empois Silver Gloss (48 lbs.) en bidons de 6 liv. 0.10

à coulis de 6 liv. 0.10
Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 liv.) 0.08
Benson's Enamel (eau froide) (40 lbs.) la caisse 3.00
Farine de pommes de terre raffinée Casco (caisse de 20 lbs. en paquets de 1 liv.) 0.15
Celluloïd
Boîte contenant 45 boîtes en carton, par caisse 3.75

La Réputation et le Maintien des Préparations de Cacao et de Chocolat de Walter Baker & Co.

ont été établis par des années d'affaires loyales, de fabrication honnête, une ligne de conduite inébranlable quant au maintien de la haute qualité des marchandises et par une publicité large et persistante.



Ceci signifie, pour l'épicier, une demande constante et croissante de la part des clients satisfaits, et, à la longue, de beaucoup le commerce le plus profitable.

Toutes nos marchandises sont vendues en Canada et fabriquées en Canada.

Registered Trade Mark.

Walter Baker & Co. Limited
Maison Fondée en 1780
Montreal, P.Q. Dorchester, Mass.

Empois de cuisine.
W. T. Benson's & Co's. Celebrated Prepared Corn (40 liv.) 0.08½
Canada Pure Corn Starch (40 liv.) 0.07½
(Boîte de 20 lbs., ½ c en plus).
Sirop de Blé-d'Inde. Marque Crown. Par caisse

Jarres parfaitement cachetées, 3 liv., 1 doz., en caisse 3.25
Boîtes de 3 lbs., 2 doz., en caisse 3.25
Boîtes de 5 liv., 1 doz., en caisse 3.65
10 lbs., ½ doz., en caisse 3.55
de 20 lbs., ¼ doz., en caisse 3.50
Barils, 700 liv. 0.04½
Demi-baril 350 livres 0.04½
Quart de baril, 175 livres 0.05
Seaux, 25 livres chaque 1.70
38½ 2.40
65 3.70

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Lily White.

Par caisse
Boîtes de 2 livres, 2 doz., par caisse 3.75
5 liv., ¼ doz. par cse 4.15
10 liv., 2 doz. par cse 4.05
20 liv., ¼ doz. par cse 4.00
(Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer).

Fret payé pour 5 caisses de sirop ou 250 livres, pour 10 boîtes d'empois ou 10 boîtes assorties le sirop et d'empois jusqu'à toute station de chemin de fer dans les provinces de Québec et d'Ontario à l'est ou au sud du Sault Sainte-Marie, Sudbury, North Bay et Mattawa et jusqu'à tous les ports des lacs pendant la saison de navigation.

Conditions, net 30 jours. Pas d'escompte pour paiement d'avance.

HENRI JONAS & CIE

Montreal.

Pâtes Alimentaires "Bertrand"

La lb.
Macaroni Bertrand" 12½c
Vermicelle — 12½c
Spaghetti — 12½c
Alphabets — 12½c
Nouilles — 12½c

LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successeurs de CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

Importateurs de Mélasses, Sirops, Fruits Sees, Thés, Vins, Liqueurs, Suces, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et de Tarragone.

829 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizier, Montreal.

UN BON VENDEUR

La Farine Préparée de Brodie

Voyez le Coupon des Epiciers dans chaque Carton.

Brodie & Harvie, Limited,
Tel. Main 436. MONTREAL

Rattachez votre magasin à notre publicité

Vous rendez-vous compte de la valeur de l'annonce pour vos marchandises au moyen d'étalages de magasin attrayants? Comprenez-vous qu'il faut rappeler continuellement à vos clients que vous tenez certains genres d'articles afin d'obtenir leurs commandes? Si vous avez ce beau meuble d'étalage sur votre comptoir vos ventes d'



(Brevet canadien demandé) — (Fait en Canada).

augmenteront dans de jolies proportions.

Cette étagère d'étalage est donnée gratuitement avec les propositions d'affaires pour l'étalage nos 61 et 62.

Proposition d'affaires no 61 pour l'étalage. Se détaillant
 7½ douz. d'O-Cedar Polish de 4 onces \$22.50
 3 douz. d'O-Cedar Polish de 12 onces \$18.00
 1 Etagère de Comptoir seulement, gratis.

\$40.50

Proposition d'affaires no 62 pour l'étalage. Se détaillant
 2½ douz. d'O-Cedar Polish de 4 onces \$ 7.50
 5½ douz. d'O-Cedar Polish de 12 onces \$33.00

\$40.50

(Les prix ci-dessus sont sujets à l'escompte ordinaire).

Notre approvisionnement pour lesdites propositions est limité.

Donnez vos commandes à votre fournisseur.

CHANNELL CHEMICAL CO. LTD, TORONTO (CANADA).



Coquilles — 12½¢
 Petites Pâtes — .etc... 12½¢

Extraits Culinaires "Jonas" La doz.

1 oz. Plats Triple Concentré	0.88
2 oz. — — — — —	1.67
3 oz. Carrées — — — — —	2.00
4 oz. — — — — —	2.50
4 oz. — — — — —	0.89
16 oz. — — — — —	12.67
2 oz. Rondes Quintessences	2.00
2½ oz. — — — — —	2.24
5 oz. — — — — —	4.00
8 oz. — — — — —	7.00
8 oz. Carrées Quintessences	7.00
4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	4.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchon émeri	7.92
2 oz. Anchor Concentré	1.05
4 oz. — — — — —	1.82
8 oz. — — — — —	3.17
16 oz. — — — — —	6.24
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.84
4 oz. — — — — —	1.50
8 oz. — — — — —	2.94
16 oz. — — — — —	5.00
2 oz. Plats Soluble	0.84
4 oz. — — — — —	1.50
8 oz. — — — — —	2.94
16 oz. — — — — —	5.00
1 oz. London	0.88
2 oz. — — — — —	0.84
Extraits à la livre	de \$1.10 à 4.00
— au gallon	de \$7.00 à 25.00

Mêmes prix pour les extraits de tous fruits.

Vernis à chaussures La doz.

Marque Froment, 1 doz., à la caisse 0.75
 Marque Jonas, 1 doz., à la caisse 0.75
 Vernis militaire à l'épreuve de l'eau 2.00

Moutarde Française "Jonas" La gr.

Pony	2 doz. à la caisse	8.40
Small	2 — — — — —	7.50
Medium	2 — — — — —	10.80
Large	2 — — — — —	12.00
Tumblers	2 — — — — —	10.80
Mugs	2 — — — — —	13.20
Nugget	2 — — — — —	13.20
Athenian	2 — — — — —	13.20
Gold Band Tu	2 — — — — —	13.80
No. 64 Jars	1 — — — — —	18.00
No. 65 — — — — —	1 — — — — —	21.00
No. 66 — — — — —	1 — — — — —	24.00
No. 67 — — — — —	1 — — — — —	13.20
No. 68 — — — — —	1 — — — — —	15.00
No. 69 — — — — —	1 — — — — —	24.00
Molasses Jugs	1 — — — — —	21.00
Jarres, ¼ gal. 1	— — — — —	36.00
Jarres, ½ gal ½	— — — — —	54.00
Poudre Limonade "Messina" "Jonas"		
Petites boîtes, 3 douz. par caisse, à \$12.00 la grosse.		
Grandes boîtes, 3 douz. par caisse, à \$28.00 la grosse.		

Sauce Worcestershire

"Perfection", ½ pt. à \$12.00 la grosse, 3 douz. par caisse.

HUILE A CHARBON ROYALITE



En bidon de 1 gallon.....0.11
 15c pour le bidon.

SAVON

The GENUINE, empaqueté 100 morceaux par caisse.



AGENCES



AGENCES

LAPORTE, MARTIN LIMITEE

Eau de Vichy

Admirable crown . .50 Btles. 8.00 c-s
 Neptune50 " 8.50 "

Limonade de Vichy

La Savoureuse50 Btles 11.00 c/s

Eau Minérale Naturelle

Ginger Ale et Soda Importés

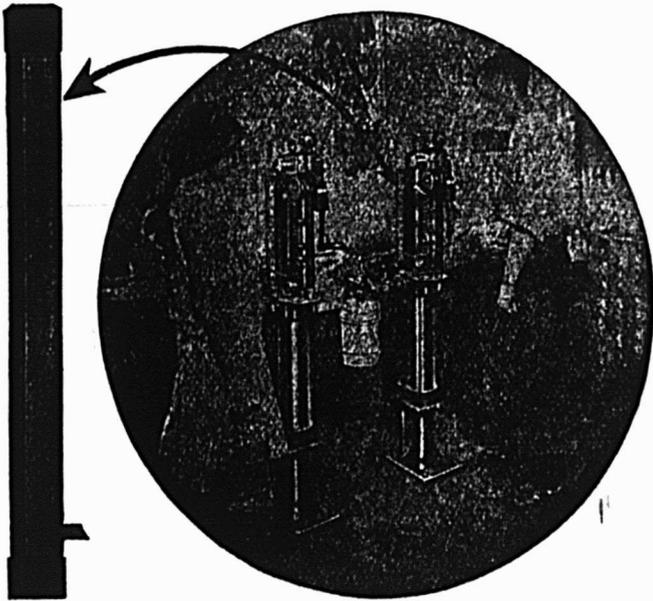
Ginger Ale Trayder's—
 c/s 6 doz., chop. 1.20 doz. (liège ou couronne)
 — 6 doz., ¼ btl.doz. 1.12½
 Club Soda Trayder's—
 — doz., Splits, ¼ btles — doz. 1.05
 — 6 doz., chop.doz. 1.15

Extrait de Malt.

Miller de Milwaukee, cs 2 doz. 4.25 c-s
 — Brl. 8 doz. 16.20 Brl.

Lager Beer

Millar's High Life, Baril 10
 doz. 15.00 Brl.



Ne vous fiez pas au hasard coûteux

Vous n'auriez jamais l'idée de vous dispenser d'une glacière, d'une caisse enregistreuse ou d'une balance-compteur dans votre magasin; cela serait, cependant, tout aussi logique que de vous passer du moyen voulu pour mesurer avec exactitude le pétrole que vous vendez.

Les clients viennent avec des bidons de diverses dimensions que vous remplissez, puis vous leur faites payer pour une pinte, un demi-gallon, etc., bien que ces bidons puissent contenir beaucoup plus que pour la somme exigée par vous.

Vous êtes-vous jamais demandé combien vous perdiez de cette manière? Les

Appareils à mesurer automatiques

BOWSER

résolvent ce problème ainsi que beaucoup d'autres.

Mais ce seul point ferait de l'appareil Bowser un placement avantageux dans votre magasin.

Voyez ci-dessus l'illustration du compteur. Vous suspendez le bidon du client sur le bec de la pompe et quand le bidon est rempli une aiguille indicatrice désigne l'exact prix de vente du pétrole livré. Vos clients ne reçoivent ni plus, ni moins que pour ce qu'ils paient et vous retirez tout le bénéfice qui vous revient.

L'usage d'un Bowser donne encore nombre d'autres avantages: la commodité, la propreté, la sécurité, etc.

Vous pouvez aisément payer un Bowser avec ce qu'il vous en coûte de vous en priver.

Ecrivez aujourd'hui pour demander des renseignements détaillés: vous n'encourez aucune obligation.

S. F. BOWSER & COMPANY, Inc.

TORONTO (ONTARIO)

Bureaux de ventes dans tous les centres—Représentant partout.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Service des Trains

MONTREAL - TORONTO

Quatre Trains par Jour

- * 7.10 a.m.
- * 8.45 a.m.
- * 10.00 p.m.
- * 10.50 p.m.

MONTREAL - OTTAWA

- * 8.30 a.m.
- † 10.15 a.m.
- † 4.05 p.m.
- † 7.40 p.m.
- * 8.45 p.m.
- * 10.15 p.m.

MONTREAL - QUEBEC

- † 9.00 a.m.
- * 1.30 p.m.
- * 11.55 p.m.

*Tous les jours. †Tous les jours excepté le dimanche. ‡Dimanche seulement.

Tous les trains sont pourvus de l'équipement modèle du Pacifique Canadien.

Détails complets sur demande aux nos 141-145 rue Saint-Jacques, aux gares de la rue Windsor et de la Place Viger et à l'hôtel Windsor.

ACHETEZ POUR VOTRE CLIENT COMME VOUS ACHETERIEZ POUR VOUS,
EN PRENANT EN CONSIDERATION LA PLEINE VALEUR!

En chaque boîte D'ALLUMETTES D'EDDY que vous lui vendez
votre client a une boîte généreusement remplie de

FEU SUR ET SANS DANGER

CECI S'APPLIQUE EGALEMENT A NOS 30 OU 40 MARQUES.

Il y a une allumette EDDY pour chaque fin possible.

Porter Anglais de Guinness doz.

Johnson & Co. c/s 4 doz. Btles 3.20
— 8 doz. ½ Btles... 2.00

Bire Anglaise de Bass doz

Johnson & Co. c/s 4 doz. Btles. 3.45
— c/s 4 doz. ½ Btles. 2.15
— c/s 10 doz. ¼ Btles. 1.45

Thé du Japon

Marque Victoria, c/s 90 lbs.... 25 lb.

Thés Noirs

Marque Victoria, tins de 30 & 50 lbs. 37
Marque Princess, tins de 30 & 50 lbs. 34

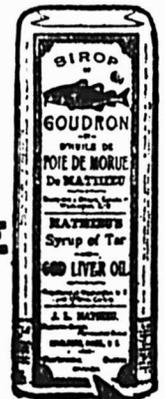


Fait en Canada

Caisse assortie, contenant 4 douz. \$3.60
Citron ————— 2 ——— 1.80
Orange ————— 2 ——— 1.80
Framboise ————— 2 ——— 1.80
Fraise ————— 2 ——— 1.80
Chocolat ————— 2 ——— 1.80
Pêche ————— 2 ——— 1.80
Cerise ————— 2 ——— 1.80
Vanille ————— 2 ——— 1.80
Poids, caisse de 4 douz., 15 liv., caisse
de 2 douz., 8 liv.
Tarif de fret, 2e classe.

SIROP
DE GOUDRON ET
D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE

Mathieu
CASSE LA TOUX



Gros flacons,—En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., . . . SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les Poudres Nervines de Mathieu, le meilleur
remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.



Fait en Canada

Caisse assortie, contenant 2 douz. \$2.50
Chocolat ————— 2.50
Vanille, ————— 2.50
Fraise ————— 2.50
Citron ————— 2.50

Sans essence... 2.50
Poids par caisse, 11 liv. Tarif de fret,
2e classe.

Le marchand-détaillant devrait con-
sultier fréquemment les adresses des
hommes d'affaires et professionnels
qui mettent leur science et leurs ta-
lents à sa disposition et y faire appel
dès que sa situation devient difficile.
Un bon conseil est souvent d'une gran-
de utilité dans le commerce.

ST. LAWRENCE

CRYSTAL



LUMPS

Le sucre le plus délicat qui soit sur le marché. Chaque morceau a la
même dimension. Pas de morceau brisé. Pas de perte.

Fait économiser de l'argent au marchand.

Donne la plus grande satisfaction au consommateur.

YEAST ROYAL CAKES

Epiciers : Les pains de Levure Royal, comme tous les autres produits de cette Compagnie, et à cause de leur qualité supérieure, sont depuis longtemps reconnus comme les meilleurs du Canada. Ils donnent depuis si longtemps une satisfaction parfaite que toute tentative d'expérimentation avec des marques inconnues peut entraîner et entrainera la perte de clients précieux

ROYAL YEAST CAKES



BLUE LABEL

Fait un Pain Parfait.

E.W. GILLETT COMPANY LIMITED

TORONTO, ONT.

WINNIPEG

MONTREAL



BLUE LABEL



“La Marque Brunswick Plaît Toujours”

Voilà ce que dira votre client après avoir goûté une fois les délicieux et salubres aliments marins mis en conserve par nous dans notre établissement tout à fait moderne de Black's Harbor (N.B.).

Leur qualité et leur popularité sont de nature à vous assurer une augmentation constante de renouvellements de commandes dès que vous commencerez à les exposer dans votre magasin.

L'époque est idéale, maintenant pour commencer un meilleur commerce dans votre département de la poissonnerie. Un approvisionnement de la Marque Brunswick vous fera un étalage attrayant et le résultat sera des ventes rapides et profitables.

En avez-vous un approvisionnement?

CONNORS BROS. Limited, Black's Harbor (N.B.)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publications des marchands détaillants
du Canada, Limitée,

MONTREAL

Téléphone Est 1184.

Bureau de Montréal: 80 rue S.-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50
Canada et Etats-Unis . . 2.00 } PAR AN
Union Postale, frs. . . . 20.00

Circulation fusionnée

LE PRIX COURANT
Le Journal des marchands détaillants
Liqueurs et Tabacs
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.
L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables à l'ordre du Prix courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT," Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 24 novembre 1916

Vol. XXIX—No 48

MARCHANDS-DETAILLANTS ! ATTENTION !

RAPPORT PREPARE PAR LE BUREAU FEDERAL DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS-DETAILLANTS DU CANADA SUR L'ORDRE EN CONSEIL, PREPARE PAR LE GOUVERNEMENT DU DOMINION, A OTTAWA, LE 10 NOVEMBRE 1915, POUR PREVENIR LA HAUSSE INDUE DU COÛT DE LA VIE AU CANADA.

Comme résultat de l'agitation continuelle manifestée parmi les personnes qui n'ont pas eu l'occasion d'apporter quelque attention ou quelque considération au grand problème de la Distribution, les membres du Parlement à Ottawa furent sollicités de passer un Ordre en Conseil, pour essayer "de prévenir la hausse du coût de la vie."

L'autorité à passer cet ordre fut donnée au Gouverneur en Conseil et aux ministres, par une loi connue sous le nom de "Loi des mesures de guerre" passée le 22 août 1914.

Parmi les pouvoirs qui sont donnés au Gouverneur en Conseil, dans le paragraphe 6, clauses E et F de la sous-section I, il lui est concédé ceux suivants concernant:

"E.—le commerce, l'exportation, l'importation, la production et la manufacture.

F.—l'approbation, le contrôle, la confiscation et la disposition de la propriété pour en user à son gré."

La section 3 établit que:

"Les prévisions du paragraphe 6 (dont une partie est mentionnée ci-dessus seront seulement en vigueur pendant la guerre, l'invasion ou l'insurrection réelles ou appréhendées."

La loi des mesures de guerre submerge donc toutes les autres législations et les ordres qui ont été faits par le Parlement du Dominion et qui ont été signés par le

Gouverneur en Conseil deviennent à présent la loi du pays et demeureront ainsi pendant la période de la guerre.

Quelques clauses du nouvel arrêté

Les paragraphes ci-dessous, 1, 2 et 3, vous donneront quelque idée des principes qui ont été suivis par les ministres du gouvernement quand ils décidèrent de passer le nouvel Ordre en Conseil et qui tiendra lieu du paragraphe 498 du Code criminel, sous lequel toutes les classes de la population au Canada ont été contrôlées, sauf les classes laborieuses, qui furent exemptes de la section ci-dessus et qui furent aussi exemptes du nouvel Ordre en Conseil, avec l'exemption additionnelle des fermiers, des maraîchers et des classes professionnelles.

Hôtel du Gouvernement, Ottawa,
Vendredi, 10 novembre, 1916.

Il plaît à Son Excellence l'Administrateur en conseil, dans le but de prévenir l'augmentation induite du coût de l'existence, de décréter, en vertu des pouvoirs conférés à cette fin par l'article 6 de la Loi de 1914 des mesures de guerre ou dont le Gouverneur général en conseil est autrement investi que les règlements suivants soient par ces présentes établis concernant le prix, la vente, le contrôle, l'emmagasiner, le transport des nécessités de la vie, savoir:

1. Pour les fins des présents règlements, l'expression

"Conseil" signifie le corps dirigeant d'une municipalité.

"Nécessité de la vie" signifie une denrée ordinaire et de commun usage (soit fraîche, en conserve, en boîtes, soit autrement traitée), le vêtement et le combustible, y compris les produits, matériaux et ingrédients

VOS CLIENTS LE CONNAISSENT COMME ETANT

"Continuellement bon"

VENDU PAR VOTRE MARCHAND EN GROS

TABAC
STAG
A CHIQUER

dont l'un quelconque de ces articles est en tout ou en partie fabriqué, composé, dérivé ou confectionné.

"Municipalité" signifie tout comté, district, canton, paroisse, cité, ville, village, ou toute autre circonscription dans les limites d'une province, régie par un conseil ou autre corps municipal.

"Personne" comporte des personnes au sens ordinaire du mot et les corps constitués en corporation.

2. (1) Nulles personnes ont le droit de conspirer, s'associer, convenir ou s'arranger avec une autre personne

(a) pour limiter les facilités de transport, de production, de fabrication, d'approvisionnement, d'emmagasinage ou de trafic d'une nécessité quelconque de la vie.

(b) pour restreindre le trafic ou commerce, ou nuire au trafic ou commerce en ce qui concerne une nécessité quelconque de la vie, ou

(c) pour prévenir, limiter ou diminuer la fabrication ou la production d'une nécessité de la vie, ou pour en exhausser le prix, ou

(d) pour prévenir ou diminuer la concurrence dans la production, la fabrication, l'achat, l'échange, la vente, le transport, l'assurance ou l'approvisionnement de toute nécessité de la vie.

(2) Rien dans le présent article n'est sensé s'appliquer à des sociétés d'ouvriers ou d'employés pour leur propre protection raisonnable à tel titre d'ouvriers ou d'employés.

(3) L'article 498 de la loi criminelle, mais seulement en ce qui concerne les nécessités de la vie, est sensé avoir été rescindé jusqu'à la rescision du présent article de ces règlements.

3. (1) Personne n'a le droit d'accumuler ou de retenir de la vente une nécessité quelconque de la vie au-delà de la quantité raisonnable requise pour l'usage ou la consommation de sa maison ou pour les fins ordinaires de son commerce.

(2) Toute personne qui, en aucun temps, retient une nécessité quelconque de la vie au-dessus d'une quantité raisonnable requise comme susdit, et toute personne (un manufacturier, marchand de gros, commerçant détaillant ou autre) qui retient pour la vente un fonds de commerce d'une nécessité quelconque de la vie doit mettre en vente ledit surplus de la quantité requise, ou, au cas, son fonds de commerce, à des prix non plus élevés qu'il n'est raisonnable et juste.

Toutefois, le présent article ne s'applique ni ne s'étend à l'accumulation ou la réserve par un cultivateur, un jardinier ou autre personne, de produits d'une ferme, d'un jardin, ou d'un autre terrain qu'il cultive. Nul manufacturier, marchand de gros ou commerçant est tenu par les prescriptions des présents règlements de vendre à d'autres classes de personnes que celles qui ont l'habitude d'acheter des manufacturiers, des marchands de gros ou des commerçants, respectivement; et nulle personne est tenue de vendre autrement qu'il ne se pratique dans le cours ordinaire des affaires.

Quelques importantes clauses de l'ancienne loi, qui se trouvent amendées.

Le paragraphe 498 du Code Criminel qui vient d'être remplacé par l'ordre en Conseil ci-dessus contient plusieurs mots très importants qui ont été mis dans le nouvel arrêté. Pour besoins de comparaison, nous citons ci-dessous les clauses du paragraphe 498 comme elles figurent dans le Code Criminel, et qui sont dans les livres statutaires depuis des années.

"498. Toute personne se rend coupable d'une offense susceptible de poursuites et punissable d'une pénalité n'excédant pas quatre mille dollars et n'étant pas moindre de deux cents dollars, ou de deux ans d'emprisonnement, ou dans le cas d'une corporation, d'une pénalité n'excédant pas dix mille dollars et non moindre de mille dollars, qui conspire, combine, consent, ou s'arrange avec toute autre personne, ou avec toute compagnie de chemin de fer, de navigation ou de transport,

(a) pour limiter illégitimement les facilités de transport, de production, de manufacture, d'approvisionnement, d'emmagasinage ou de vente de tout article ou toute nécessité de la vie, qui peut être un objet de transaction ou de commerce; ou

(b) pour restreindre ou empêcher le trafic ou le commerce se rapportant auxdits articles ou nécessités; ou

(c) pour illégitimement empêcher, limiter ou amoindrir la manufacture ou la production de l'un ou l'autre desdits articles ou nécessités, ou pour en hausser déraisonnablement le prix; ou

(d) pour empêcher illégitimement ou diminuer la concurrence dans la production, la manufacture, l'achat, l'échange, la vente, le transport ou la fourniture de l'un quelconque desdits articles ou nécessités, ou dans le prix de l'assurance sur la personne ou la propriété.

On remarquera dans la clause (a) de la loi ci-dessus qu'aucune personne n'a le droit de "limiter illégitimement", ou dans la clause (c) "d'empêcher illégitimement" ou de "hausser déraisonnablement" ou dans la clause (d) "d'empêcher illégitimement", et l'existence de ces mots donne la protection nécessaire à toute organisation ou corps d'hommes qui désirent entrer en relations et discuter ce qu'ils considèrent comme un prix raisonnable pour un article de nécessité.

Si par exemple, des compagnies de chemin de fer décidaient d'augmenter leurs taux de fret et les compagnies de camionnage leurs tarifs, et les ouvriers leurs salaires ou le gouvernement les droits sur tel ou tel article et s'il devenait opportun pour les marchands-détaillants de se consulter et de prendre les mesures nécessaires pour faire face à l'augmentation des prix de revient, sous la loi qui vient d'être changée, ils auraient pu agir de la sorte, pourvu que cela ne fut pas fait "illégitimement" ou que le prix adopté ne fut pas "haussé déraisonnablement."

L'insertion de ces clauses leur donnait protection contre les clameurs d'une foule de gens déraisonnables, qui pour la plupart ne savent pas ce que sont dans le commerce "les frais généraux" ou que "la loi de l'offre est gouvernée par la loi de la demande."

Ces personnes ne s'inquiètent pas de voir le Gouvernement se réunir et fixer un prix onéreux ou un taux fixe sur des articles imposables, ou sur des timbres de poste, ou sur des mandats à ordre, ou sur une foule d'autres choses, pas plus qu'elles ne s'inquiètent de voir des milliers d'employés s'assembler pour demander un taux des salaires plus élevé et arrêter le service de transport de tout un pays, si on ne leur donne satisfaction, de même qu'elles ne semblent pas s'émouvoir si les médecins et les avocats se consultent et décident d'élever le taux de leurs honoraires. Mais si les marchands-détaillants qui payent la plus grande partie des taxes dans chaque municipalité du Canada se réunissent pour des besoins légitimes, ils feront se lever des cris multiples, ou si les marchands-détaillants se réunissent

et décident qu'ils devraient faire plus de deux cents de profit sur la vente de cent morceaux de savon de maison (ce qui est tout le profit qu'ils font actuellement) ce sera tout une huée qui saluera leur initiative.

L'ablation de ces sauvegardes légales dans le présent ordre en Conseil rendra passible tout marchand de gros, marchand-détaillant ou manufacturier qui se rencontrera avec ses collègues pour discuter des conditions de son commerce ou pour décider, si nécessaire, d'augmenter le salaire des employés et d'appliquer cette augmentation au compte des dépenses, de poursuites pour "conspiration, entente, agrément ou arrangement" pour "hausser les prix" que cela soit important ou minime, raisonnable ou déraisonnable.

Nous continuerons dans notre prochain numéro la discussion du nouvel arrêté ministériel qui ne semble pas devoir répondre aux besoins des marchands et ne paraît pas les traiter équitablement.

AVIS AUX EPICIERIS PORTEURS DE LICENCES

Le secrétaire de la Commission des Licences, M. A. Archambault, donne avis à MM. les épiciers d'avoir à produire sans retard, leurs demandes de renouvellement de licences pour la vente des liqueurs en gros; la loi des licences porte à l'article 928, l'obligation d'avoir fait telles demandes, avant le 31 décembre de chaque année.

Cette année, il sera procédé à la diminution des permis pour les épiceries comme il a été fait pour les permis d'hôtel il y a deux ans.

DE TOUT UN PEU

On prétend que le marché australien peut importer pour \$10,500,000 de bois de construction, annuellement, le marché de la Nouvelle-Zélande, pour \$2,500,000, le marché Sud-Africain, pour \$6,000,000 et que de grosses quantités peuvent être prises également par l'Amérique du Sud, l'Inde, le Japon et autres pays. Le Canada, gros pays producteur, devrait pouvoir y trouver son compte.

La production minière de l'Ontario s'élève à \$55,000,000 annuellement.

La production d'argent de l'Ontario de 1905 à 1914 s'est élevée à une valeur approximative de \$200,000,000.

L'économie n'a pas été la ligne de conduite du Canada ou des Etats-Unis, l'avancement matériel a été trop facile et les opportunités économiques trop abondantes. Après la guerre, il se produira un changement à ce sujet et les populations éprouveront le besoin d'épargner.

Les chiffres récemment publiés, montrent que les produits manufacturés exportés du Canada, s'élevaient pour huit mois de cette année à une valeur de \$275,657,792. Ces exportations pour les huit mois finissant en août étaient près du double de valeur des exportations de l'année entière de 1915 et plus de quatre fois la valeur des mêmes exportations pour les douze mois de 1912, 1913, 1914.

LA PROSPERITE DE NOS VOISINS DES ETATS-UNIS

L'expansion financière des Etats-Unis.

Le territoire des Etats-Unis et le champ offert dans ce pays à l'activité humaine ne pouvaient plus suffire aux "businessmen". Les financiers les plus importants étendent leur champ d'action. C'est ainsi que M. J.-P. Morgan est devenu comme une sorte d'agent financier de l'Angleterre. Les affaires qu'il traite pour elle atteignent un chiffre de plusieurs milliards de dollars. Il n'est pas le seul à entrer dans cette voie. On signale plusieurs financiers américains qui élaborent des plans pour étendre leur activité à l'étranger dans le but d'aider à l'expansion économique de l'Amérique.

Le banquier Vanderlip, après avoir écrit un livre sur l'invasion commerciale de l'Europe par les industries américaines, vient de traduire sa pensée en action en organisant l'"American International Corporation" et en acquérant l'"International Banking Corporation". M. Vanderlip considère la banque comme une alliée du commerce en ouvrant de nouveaux marchés aux produits américains, en cherchant de nouveaux placements pour les capitaux en excès, en faisant participer la finance américaine à l'exploitation des ressources non encore développées des divers pays du monde.

Le banquier Wiggin, qui s'est jusqu'à présent consacré de préférence au marché intérieur, juge maintenant nécessaire d'étendre l'action de sa banque aux autres pays du monde.

On sait qu'en Amérique les projets ne restent jamais à l'état d'intentions. Dans ce pays on n'imagine pas qu'il peut y avoir une pensée non suivie d'action. La "National City Bank" a déjà ouvert des succursales à Buenos-Ayres et à Rio de Janeiro, qui fonctionnent en harmonie avec les coutumes locales de crédit et en accord avec toutes les exigences de ces marchés.

C'est pour avoir des disponibilités financières nécessaires à l'expansion économique américaine qu'on recommande partout de s'abstenir de faire de grands placements aujourd'hui afin de ne pas se trouver à court de capitaux demain, quand les formidables concurrents des Etats-Unis, qui sont maintenant en train de s'entretuer reparaîtront de nouveau sur les marchés mondiaux.

Les emprunts contractés aux Etats-Unis

Ce n'est pas à moins de cinq milliards de dollars que le "Public Ledger", de Philadelphia, évalue le total des divers emprunts aux Etats-Unis par les belligérants. Ce journal se livre, à ce sujet, à d'intéressantes appréciations.

Il fait remarquer que, dès le début de la guerre, les exportations des Etats-Unis ont surpassé les importations de trois milliards de dollars, proportion qui triple les chiffres antérieurs. En prêtant cinq milliards aux Alliés, les Etats-Unis ne font que prêter à leurs clients les fonds nécessaires à leurs achats qu'ils font chez eux. Il faut ajouter que les produits américains sont achetés à des prix très élevés qui n'avaient jamais été atteints. L'intérêt exigé est également considérable. De tout cela résulte que les Etats-Unis ont fait une opération magnifique.

Le commerce extérieur des Etats-Unis.

Le commerce extérieur des Etats-Unis a atteint pour la période 1915-1916 le chiffre de six milliards et demi de dollars, c'est-à-dire trente-deux milliards et demi de francs.

D'après le "New-York Journal of Commerce", l'exportation s'est élevée pendant la période 1915-1916 à 4,345,000,000 de dollars et l'importation, à 2,180,000,000 de dollars. On se rappelle à ce propos que c'est en 1872 que le commerce extérieur américain a surpassé pour la première fois le milliard. En 1900, il s'est élevé à plus de deux milliards, en 1903 à plus de trois milliards et en 1913 il surpassait pour la première fois 4 milliards de dollars et restait à ce niveau jusqu'à l'année 1915-1916, où il s'est élevé du coup à plus de six milliards.

Cette augmentation est due surtout à l'énorme exportation des munitions de guerre et des produits alimentaires, principalement aux Alliés.

Le tableau suivant indique la valeur des treize principaux articles d'exportation pendant les trois dernières années :

Catégories	1916	1915	1914
	(En millions de dollars)		
Fer et acier	618	226	251
Explosifs	473	41	6
Coton brut	370	376	610
Blé et farine	314	428	142
Viande	270	206	143
Cuivre manufacturé	170	109	146
Huile minérale	165	134	152
Bronze	126	21	7
Automobiles et pièces	123	68	33
Produits chimiques	123	46	27
Tissus de coton	112	72	51
Cuir	80	65	37

L'EXPORTATION DES POMMES DE TERRE

Le ministère provincial de l'Agriculture a fait savoir à la Chambre de Commerce de Montréal que le ministère fédéral attire son attention sur le fait que l'administration douanière des Etats-Unis a refusé des exportations canadiennes de pommes de terre parce que ces envois n'étaient pas conformes aux prescriptions de la convention régissant le commerce de cette denrée.

TARIFS D'HIVER POUR LES TOURISTES

Des tarifs spéciaux sont maintenant en vigueur pour aller aux endroits favorisés de la Floride, de la Géorgie, de la Caroline du Nord, de la Caroline du Sud, de la Louisiane et autres états du sud, ainsi qu'aux Bermudes et aux Antilles. Limite de retour, 31 mai 1917. Pour billets, places réservées et tout renseignement, s'adresser à M.-O. Dafoie, 122 rue Saint-Jacques, Montréal.

La St-Lawrence Bridge Co., une filiale de la Dominion Bridge, vient de recevoir une commande de 100,000 obus de 9.3 pouces.

AIDER LE DETAILLANT A S'AIDER LUI-MEME

Surpris par l'augmentation rapide du taux des faillites parmi les magasins de détail, et réalisant que le succès et même la véritable existence du système actuel d'obtenir des marchandises du producteur jusqu'au consommateur doit dépendre, en fin de compte, du détaillant, les publicistes réunis sous les auspices des clubs de Publicité Associés du monde, ont entrepris de fournir aux détaillants des différentes lignes, des systèmes de calcul des prix de revient.

Du fait que l'association des publicistes, forte de 16,000 membres, n'est pas organisée pour faire des bénéfices, et que ses chiffres d'affaires simplifiés ne sont pas pour être vendus, les motifs de l'association sont, dans certains sens, personnels. Ils sont basés sur cet intérêt personnel étendu qui cherche sa récompense dans le bien-être des autres.

En aidant le commerce dans son ensemble, les publicistes s'entr'aident eux-mêmes. L'association a donc pensé que de fournir des systèmes devrait être entrepris d'une façon nationale et sur une vaste échelle, pour deux raisons :

Premièrement—Parce qu'en fournissant un nombre important de ces systèmes et des services qui s'y rattachent, il est possible de les procurer à un prix réduit que personne d'autre ne saurait atteindre.

Secondement.—Parce qu'en installant le même système dans un grand nombre de magasins de chaque ligne, de façon à ce que chacun des marchands en ait les mêmes effets, il devient possible par le département de service des Clubs Associés de Publicité d'Indianapolis, en coopération avec le Bureau d'Informations de l'Université Harvard de comparer les résultats dans les différentes localités et de donner ensuite à chaque marchand local l'avantage de l'expérience de beaucoup d'autres marchands, dans la solution de ses problèmes.

Depuis plusieurs mois, la préparation de ces systèmes a été mise en train, et encore que ces systèmes soient similaires fondamentalement, il y existe un système individuel pour chaque ligne d'affaires. Ils suivent tous, d'une manière générale, un système pour les détaillants bijoutiers, qui fut établi à grands frais par le personnel de la compagnie de montres Ingersoll. Le système Ingersoll est en usage parmi plus de 400 bijoutiers au détail et a prouvé donner d'excellents résultats, aussi bien comme moyen de fournir quotidiennement au détaillant la connaissance des conditions de son commerce, que de lui permettre de comparer sa situation et ses résultats à ceux de la plupart des bijoutiers des autres villes de grandeur à peu près semblable à la sienne propre.

Ceux qui ont, pendant les quelques années passées, fait une étude des causes du grand nombre croissant des faillites commerciales, en ont conclu que trop peu d'hommes d'affaires avaient actuellement le contrôle de leur commerce et que ceci provenait largement du fait qu'ils n'avaient pas su se baser sur des chiffres fortement raisonnés.

Et si l'on considère pourquoi tous ces gens qui ont été voués à l'insuccès, n'ont pas adopté un système, on voit que la plupart des systèmes à leur disposition étaient trop difficiles à maintenir, et que plutôt que d'entreprendre le travail nécessaire, ils ont préféré

courir leur chance plutôt que de s'astreindre à un la-beur additionnel.

C'est en face de cette situation, que les publicistes commencèrent à s'inquiéter de méthodes simplifiées, capables de ne retenir qu'une heure de travail par jour et un système répondant à ces aspirations fut trouvé avec l'aide de l'Université Harvard, de la maison Ingersol, de l'organisation nationale des comptables, des détaillants qui avaient étudié ces problèmes et autres.

Les premiers systèmes de ce genre à intervenir le furent pour les commerces de la chaussure et de la bijouterie. Ils se sont étendus depuis à la quincaillerie, à la pharmacie, à l'épicerie et autres branches du commerce.

M. J.-W. Fisk, autrefois de chez Lord et Taylor, New York, et précédemment au Dry Goods Economist, et qui fut aussi dans le commerce de détail à son propre compte, a été nommé gérant du département d'expansion de l'emploi des systèmes avec son quartier général à Indianapolis, et M. I.-J. Schulte, antérieurement secrétaire de la Commission Nationale de Publicité a été placé en charge du service de comptabilité pour aider le marchand-détaillant à faire le meilleur usage des livres. Le département de service va au-delà de l'information concernant la tenue des livres. Il aide le détaillant à résoudre les problèmes qui se présentent à lui.

En deux mots, ces livres, quoique simples et faciles à tenir fourniront au détaillant un inventaire perpétuel lui montrant entre autres choses :

Le capital total engagé dans son commerce.

Le total de ses comptes dûs (en tous temps).

Quels articles de son commerce donnent des profits et quels autres font perdre de l'argent.

Quelles sortes de marchandises se vendent rapidement, lesquelles lentement.

Combien le stock se renouvelle de fois dans une année, dans telle ligne particulière comme dans l'ensem-

ble et dans chaque département du magasin.

Combien vend chaque vendeur et en conséquence, combien il rapporte, etc.

Ces derniers ne sont que quelques aperçus de ce que les livres apprendront au détaillant et ne sont cités que comme exemple.

Les systèmes coûtent \$25 chaque, et comprennent les services que rendra le nouveau département des clubs de publicité.

"Nimporte quel détaillant comprendra ces systèmes à première vue", dit M. Fisk et trente minutes de travail, matin et soir suffiront à opérer ces résultats. C'est là une opportunité.

PUITS SAINT-CATHARINES

Les merveilleuses propriétés curatives de leurs eaux ont rendu ces sources minérales célèbres. Si vous n'avez pas encore entendu parler du célèbre puits de Saint-Catharines consultez votre "Encyclopedia Britannica". Ces eaux accomplissent des merveilles dans les cas de rhumatisme et reconstituent le système épuisé en un espace de temps remarquablement court. Saint-Catharines est située sur la ligne principale du chemin de fer du Grand-Tronc. Des informations complètes seront fournies sur demande adressée à M.-O. Dafoe, 122 rue Saint-Jacques, Montréal.

LA CONVENTION DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

La convention annuelle de la Société d'Industrie Laitière de la province du Québec se tiendra à Saint-Jérôme les 20 et 30 novembre courant.

Ne dites pas : je ne fais pas ceci ou cela parce qu'un tel, mon concurrent, ne le fait pas; voilà un mauvais raisonnement. Prenez sous votre responsabilité l'initiative de vos idées, de vos actes, ayez confiance en vous-même.

"THE MONTREAL LIVE STOCK EXCHANGE, INCORPORATED".

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du neuf novembre 1916, constituant en corporation MM. Charles George Derome et Rosaire Dorval, comptables, Jules Brunneau, Jean Ducharme et Edouard Masson, étudiants en droit, de Montréal, pour les fins suivantes :

Établir une association pour promouvoir tous les intérêts qui se rattachent directement à l'achat et à la vente du bétail sur les marchés de ladite cité de Montréal;

Promouvoir et établir, parmi les membres, l'uniformité des usages et des coutumes du commerce du bétail;

Procurer le règlement expéditif des litiges commerciaux des membres;

Assurer à ses membres les avantages de la coopération dans la poursuite de leurs occupations légitimes;

Promouvoir le commerce du bétail, de toutes manières, dans la cité de Montréal et les comtés qui en dépendent;

Promouvoir et faciliter les relations sociales parmi les membres de l'association;

Édicter des règlements pour la régie et la gouverne de l'association et de ses membres, avec pouvoir de limiter et contracter le transfert de toutes les actions du capital émises en faveur de ses membres;

Faire des ordonnances, règlements et statuts aux fins de réaliser ces objets, imposer des amendes pour contravention à ceux qui sont susceptibles de réglementation par règlement; et, imposer des taxes et contributions à ses membres, tel que jugé nécessaire par le conseil de direction;

Conclure aucun arrangement pour l'union des intérêts, la coopération, le risque conjoint, la concession réciproque, ou autrement, avec aucune autre personne ou compagnie exerçant aucun commerce que la présente association est autorisée à exercer ou auquel elle se livre, et prendre ou autrement acquérir des parts et valeurs dans aucune telle corporation ou compagnie, dont les objets sont totalement ou partiellement semblables à ceux de la présente association, et les vendre, les détenir, ou autrement les négocier;

Généralement acheter, ou autrement acquérir aucune propriété réelle ou personnelle, aucuns droits ou privilèges, que la présente association croira nécessaires ou avantageux, aux fins de son commerce, et vendre, échanger,

louer ou autrement alléner telle propriété réelle ou personnelles, tels droits ou privilèges en considération de ce que les directeurs de la présente compagnie estimeront juste et équitable;

Construire, entretenir, modifier, améliorer aucunes bâtisses ou structures nécessaires ou avantageuses aux objets de l'association;

Vendre, hypothéquer, échanger, louer ou autrement disposer d'aucun de ses immeubles de son actif ou de sa propriété, grever ses biens mobiliers et en disposer en considération de ce que les directeurs de la présente association croiront juste et équitable;

Faire toutes choses nécessaires pour promouvoir et avancer l'entreprise, sous le nom de "Montreal Live Stock Exchange, Incorporated", avec un fonds social de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en huit cents (800) parts de vingt-cinq piastres (\$25.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera en la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce neuvième jour de novembre 1916.

C.-J. SIMARD,

4f. Sous-secrétaire de la province.

Le Marché de l'Alimentation

AVIS

Les prix que nous donnons ici sont ceux du jeudi 23 novembre 1916, obtenus quelques heures avant l'impression de ce journal.

GRAINS ET FARINES MARCHÉ DE CHICAGO

A terme:			
	Ouvert	Haut	Bas
Blé—			
Déc.	\$1.84½	\$1.86½	\$1.81½
Mai	1.90%	1.90%	1.87½
Juill.	1.60%	1.60%	1.57½
Maïs—			
Déc.98%	.96	.93
Mai96½	.97%	.95%
Juill.96%	.97%	.95%
Avoine—			
Déc.57%	.57 15-16	.57 11-16
Mai62%	.62%	.61%

Cotations au comptant:

Blé—No 2 rouge, nominal; No 3 rouge, \$1.84; No 2 dur, \$1.89%; No 3 dur, \$1.86 à \$1.87.
 Maïs—No 2 jaune, 97c à 97½c; No 4 jaune, 93½c à 95½c; No 1 blanc, 98c à 94c.
 Avoine—No 3 blanche, 57c à 58½c; standard, nominale.
 Seigle, No 2, \$1.50 à \$1.51.
 Orge, 90c à \$1.28.
 Graine de mil, \$3.25 à \$5.25.
 Graine de trèfle, \$11 à \$15.

MARCHÉ DE MONTREAL CEREALES

Blé No 1 Northern	2.10
— 2 —	2.10
— 3 —	2.05
Avoine No 1 C.W.	0.76½
— No 2 C.W.	0.76
— No 3 C.W.	0.75½
— No 1 extra pour le bétail	0.75½
— No 1 —	0.74½
— No 2 —	0.74
Avoine No 2 Blanche	0.70
— No 3 —	0.69
Maïs jaune No 3	1.20
Orge du Manitoba, No 3	1.26
— No 4	1.18

LE MARCHÉ DE LA FARINE

Fortes à boulanger	
Bakers Special	2 sacs 9.90
Manitoba S.B.	9.50
Keetaba	9.90
Montcalm	9.90
Medora	9.40
Patentes du Printemps:	
Royal Household	2 sacs 10.60
Five Roses	10.60
Glenora	10.00
Hurona à Pâtisserie	10.60
Harvest Queen	10.10
Patentes d'Hiver:	
Hurona (à pâtisserie)	2 sacs 10.50
Farine de blé-d'Inde blanc pour boulanger	6.60
— pour engrais.	5.20
Farine d'avoine:	
Avoine roulée, sacs de 90 liv.	3.40 3.60
— baril	0.00 7.45

ISSUS DE BLE

Son, au char, tonne	\$30.00
Grue, ———	\$33.00
Middlings d'Ontario, au char, tonne	\$35.00 37.00
Moulée pure, au char	42.00 45.00
Moulée mélangée	40.00

FOIN PRESSE ET FOURRAGE

Foin No 1	13.00 13.50
— No 2	13.00
— No 3	11.50
Foin et trèfle	10.50

FROMAGE — BEURRE — OEUFS

Montréal	
Fromage coloré de l'Ouest, le meilleur	0.24% 0.25
— blanc ———	0.24½ 0.24%
— blanc de l'Est ———	0.24¼ 0.24%
— coloré de l'Est ———	0.24 0.24½
— Oka ———	0.00 0.35
Beurre de crèmerie, 1re qualité	0.00 0.43½
— choix	0.43 0.43½
— de ferme	0.38½ 0.39
— 1re qualité	0.39½ 0.40

Dernières ventes de la Société Co-opérative-Agricole des Fromagers du Québec:—

Fromage blanc No 1	0.25 1-16
— No 2	0.24%
— No 3	0.24¼
— coloré No 1	0.25½
— No 2	0.00
— No 3	0.00
Beurre de crèmerie 1re qualité	0.43½
— bon	0.42%
— pasteurisé	0.43%

Oeufs strictement frais	0.53 0.55
— frais	0.50
— choisis No 1	0.42
— mirés	0.39
— No 2	0.34

FROMAGES IMPORTES

Bonne demande.
 Le fromage de Roquefort se vend 65c la livre. Très rare.
 Gruyère, très rare.

MIEL

Miel blanc No 1 en gâteaux	0.14% 0.15
— brun No 1	0.12½ 0.13
— coulé en chaudière de 30 lbs:	
Blanc, la livre	0.12½ 0.13
Brun, la livre	0.10½ 0.11
Miel de sarrasin	0.09 0.10

PRODUITS DE LA CAMPAGNE

Produits de l'érable.—On cote les prix suivants:	
Pur sirop d'érable, boîte de 8 lbs.	0.90 0.95
— de 10 lbs.	1.05 1.10
— de 13 lbs.	1.25 1.30
— choix extra	1.40 1.50

— sucre d'érable, la liv. 0.14 0.15

Fèves.—On cote les prix suivants:

Choisies à la main, lots de	
char	6.50 0.00
3 lbs. pickers	6.00 6.25
5 ———	5.65 5.75
7 ———	5.40 5.50

POMMES DE TERRE

De Québec, \$1.90 le sac de 80 livres, hors voie.
 De Québec, en gros, le sac, \$2.10.

GAZOLINE

Le gallon 0.27½

MARCHÉ A PROVISION

Porcs vivants, lots de choix, \$11.50 à \$11.25 les 100 liv., pesés hors charrs; porcs apprêtés fraîchement tués des abattoirs, \$15.75 à \$16.00 les 100 liv.; jambons, 8 à 10 liv., 25c la liv., jambons, 12 à 14 livres, 24 cents la livre, jambons poids moyens et lourds, 23c; bacon pour breakfast, 25 cents; bacon de choix Windsor, 27 cents la livre; bacon de Windsor, désossé 28 cents la lb.; saindoux, qualité "Pure Leaf", 19 à 19½c la liv. en seaux de 20 lbs., en bois; saindoux qualité "Pure Leaf", 18 à 18½c la liv. en seaux de 20 lbs. en ferblanc; saindoux composé, 15½ à 15¾c la liv. en seaux de 20 liv., en bois; saindoux composé, 14½ à 15c la liv., en seaux de 20 liv., en ferblanc.

HUITRES

Standard, sans écailles, No 3, le bidon	5.00
— le bidon	5,
De choix ———	8.25
— le bidon	3,
— le bidon	5.50
— le bidon	5,
— le bidon	9.00
Cape Cod moyennes le baril	9.00
Blue Points. ———	10.00
Malpèques ———	9.00 13.00

PEAUX VERTES

Boeuf inspecté No 1	0.00 0.25
— No 2	0.00 0.24
— No 3	0.00 0.23
Veau No 1	0.00 0.33
— No 2	0.00 0.31
Peau de mouton	2.60
Peau de cheval No 1	3.00 6.00

LEGUMES

Choux (Montréal), la douzaine	0.75 1.00
Laitues pommées de Boston, la douz.	2.00 2.25
Patates sucrées, le panier	1.75 2.00

OIGNONS

Espagnols, en caisse d'environ 130 livres, la caisse	5.75
Oignons rouges, la liv.	0.04

LE PRIX DES POMMES DE TERRE

L'arrivée récente de grandes quantités de pommes de terre sur le marché de Montréal a été la cause d'une baisse très sensible du prix de ces tubercules. On attribue l'augmentation de l'approvisionnement à l'arrêt subit de l'exportation à Cuba.

Vendredi dernier les Montagnes Vertes se vendaient \$2.25 le sac en gros; samedi des commerçants refusaient de les payer \$1.50. Plus tard elles se sont vendues jusqu'à \$1.75 tandis que les pommes de terre de Québec étaient cotées, par charge de wagon, de \$1.40 à \$1.65. Jeudi la hausse s'accroissait encore: les Québec se vendaient \$1.90 par charge de wagon et les Montagnes Vertes étaient très rares.

BEURRE, FROMAGE ET OEUFS

Le fromage et le beurre ont subi chacun une hausse de 1 cent environ depuis la semaine dernière et le ton du marché se maintient ferme. Le prix des oeufs de choix a haussé de 2 cents et celui des oeufs mirés de 3 cents par douzaine.

LE BLE ET LA FARINE

Il y a eu d'importantes fluctuations, depuis une semaine, dans les prix du blé qui, après avoir baissé sensiblement, se sont remis à monter pour atteindre, à peu près le même niveau qu'il y a huit jours.

Les prix de la farine ont baissé de 20 cents samedi dernier, mais vu la hausse du blé, les minoteries les ont haussés plus tard de 30 cents, ce qui les met aujourd'hui à 10 cents plus cher qu'avant la baisse.

FRUITS FRAIS ET FRUITS SECS

On note une légère baisse dans les prix des citrons et des pamplemousses, une hausse de 3 à 5 cents dans ceux des pelures de fruits et de 1 à 2 cents dans ceux des pruneaux de Californie, nouvelle récolte. Voici la dernière liste des prix:

POMMES

McIntosh Rouges No 1	8.00
No 2	5.75
No 3	4.50
Fameuses No 1	7.00
No 2	5.50
No 3	4.25
Baldwins No 1	5.75
No 2	4.75

FRUITS DE CALIFORNIE

Raisin "Emperor", le petit baril	5.50
Raisin Tokay, le panier	3.50 3.75
Poires Bartlett, la boîte	4.00 4.50
Poires Beurre Clairgeau	4.00 4.25
Poires Winter Nellis	0.00 5.00
Pêches, boîtes, la boîte	0.00 2.50
Raisins Almeria "extra fancy", la caque	7.25
"fancy"	6.75

FRUITS CANADIENS

Poires (paniers de 11 quarts environ)	0.75 1.00
Pêches (paniers de 11 quarts, environ)	0.75 1.00
Raisin bleu ou vert (pa-	

niers de 6 pintes)	0.25 0.30
Canneberges foncées de Cap	
Cod, le baril	10.50

ORANGES SUNKIST

Valences de Californie "Sun-	
kist", grosseurs 96 et 100	5.50
126 et 150	6.00
176, 200, 216 et 250	6.25 6.25

ORANGES MEXICAINES

126 et 150	2.65
176, 200, 216 et 250	2.85

CITRONS

Messina extra, de fantal-	
sie, grosseur 300 (bo-	
tes seulement)	5.75

PAMPLEMOUSSES

"Gray", grosseurs 54 et 64	4.00
80, 96	4.25

BANANES

Port Limon Jumbos, par	
régime	2.75 3.00

FIGES NOUVELLES DE CALIFORNIE

Figues de Californie, 5½ onces,	
la boîte	0.10

FRUITS SECS

Dattes nouvelles Hallowees, pa-	
quets d'une livre	0.11
Fine Hallowees, "Golden Stock"	
la livre	0.11
Anchor, 36 paquets à la caisse,	
le paquet	0.11
Dromadaire, caisse de 36 paq.,	
le paq.	0.14

Raisins de Corinthe La liv.

Corinthe, Filiatras, en cartons	
1 lb.	0.17
en vrac	0.16

Raisins de Malaga Liv.

Connaisseur, la bte	3.40
Extra Dessert, la bte	4.25
paquets	4.75
Royal, la bte	5.00
Impérial,	6.25
6 Couronnes, pqts., la bte	6.00
Excelsior, la bte	7.00

Raisins Sultana Liv.

Cartons, 1 lb	0.00
En vrac	0.00

Raisins de Valence Liv.

Valence fin,	
btes de 28 lbs.	0.00 0.00
choisi, btes de 28	
liv.	0.00 0.00
28 lbs.	0.00 0.00
sur couches, 4	
cour., btes de 28 liv.	0.00 0.00

Raisins de Californie Liv.

Epépinés, paq. 1 lb. fancy	0.00 0.11½
paq. 1 lb. choix	0.00 0.11
Muscatel, 3 Couronnes, btes de	
50 liv.	0.10½

Fruits évaporés Liv.

Abricots, boîte 25 lbs.	0.00 0.20
Pêches, boîtes 25 lbs.	0.00 0.12
Poires, boîtes 25 lbs.	0.00 0.00
Pommes tranchées, éva-	
porées, btes de 50 liv.	0.00 0.12

Pelures de Fruits Liv.

Citron	0.23 0.24
Citronnelle	0.28 0.29
Orange	0.24 0.25

Pruneaux de Californie Liv.

Boîtes de 25 lbs.	
30-40	0.13½
40-50	0.13
50-60	0.12½
60-70	0.12½
70-80	0.12
80-90	0.11½
90-100	0.11

NOIX ET AMANDES

Noix écalées, la livre	0.45
Amandes écalées, boîte de 28	
liv., la liv.	0.45
Avelines, les meilleures,	0.20
Pécans (pécanas),	0.20
Pécans cassées	0.25
Amandes,	0.21
Noix,	0.22
Peanuts Bon Ton,	0.18
Amandes Tarragone	0.20 0.21
Marbot	0.00 0.18
du Brésil	0.00 0.22
de coco râpées à la	
lb.	0.25 0.30
Cerneaux	0.42 0.44
Peanuts rôties, Coon	0.08½ 0.09
rôties, G.	0.09 0.09½
rôties, Bon Ton	0.12½ 0.13½

CONSERVES DE LEGUMES ET DE FRUITS, ETC.

La hausse de certaines conserves de légumes et de fruits s'est encore accentuée. Le blé-d'Inde a augmenté de 10 cents par douzaine de boîtes de 2 livres; les conserves de pommes Standard ont subi une hausse de 5 cents. Le prix des pois verts secs cassés a monté de \$6.50 à \$7 et \$7.50.

Nous cotons:

CONSERVES DE LEGUMES

Asperges (Pointes), 2 lbs.	0.00 2.50
entières, can. 2 liv.	0.00 2.50
Californie, 2½ liv.	3.40 3.75
Betteraves tranchées, 3	
liv.	0.00 1.00
Blé-d'Inde, 2 liv.	0.00 1.50
en épis, gal.	0.00 0.00
Catsup, bte 2 lbs., doz.	0.00 0.05
au gal., doz.	0.00 5.00
Champignons hôtel, boîte	0.00 0.00
1er choix	0.00 0.00
choix, btes	0.00 0.00
Choux de Bruxelles imp.	0.21 0.22
Choux-fleurs	2 lbs. 0.00 1.05
Citrouilles	3 lbs. 0.00 1.90
gal.	0.00 3.00
Epinarde	gal. 0.00 0.00
2 lbs.	0.00 0.00
3 lbs.	0.00 0.00
Fèves Golden Wax	2 lbs. 0.00 1.45
Fèves vertes	2 lbs. 0.00 1.45
de Lima	2 lbs. 0.00 1.50
Flageolets importés bte.	0.16½ 0.18
Haricots verts imp. bte.	0.00 0.00
Macédoine de légumes bte	0.00 0.00
Petits pois imp. moyens, bte.	0.19½ 0.21½
mi-fins,	0.21½
fins,	0.22½
très fins,	0.24
extra-fins,	0.26
Pois Can., English Garden	1.20
Early June	1.35
Tomates, 2 liv.	0.00 2.25
gall.	0.00 0.50
Truffes, ¼ boîte	0.00 10.00

Conserves de Fruits

Par doz., groupe No. 1	No. 2
Ananas coupés en dés	
..... 1½ lb. 0.00	1.80
..... importés . 2½ lb. 2.75	3.25
..... entiers (Can.)	
..... 3 lb. 0.00	3.50
..... tranchés (Can.)	
..... 2 lb. 0.00	3.85
..... râpés (emp. Can.)	
..... 2 lbs. 0.00	2.80
Bluets, 2 liv. 0.00	1.00
Carises rouges sans noy- au .. 2 lbs. 0.00	1.75
Fraises, sirop épais, 2 lbs. 0.00	2.05
Framboises, sirop épais	
..... 2 lbs. 0.00	1.75
Gadelles rouges, sirop	
épais .. 2 lbs. 0.00	0.00
..... noires, sirop	
épais .. 2 lbs. 0.00	0.00
Marinades en seau, 5 gal. 0.00	3.50
Marinades can., 1 gal. gal. 0.00	0.95
3 gals .. 0.00	1.45
3 gals. 0.00	2.05
Olives, 1 gal. gal. 0.00	1.77½
Pêches jaunes .. 2 lb. 0.00	1.90
..... 3 lbs. 0.00	3.35
Poires Bartlett .. 2 lbs. 0.00	0.00
..... 3 lbs. 0.00	0.00
Pommes Standard. 3 lbs. 0.00	1.15
Pommes Standard . gal. 0.00	3.40
Mûres, sirop épais . gal. 0.00	0.00
Prunes, Damson, sirop	
épais .. 3 lbs. 1.10	1.15
..... Lombard, sirop	
épais .. 3 lbs. 1.02½	1.05
..... de Californie	
..... 2½ lbs. 0.00	2.75
..... Greengage, sirop	
épais .. 2 lbs. 1.10	1.12½
Rhubarbe Preserved 3 lbs. 0.00	1.55
Carises blanchesdoz. 0.00	2.25
..... noires doz. 0.00	2.40

Légumes secs.

Orge mondée, sac .. 0.00	4.25
Fèves blanches, (Can.)	
boisseau .. 6.60	6.75
..... triées à la main .. 0.00	0.00
Orge perlée, sac .. 0.00	6.25
Fèves jaunes, minot .. 6.00	6.30
Lentilles rouges, par sac,	
lb. 0.11½	0.12½
Pois verts, No 1 .. lb. 0.07	0.07
..... cassés, le sac .. 7.00	7.50
Blé-d'Inde à soupe, cassé,	
le sac .. 2.90	

EPICES PURES, GRAINES ET SEL, ETC.

L'unique changement qu'il y ait à signaler dans le prix des épices, graines, etc. est une augmentation de 2 cents pour la graine de lin non moulu qui se vend aujourd'hui 8 cents la livre.

Le riz est aussi sans changement, mais sa récolte ayant été bonne on note une tendance à la baisse.

Nous cotons:

Allspice moulu .. lb. 0.00	0.17
Anis .. lb. 0.00	0.13
Clous de girofle moulu lb. 0.00	0.30
Cannelle en rouleau .. lb. 0.00	0.13½
Clous de girofle entiers	
lb. 0.00	0.23½
Chicorée canadienne .. lb. 0.00	0.12
Crème de tartre .. lb. 0.00	0.55
Colza .. lb. 0.07	0.08
Gingembre en racine.. lb. 0.16	0.20
Graine de lin non mou-	
lue .. lb. 0.00	0.08
..... moulu lb. 0.06	0.07
..... dechanvre.... lb. 0.07½	0.08
Macis moulu .. 1.00	
Millet, liv. 0.00	0.12
Mixed spices moulues.. lb. 0.18	0.20
Moutarde en vrac, la liv. 0.00	0.15

Muscade moulue . . . lb. 0.00	0.65
Piments (clous ronds) lb. 0.00	0.13
Poivre blanc rond . . lb.	0.32
..... blanc moulu . . lb. 0.00	0.34
..... noir moulu . . lb. 0.00	0.26
..... rond, liv.,.... liv. 0.00	0.28
..... de Cayenne pur lb. 0.00	0.30
Whole pickle spice . . lb. 0.00	0.15
Sel fin en sac, 200 liv. . 0.00	1.45
..... en ¼ de sac . . lb. 0.00	0.45
Quart, 2½ lbs. baril . . . 0.00	3.65
..... quart, 3 liv.	3.50
..... quart, 5 lbs.	3.40
..... quart, 7 lbs.	3.30
Fine .. 0.00	2.15
Dairy .. 0.00	2.45
Gros sel, sac .. 0.00	1.05

RIZ

Riz importés:	
Riz Patna, sacs de 112 lb.:	
suivant qualité . . . lb. 0.0	0.07½
..... Carolina lb. 0.07½	0.08
..... moulu	0.07
..... soufflé (puffed) cse	
de 36 paquets de 2 btes 0.00	4.25
Les prix ci-dessous s'entendent f.o.b.	
Montréal.	
Qualité B, sac 250 lbs.....	4.30
..... C, sac 100 lbs	4.10
Sparkle .. 6.40	
India Bright, sac 100 lbs.....	4.45
Lustre .. 4.40	
Polished Patna .. 4.60	
Pearl Patna .. 5.10	
Impérial lacé Patna .. 5.30	
Crystal Japan .. 5.10	
Snow Japan .. 5.30	
Ice Drips Japan .. 5.40	

FARINES ET PATES ALIMENTAIRES

La baisse des prix des farines a été de trop courte durée pour avoir affecté les marchandises tenues par les commerçants en gros, comme on le verra par la liste suivante:

Farine Household, qrt.	11.75
..... à pâtisserie Ocean, qrt.	10.75
..... d'avoine, granulée, sac. 4.00	
..... standard, sac. 4.00	
..... fine, sac .. 4.00	
..... roulée, baril . 7.50	
..... sac .. 3.50	
Banner, Saxon et Quaker Oats,	
et Ogilvie, cse .. 0.00	4.85
Cream of Wheat, cse .. 0.00	6.00
Fécule de maïs, 1re qua-	
lité, le sac de 98 liv. . . 0.00	3.00
..... pomme de ter-	
re, pq. de 1 liv., doz. . 0.00	0.00
..... "Canada Starch", 16	
onces, caisse .. 3.00	
..... Saint-Laurent, 12	
onces, 2 doz.	2.75
Vermicelle, macaroni et	
spaghetti canadiens	
btes de 5 lbs., lb..... 0.00	0.07
En vrac, bte 30 liv. . . . 0.00	2.20
Paquets de 30 liv. . . . 0.00	2.30
Nouilles aux oeufs:	
Spaghetti, pâtes assorties:	
..... alphabets, chiffres, animaux, nouilles, coudes, importés en	
vrac, liv.	0.00
..... 0.07½	
En paquets de 1 liv. . . . 0.00	0.07½
Tapioca perlé, en sac, liv. 0.08½	0.09
Sagou .. lb. 0.08½	0.09

HUILE DE COTON

L'huile d'olive devenant rare, l'huile de coton est de plus en plus en demande, aussi son prix augmente-t-il. Il a subi, depuis la semaine dernière, une hausse de 10 cents par gallon. On cote.

Au baril, le gallon .. .	1.70	1.85
--------------------------	------	------

FICELLE DE COTON

3 brins, blanche, la liv. 0.35	0.35½
4, la liv.	0.37½
4 colorée	0.42½

PAPIER D'EMBALLAGE

Papier brun en rouleaux	0.05½
..... Manille en rouleaux ..	0.06
Papier Manille 13 x 17 est coté	0.00

SAVON DE CASTILLE

Le savon de Marseille en morceaux se vend \$7.00 la caisse et de 17c à 18c la livre, poids net, blanc ou marbré.

HUILE DE CASTOR

Nous cotons:	Grosse	Doz.
Bouteilles de 1 oz.	4.50	0.40
..... 3 oz.	9.25	0.85
..... 2 oz.	0.00	0.70
..... 4 oz.	11.50	1.10

THE

Congou commun	0.15	0.21
Thés noirs Ceylon:		
Pekoe	0.23	0.26
Orange Pekoe	0.30	0.35
Japon commun		0.22
Japon moyen		0.26
..... choix		0.30
..... extra		0.37½
Pinz Suez Young Hyson 0.15		0.18
Gunpowder commun	0.15	
..... moyen		0.18
..... Pea Leaf		0.24
..... Pin Head		0.33
Formosa Oolong		0.40

PRODUITS CHIMIQUES ET DROGUES

La gélatine blanche en feuille a augmenté de 10 à 15 cents et les tourteaux de lin moulu de 75 cents, mais on note une baisse de 1 cent par livre pour la soude caustique en morceaux. On cote:

Acide borique, bis de 336 lbs. lb.	0.25
Alun, barils de 336 lbs.....lb.	0.05
..... 112 lbs.....lb.	0.09
Blanc de céruse, bris de 336 lbs.	
..... la liv. 0.02	0.03
Boules à mites	0.25
Borax en cristaux, bris	
de 336 lbs. 0.09½	0.12
Camomille lb. 0.00	0.90
Campêche (Extrait de)	
boîtes de 12 lbs., .. lb. 0.00	0.00
btes 24 lbs, pqt 1 lb., lb. 0.00	0.14
Camphre, la livre	0.00
0.85	
Carbonate d'ammoniaque,	
brls., 112 lbs., la liv.	0.00
0.20	
Cire blanche lb. 0.40	0.45
Couperose, bris 370 lbs. lb. 0.05	0.04
Gélatine rouge en feuilles (il n'y en a pas sur le march).	
..... blanche en feuille	
..... lb. 0.80	0.90
..... doz. 0.00	1.50
Gomme arabique lb. 0.00	0.45
Houblon pressé lb. 0.20	0.22
Lessive commune manque	
..... commune, grosse .. . manque	
Paraffine pour cierges lb. 0.10	0.12
Plâtre à terre, sac 100 lbs, sac 0.60	
Poudre insecticide .. lb. 0.00	0.95
Résine blanche lb. 0.03½	0.05
..... G., suiv. quart lb. 0.02½	0.04
Salpêtre en cristaux, brls.,	
112 lbs. 0.03	0.12
Sel à Médecine lb. 0.06	0.03
Soda à pâte 112 lbs..... 0.00	2.75
..... laver, 100 lbs. . 1.30	1.55
Soude caustique en mor. 100 lbs. 5.50	
..... 50 lbs. 0.00	
Soufre en bâtons, bris. 336	
lbs lb. 0.04	0.05
Vitriol, bris. 0.16	0.18
Soufre moulu, sacs 112 lbs 0.02½	0.04
Tourteaux de lin moulu,	
sac 2.75	2.90
Glucose en quart, les 100 liv. . . 7.50	
..... ¼ quart	4.65
petits barils	4.80

Table Alphamétique des Annonces

American Pad 46	Chipman-Holton 39	Garrand Terroux & Cie 21	McLaren Light 6
Arlington 40	Church & Dwight 4	Gillett Co (Ltd) E. W. 12	Maxwells Limited 28
Assurance Mont-Royal 24	Cie d'Assurance Mu- tuelle du Commerce 24	Gipe-Hazard 44	Montbriand, L.-R. 21
Baker & Co. (Walker) 8	Clark Wm. 8	Gonthier & Midgley 21	Nova Scotia Steel Co. 22
Banque d'Hochelega 22	Climax Baler 47	Green Shields 34	Pacifique Canadien 10
— Nationale 22	Connors Bros. 12	Imperial Tobacco 13	Parsons & Parsons 42
— Molson 22	Cottam Bird Seed 21	Jonas & Cie H.	Pink 30
— Provinciale 22	Couillard Auguste 21	Couverture intérieure 2	Port Hope Sanitary 31
Barnett G. & H. Co. 32	Disston Saw 29	Kingston Hosiery 46	Prévoyants du Cana- de (les) 24
Benoit & De Grosbois. 24	Dom. Canners (Ltd.) 3	Lacaille Gendreau & Cie 8	Racine 41
Borden Milk . Couverture	Dominion Textile	La Prévoyance 24	Rolland & Fils J.-B. 21
Bowser 10	... Couverture	La Sauvegarde 24	St. Lawrence Sugar Co. 11
Brandram-Henderson . 27	Dominion Wadding 38	Leslie & Co., A. C. 26	Schofield 36
British Colonial Fire	Eddy E. B. & Co. 11	Liverpool-Manitoba 24	Star Egg 6
Ass. 25	Esinhart & Evans 24	Lovell (John & Son). 4	Sun Life of Canada 24
Brodie & Harvie 8	Federal Securities 21	Martin G.-E. 21	United Shoe Machine- ry Co (Ltd)
Bryant Dunn & Co. 22	Fairbanks N. K. 5	Martin, P.-P. 45	... Couverture
Canada Life Assuran- ce Co. 24	Fontaine Henri 21	Mathieu (Cie J.-L.) 11	Western Ass. Co. 24
Canada Brush 28	Fortier Joseph 21	McArthur, A. 26	
Canadian Nation- al Carbon Co. 7	Gagnon P.-A. 21		
Caron L.-A. 21	Garneau 37		
Channel-Chemical 9			

Maison fondée en 1870.

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE
Ferromerie et Quincaillerie, Verres
à Vitres, Peintures, etc.

Spécialité: Peêles de toutes sortes
Nos. 232 à 239 rue S.-Paul
Ventes 12 et 14 S.-Amable, MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voya-
geurs et fait bénéficier ses clients de
cette économie. Attention toute spé-
ciale aux commandes par la maille. Mes-
sieurs les marchands de la campagne
seront toujours servis au plus bas prix
du marché.

L.-A. CARON, Téléphone Bell
MAIN 2579
Comptable licencié

Institut des Comptables et Au-
diteurs de la Province de Québec,
48, Notre-Dame O., Montréal.

PAIN POUR OISEAU est le "Cot-
tam Bird Seed" fabriqué d'a-
près six brevets. Marché lisse de
confiance; rien ne peut l'approcher
comme valeur et comme popularité.
Chez tous les fournisseurs en gros.

JOSEPH FORTIER
Fabricant-Papetier

Atelier de réjgure, reliure, typo-
graphie, relief et gaufrage, fabri-
cation de livres de comptabilité.
Formules et fournitures de bureau
210 OUEST rue NOTRE-DAME
(Angle de la rue S.-Pierre). MONTREAL

Nous avons à vendre pour \$5,000 ou
n'importe quelle partie de cette som-
me en actions de la "FRONTENAC
BREWRIES, LTD." à un prix at-
trayant.

Federal Securities Co.

205 rue Saint-Jacques, Montréal.
Tél. Main 5500

New Victoria Hotel
H. FONTAINE, Propriétaire
QUEBEC
L'Hôtel des Commis-Voyageurs
Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50

GARAND, TERROUX & CIE
Banquiers et Courtiers
48 Ouest rue Notre-Dame, Montréal

L.-R. MONTBRIAND
Architecte et Mesureur,
230 rue S.-André, Montréal.

G.-E. MARTIN
Comptable, Liquidateur et
Auditeur
211 Edifice McGill, Montréal
Tél. Main 5122.

GEO. GONTHIER H.-E. MIDGLEY
Licencié Inst. Comptable Comptable-Incorporé
GONTHIER & MIDGLEY
Comptables et Auditeurs
108 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL
Téléphone MAIN 3701-519
Adresse télégraphique - "GONTLEY."

P.-A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered Accountant)
Chambres 815, 816, 817, Edifice
Banque Québec.
11 Place d'Armes, MONTREAL.
Téléphone Bell Main 4912.

Ouverture des Classes

Fournitures Classiques, Ca-
hiers d'exercices, papier
qualité supérieure, Papier
Ecolier, Bloc-Notes, Papier
à lettres, Boîtes de Papete-
rie, Plumes, Crayons, Ardoi-
ses, Boîtes d'écoliers, etc.,
etc.

Demandes échantillons
et prix à

La Cie J.-B. Rolland & Fils,
53, rue S.-Sulpice, Montréal

FINANCES

LA NOTE AMERICAINE

Montréal, 21 novembre 1916.

Les facteurs de hausse apparaissent si nombreux à l'observateur qu'il lui est difficile d'en faire le compte et la force du marché est si grande qu'elle dépasse la commune mesure.

La guerre est la cause déterminante du formidable essor industriel et celui-ci a pour conséquence le prodigieux enrichissement de tous. Jamais l'Américain n'a eu autant d'argent et jamais il n'a eu aussi grande capacité d'achat. Il achète les obligations des Alliés et il achète les valeurs américaines de tout repos; il vit si largement qu'à New-York la dépense semble vertigineuse. Ses disponibilités cependant s'accroissent ainsi que le prouve le flot montant de l'or dans les banques. Le plus extraordinaire de cette situation c'est que rien encore n'annonce qu'elle doive se modifier dans un avenir prochain puisque la paix est encore lointaine.

Dans son message du 5 décembre, le président recommandera, croit-on, au Congrès, d'autoriser un relèvement des taux des chemins de fer; le Central Leather a déclaré un dividende supplémentaire de 2; le Atlantic Coast Line a porté son dividende semestriel à 3½ p.c. et le South Penna Oil en a déclaré un de \$6; le prix du cuivre-métal est monté à 35 cents; on parle d'un relèvement du prix du pétrole brut et on évalue les recettes d'octobre du Bethlehem Steel à \$7,000,000. Tels sont les principaux faits favorables au marché qui, pourtant, à fléchi. Cette réaction difficile à com-

prendre à première vue, n'a pas, semble-t-il, une signification autre que celle d'un recul assez naturel à la suite d'une longue et forte hausse. Elle n'a rien qui doive surprendre, mais il est bon d'en tenir compte comme d'un rappel à la prudence.

Depuis plusieurs jours les grands financiers ont perdu tout contrôle sur la Bourse, le public achète à tour de bras et perd son sang-froid. Dans ces conditions il est bon d'être prudent et de penser qu'on ne s'appauvrit pas en encaissant un bénéfice. A Wall Street, comme à la chasse, un bon tient vaut mieux que deux tu l'auras.

Certes les valeurs monteront encore et beaucoup, mais pour le moment une réaction, plus accentuée encore que celle à laquelle nous avons assisté, est dans le domaine du possible.

BRYANT, DUNN & CO.

GAFRANTIES D'EMPRUNT

Il a été déposé beaucoup plus que les \$300,000,000 de garanties exigées comme garanties subsidiaires pour couvrir le récent emprunt fait aux Etats-Unis, par le trésor britannique. On estime que les garanties étrangères encore disponibles pour le gouvernement détenues par des actionnaires américains dépassent \$3,000,000,000, de sorte que le gouvernement aura d'amples garanties subsidiaires pour négocier d'autres emprunts américains, si nécessaire.

"Légaré Automobile, limited".

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, des lettres patentes supplémentaires, en date du 20 octobre 1916, à la compagnie "Légaré, Gadbois Automobile, limited", par lesquelles son nom est changé par celui de "Légaré Automobile, limited", et de plus lui accordant les pouvoirs additionnels suivants:

Manufacturer et faire le commerce général de meubles, d'articles de bois et de feronnerie et généralement de tout ce qui peut être l'objet du commerce, sauf les denrées;

Acquérir par achat, sur vente privée, judiciaire, publique ou toute autre, échange, donation, dation en paiement, ou de quelque manière et à quelque titre que ce soit, louer, recevoir à titre de prêt, de nantissement, de dépôt, de garantie, posséder, retenir, détenir, exploiter et occuper à quelque titre et de quelque manière que ce soit tous droits et biens, tant corporels qu'incorporels, qu'ils soient meubles ou immeubles et sans aucune exception quelconque;

Vendre, donner à bail, en nantissement, en dépôt, en garantie, en échange, en paiement et généralement aliéner, céder, transporter ou disposer de quelque manière et à quelque titre que ce soit des droits et biens mention-

nés dans la clause précédente. Grever de servitudes et hypothéquer tous immeubles quelconques et consentir, soit comme bailleur ou preneur, tout bail emphytéotique;

Exercer tous les pouvoirs mentionnés dans les trois clauses précédentes chaque fois, aussi souvent et dans tous les cas, circonstances et conditions où la compagnie jugera qu'il est de son intérêt, utile, avantageux ou nécessaire à ses entreprises d'exercer aucun desdits pouvoirs;

Emprunter tous montants que la compagnie jugera utile ou nécessaire d'emprunter pour les fins de ses entreprises ou l'exercice d'aucun de ses pouvoirs et ce en aucun temps et aussi souvent qu'elle le jugera à propos, et faire lesdits emprunts aux termes et conditions et en donnant les garanties et hypothèques que la compagnie trouvera raisonnables;

Emettre, en aucun temps et aussi souvent que la compagnie le jugera utile ou nécessaire, des actions obligations (débentures stock) et en disposer, pour les montants et aux termes et conditions que la compagnie croira raisonnables;

Hypothéquer, garantir, ou mettre en gage par acte authentique pour garantir le paiement des obligations, débentures et débentures stock qu'elle est autorisée à émettre par la loi ou sa charte, les biens, mobiliers ou immobiliers, présents ou futurs, que la compagnie possède ou possèdera dans la

province et d'une manière générale exercer sous les conditions y mentionnées, tous les pouvoirs mentionnés aux articles 6119A à 6119D inclusivement des statuts refondus de Québec 1909;

Construire ou faire construire toutes bâtisses et constructions quelconques, ou agir comme entrepreneur pour toutes espèces de constructions et bâtisses;

Acquérir de quelque manière que ce soit, posséder et détenir, exploiter et utiliser toutes espèces de franchises et privilèges;

Distribuer en nature parmi ses actionnaires tous biens de la compagnie, et en particulier, toutes actions ou autres valeurs d'autres corporations, corps publics, ou compagnies, que la compagnie peut posséder;

Emettre et distribuer des actions acquittées et non sujettes à appel, obligations, actions-obligations ou autres valeurs de la compagnie, et payer avec icelles pour tous services, toutes dettes et obligations de la compagnie.

Faire tous contrats de louage, de service, de cautionnement, de mandat, d'agence, de transaction et généralement tous contrats et conventions quelconques dont est capable une corporation sans aucune exception.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingtième jour d'octobre 1916.

C.-J. SIMARD,

Sous-secrétaire de la province.

Les Prévoyants du Canada Assurance fonds de pension

Capital autorisé \$500,000
Actif du fonds de pension,
le 30 sept. 1916. \$934,003.81

ACHETEZ DES PARTS DES PREVOYANTS DU CANADA.

Parce que c'est un placement sans
pareil;
Parce que c'est avec la plus petite
prime, la plus grosse rente;
Parce que c'est la seule Compagnie
à "Fonds Social" faisant une spé-
cialité de fonds de pension.

TOTAL de l'actif du fonds de pen-
sion seulement \$934,003.81.

ANTONI LESAGE, gérant général.
BUREAU PRINCIPAL:
Edifice "DOMINION" 126 rue
S.-Pierre, Québec.
BUREAU A MONTREAL
Chambre 22, Edifice "La PATRIE";
X. LESAGE, gérant.

A Propos de la "Canada Life"

Les agents de la "Canada Li-
fe" ont fait en 1915 pour \$1,-
000,000 de plus d'affaires en Ca-
nada que l'année précédente.

La "Canada Life" a payé aux
porteurs de polices, en 1915, \$7,-
322,201, soit plus de \$2,000,000
de plus que les paiements pour
les mêmes fins de n'importe
quelle année précédente et les
dividendes des porteurs de poli-
ces ont absorbé la majeure par-
tie de cette somme.

Le revenu de la "Canada Li-
fe", en 1915, a été de \$9,323,-
622.19, soit le plus élevé dans les
annales de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à
\$1,480,866.

Le total des dividendes payés
aux porteurs de polices, en 1915,
a été de plus de \$2,800,000.

HERBERT C. COX

Président et gérant général

IMPRENABLE

ACTIF \$74,326,423
Augmentation pour
1915 10,138,767
ASSURANCES EN VI-
GUEUR 257,404,160
Augmentation pour
1915 39,104,82
SURPLUS NET NON
DISTRIBUE 7,545,59
Augmentation pour
1905 1,041,797

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA
SIEGE SOCIAL-MONTREAL

WESTERN ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

ACTIF, au-delà de - \$3,000,00
Bureau Principal: TORONTO
(Ont.)

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-Président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant

ASSUREZ-VOUS DANS

La Sauvegarde

- 1^o PARCE QUE Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2^o PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3^o PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4^o PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5^o PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social—Angle des rues Notre-
Dame et S.-Vincent, Montréal

ASSURANCES

Cautiennements
Judiciaires

Garantie de Contrats
Fidélité des Employés

Vie, Accidents, Maladies
Vol, Bris de Glaces
Attelages

Responsabilité
de Patrons et Publique
Pharmaciens, Automobiles

LA PREVOYANCE

160 rue S.-Jacques, Montréal

TEL. MAIN 1626

J.-C GAGNE, gérant général

l'Assurance Mont-Royal

Compagnie Indépendante (Incendie)

BUREAUX: EDIFICE LEWIS

17 rue S.-Jean, Montréal

l'hon. H. B. Rainville, Président

E. Clément, Jr., gérant général

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

— BUREAU —

EDIFICE LAKE OF THE WOODS

39 rue S.-Sacrament

Téléphone Main 553 MONTREAL

La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce

Contre l'Incendie
Actif excédant - - - \$700,000
DEPOT AU GOUVERNEMENT
en conformité de la nouvelle loi des
Assurances de Québec, à Edouard VII
Chap. 69.

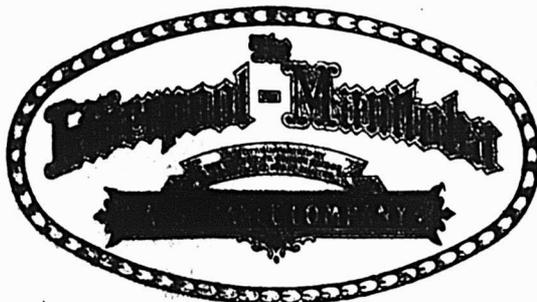
Bureau principal:
15 rue Girouard S.-Hyacinthe.

Bureau Principal

angle de la rue Dorchester ouest
et l'avenue Union, MONTREAL

DIRECTEURS:

J.-Gardner Thompson, Prési-
dent et directeur gérant; Le-
wis Laing, Vice-Président et
Secrétaire; M. Chevalier; A.-
A. G. Dent, John Emo, Sir
Alexandre Lacoste, Wm. Mol-
son Macpherson, J. C. Rim-
mer, Sir Frederic Williams-
Taylor, L.L.D., J. D. Simpson,
Sous-Secrét.



Benoît & De Grosbois Auditeurs

Comptables et Liquidateurs

CHAMBRE 5

No 3 rue Notre-Dame Est, MONTREAL

Téléphone Main 2617

ASSURANCES

CARACTERISTIQUES DE LA LOI D'ASSURANCE DU QUEBEC

Les caractéristiques de la Loi d'assurance du Québec, plus particulièrement en ce qui concerne l'assurance-vie, furent discutées récemment par M. J. Armitage Ewing, C.R., du Barreau de Montréal dans un discours très instructif fait au Toronto Insurance Institute. Après avoir retracé les origines des lois de la province du Québec, M. Ewing fit l'examen des lois présentes.

Une certaine partie du code civil — dit-il — traite de l'assurance; il avance les principes généraux, tels que le contrat, le paiement des primes, les garanties, la nécessité d'un intérêt assurable, etc. Certains de ces articles sont dérivés des autorités anglaises, d'autres proviennent des autorités françaises et la plupart des autorités françaises et anglaises ou des Etats-Unis. Les principes avancés ne diffèrent pas matériellement des lois qui prévalaient dans les provinces anglaises avant que les divers statuts d'assurance fussent passés.

LA LOI D'ASSURANCE DU QUEBEC

Québec, suivant l'exemple de la plupart des autres provinces, a, dans ces dernières années promulgué une loi d'assurance. La plus grande partie de cette loi a pour objet la formation, l'organisation, l'enregistrement et le licenciement des compagnies, et les prévisions régissant les compagnies d'assurance-feu, mutuelles et ordinaires et les associations à bénéfice. Les articles concernant les compagnies d'assurance-vie

spécialement sont peu nombreuses et comme ils traitent principalement de détails, les règlements départementaux sont de très peu d'intérêt à rassembler. Il sera fait exception pour le fait qu'un agent d'assurance ne peut opérer dans la province à moins d'y résider.

Québec a une loi des femmes et enfants, comme l'Ontario et les autres provinces ont des articles de leurs lois, concernant les bénéficiaires préférentiels. Dans le Québec, cependant, les bénéficiaires préférentiels ne sont pas aussi nombreux que ceux de l'Ontario. Ils sont dans le cas d'un homme, sa femme, son enfant et l'enfant de sa femme; dans le cas d'une femme, son enfant. Les bénéficiaires peuvent être nommés soit par la police elle-même, soit par appropriation par un document subséquent, soit par volonté. Une femme peut assurer sa vie pour le bénéfice de ses enfants, ou leur approprier une police sans le consentement de son mari. Une police en faveur d'un bénéficiaire préférentielle, ne peut être changée sans son consentement, sauf en faveur d'un autre bénéficiaire préférentiel. Elle peut être assignée ou rendue avec le consentement de tous les bénéficiaires s'ils sont en âge. Les revenus de la police ne peuvent être saisis soit par les créanciers de l'assuré, soit par ceux du bénéficiaire.

Quand les bénéficiaires meurent d'abord

Quand les bénéficiaires préférentiels meurent avant l'assuré, des circonstances variées doivent être considérées pour déterminer qui a droit à l'argent. Quand un tel bénéficiaire est un enfant, ses descendants prennent sa part,

qu'un partage égal ait été fait ou non. Lorsque plusieurs enfants sont bénéficiaires et qu'aucun partage n'a été fait, si l'un des enfants meurt avant l'assuré, sans autre formalité, les accroissements vont en faveur des enfants survivants. Quand l'assurance est en faveur d'une femme et d'un enfant ou d'enfants, également sous répartition, si la femme meurt avant l'assuré, son titre de bénéficiaire est reporté sur l'enfant ou les enfants, et si tous les enfants décèdent avant l'assuré, le montant total d'assurance va à la femme.

Quand le seul bénéficiaire en faveur duquel l'assurance existe, soit femme ou enfant ou tout autre meurt avant l'assuré, la police revient à l'assuré sauf dans le cas d'un enfant laissant des descendants.

Le bénéfice de toute part dans une répartition revient à l'assuré, sauf dans le cas d'un enfant auquel la police fut répartie, mourant avec descendance.

Il est à noter, dans tous ces cas, que si la femme est le seul bénéficiaire, ou qu'une répartition existe en sa faveur, cela ne fait rien qu'elle laisse de la descendance ou non, car la police ou sa part suivant le cas peut être rendue à son mari.

Des représentants de confiance peuvent être nommés par l'assuré pour recevoir l'argent des polices au profit des bénéficiaires. Si aucun représentant n'a été nommé, le paiement est fait directement aux bénéficiaires. Les parts des mineurs, s'il n'y a pas de curateur, sont payées aux exécuteurs testamentaires de l'assuré et s'il n'y en a pas à leurs tuteurs ou à leurs gardiens.

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés

Tôles Galvanisées



"Queen's Head"

Le type du genre connu depuis un demi-siècle.
Jamais égalées comme qualité.

A. C. LESLIE & CO., LIMITED
- MONTREAL -

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3.
Papiers de Construction, Feutre à Doubler et à Tap-
pisser. Produits du Goudron. Papier à Tapisser et à
imprimer. Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné

"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

81 RUE MCGILL, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre
et Logan. Moulin papier, Joliette, Qué.

LES MOTS PAR L'IMAGE

A LA FERME



1. Bidon de réception (pour le
lait à la fromagerie)
Pas "grand canisse"

2. Bidon de transport.
3. Scie à douves, à baril (con-
vexe).

- 3a. Scie à douves (droite).
4. Vagonnet d'enfant (pas "ex-
press".)
5. Falot (pas "fanal"). Il ne
faut pas confondre "fanal"
qui est une grosse lampe fixe
de navire, de phare, etc., et
"falot" qui est une lanterne
portative que nous connais-
sons tous.
6. Arrosoir.
7. Pomme d'arrosoir.
8. Bidon à pétrole (et non
"can" ou "canisse à cara-
cine", de "kerosene").
9. Jument suitée (une brebis
suitée, une vache suitée se
disent aussi pour indiquer
qu'elles sont accompagnées
de leur progéniture).
10. Burette (pas "bibrette", ni
huileur, de "oiler").
11. Chèvre, ixé, X (Rinfret),
chevalet.
12. Echelle à coulisse
a) échelons (de préf. à "bar-
reau").
b) montants.
13. Puisette ou puisoir (pas
"dipper").
13a. Alvéoles (cellules d'abeil-
les).
14. Fourragère (pas "ouaguine
à foin").
15. Cuisinière (pas "poêle à coo-
kery").
16. Cosse, gousse (pas "gosse")
de pois.
17. Capsule (m. q. "tête") de
pavot.
18. Cône, strobile (pomme de
pin).
19. Laveuse, machine (pas
"moulin") à laver.
20. Ecouvillon.
21. Tête-de-loup. Brosse au bout
d'un long manche.

FERRONNERIE---Marché de Montréal

FERRONNERIE PLOMBERIE

Tuyaux de Plomb

Les prix sont de \$13.00 net pour tuyaux en plomb et de \$14.00 net pour tuyaux de plomb composition (100 liv.)

Tuyaux de renvoi en fonte et accessoires

Les escomptes sur les prix de la liste sont: tuyaux légers, 60%; tuyaux moyens et extra-forts, 60-10, et accessoires légers, moyens et extra-forts, 65 pour cent.

Tuyaux en fer noir

Prix augmentés.

¼	100 pieds	3.30
½	_____	3.30
¾	_____	3.25
1	_____	5.18
1 ¼	_____	7.65
1 ½	_____	10.35
1 ¾	_____	12.38
2	_____	16.65
2 ½	_____	26.33
3	_____	34.43
3 ½	_____	43.24
4	_____	51.23

Tuyaux en fer galvanisé

Prix augmentés.

¼	100 pieds	5.43
½	_____	5.43
¾	_____	5.82
1	_____	7.30
1 ¼	_____	10.80

1 ¼	100 pieds	14.61
1 ½	_____	17.46
2	_____	23.50
2 ½	_____	37.15
3	_____	48.58
3 ½	_____	60.26
4	_____	71.40

Tuyaux en acier

2	pouces	100 pieds	9.60
2 ½	_____	_____	12.25
3	_____	_____	13.30
3 ½	pouces	_____	15.55
4	pouces	_____	19.80

QUINCAILLERIE

Boulons et noix

Boulons à voitures (\$3.00).			
_____	3-16, ¼, 5-16, ¾	_____	25%
_____	7-16, ½, ¾, 1	_____	10%
à machine, ¾ pouce et au-dessus, 25 p.c.			
à machine, 7-16 pouce et au-dessus, 15 p.c.			
à lisse, ¾ et plus petits, 15 p.c.			
à lisse, 7-16 et plus gros, 10 p.c.			
à bandage, 45%.			

Noix par boîtes de 100 lbs.

Noix carrées, \$1.00 de la liste.
Boulons à charrue, 15 p.c.

Broche Barbelée

(Prix supprimés par les manufacturiers).

La broche barbelée est cotée à \$4.50 les 100 livres à Montréal.

Crampees à clôtures

Fer poll	4.40
galvanisé	5.25

Broche galvanisée, etc.

(Prix supprimés par les manufacturiers).

No. 9, les 100 lbs.	4.50
10, _____	5.00
11, _____	5.05
12, _____	4.65
13, _____	4.75

Poli brûlé:

No. 12, les 100 liv.	4.75
13, _____	4.45
14, _____	4.50
15, _____	4.60
16, _____	5.25

Brûlé, p. tuyaux, 100 liv. No 18	6.25
_____	19 6.25

Extra pour broche huilée, 10c p. 100 lbs.

Clôture à Peulailier

25 pour cent d'escompte.—Très rare.

Plaques d'acier

½ pouce	100 livres	2.45
3-16	_____	2.70

Zinc en feuilles

Nous cotons: \$27.50 à \$30.00 les 100 livres.

Coudes pour tuyaux

Nous cotons à la doz.: coudes ronds ordinaires 75 feuilles, \$1.35; 60 feuilles, \$1.84.

Quand votre client sera convaincu

par notre publicité nationale ou par l'expérience de ses amis et connaissances que les peintures de Brandram-Henderson donnent satisfaction complète sous tous les rapports, il vous demandera de les lui fournir. Si vous pouvez lui procurer les

Peintures B-H

sa confiance en vous comme marchand augmentera. Approvisionnez-vous maintenant d'un assortiment de peintures B-H.

Si nous n'avons pas encore de représentant dans votre district vous pouvez le faire en envoyant un mot à ce sujet à notre bureau de Montréal. Nous vous enverrons des détails sur notre proposition relative à l'agence exclusive et vous mettrons en état de maintenir par la simple qualité de la marchandise, en vendant les Peintures B-H, la confiance et l'achalandage qui sont la base d'un commerce profitable.

BRANDRAM-HENDERSON LIMITED

Montreal

Halifax

St. John

Toronto

Winnipeg



La Laveuse Rapide la plus Facile à Actionner est la

Laveuse "CHAMPION"

à Haute Vitesse de **MAXWELL**

Elle peut être actionnée par un levier à main ou par une roue à manivelle, ajustée à l'arbre de couche horizontal. La cuve est faite de Cyprès Rouge,

bois qui dure toute la vie. Le système à extension pour fixer la tordeuse permet d'ouvrir presque entièrement le dessus. Etagère fournie en plus, si on le désire.

La laveuse "CHAMPION" a prouvé qu'elle se vendait bien. Demandez les prix et autres détails.

MAXWELLS LIMITED
ST. MARYS (Ontario.)

Le seul pinceau à compression droite....Manufacturé au Canada.



Tout pinceau fabriqué d'après cette patente est garanti sous tous les rapports.

Nous les recommandons comme pinceaux parfaits pour travaux de première classe.

Canada Brush Co., Limited

—AGENTS—

H. R. St. Michel & Co., 19 rue St-Gabriel, Montréal
Bureau Principal et Usines, Saint-Jean (N.B.)

Broche moustiquaire

Nous cotons: broche noire, 100 pieds carrés, en rouleaux de 100 pds de longueur 2.50
50 2.55

Broquettes

Pour boîtes à fraises 75%
fromage

A valises

A tapis, étamées

en barils 0.00

Coupées bleues, en doz. 75%

¼ pesanteur, 12.65 doz., moins

et ½ pesanteur

Sweden, coupées bleues et ornées, en doz., 75 p.c.

Broquettes à chaussures Par doz.

1½ once ou moins, 10 doz. 29.50

2½ 32.85

3 33.90

3½ 40.80

4 427.5

5 50.70

6 52.10

8 78.50

10 96.85

Clous de broche

Nous cotons: \$4.25 prix de base f.o. b., Montréal.

Chaines en fer

Très ferme.

On cote par 100 lbs.:

3-16 exact 5 9.90

½ exact 1 7.80

5-16 6.80

5-16 B ½ 6.00

Clous coupés

Nous cotons, prix de base, \$4.00 f.o. b., Montréal.

Fer en barre

Très ferme.

Fer marchand base 100 liv. 3.10

Fer forgé base 100 liv. 3.30

— fini base 100 liv. 3.45

— pour fers à cheval base 100 liv. 3.35

Feuillard épais, 1½ à 2 pcs. base 4.15

Feuillard fins, No 10 base 3.40

Acier en barre

Très ferme.

Nous cotons, net 30 jours:

Acier doux . base 100 lbs. 0.00 3.85

— à rivets, base 100 liv. 0.00 3.80

— à lisse, base 100 liv. 0.00 3.85

— à bandage, base 100 liv. 0.00 4.05

— à machine, base 100 liv., fini fer 0.00 4.10

— à pince, base 100 liv. 0.00 4.90

— à ressorts, base 100 liv. 0.00 5.90

Cuivre en feuille

Le cuivre en feuilles est coté à 47c la livre.

Cuivre rouge en feuille

La livre, 51c.

Câbles et Cordages

Best Manila base lb. 0.00 0.22½

British 0.00 0.18

Sisal 0.00 0.16

Lathyrn simple 0.00 0.16

Jute 0.00 0.15

Coton 0.00 0.35

Corde à châssis 0.00 0.43

Charnières (couplets,) No 840

Ferme, à la hausse.

Escompte de 20 et 5.

1½ pouce 0.67

1¾ 0.75

2	_____	0.81
2¼	_____	0.92
2½	_____	1.07
3	_____	1.30

Nos 800 et 838

Escompte de 20 et 5 pour cent.

1	pouce	0.82
1½	_____	0.87
1¾	pouce	0.48
1¾	_____	0.59
2	_____	0.67
2½	_____	0.76
2½	_____	0.81
2¾	_____	0.95
3	_____	1.07
3½	_____	1.49
4	pouces	2.12

No 804

Escompte de 30 et 5 pour cent.

Fiches en Fer

¾	_____	2.90
7-16	_____	3.80
¾	_____	3.70
9-16	_____	3.60
¾	_____	3.40
¾	_____	3.30
1	_____	3.30
¾	_____	3.30

Vis à bois

Tête plate, acier	0.77½
— ronde, —	0.72½
— plate, cuivre	0.45
— ronde, —	0.42½
— plate, bronze	0.37½
— ronde, —	0.35

Fanaux

Wright No. 3	doz. 3.50
Ordinaires	doz. 7.25
Dashboard C. B.	doz. 9.00

No. 2doz. 8.00

Peints 50c extra par doz.

Terdeuses

Nous cotons net:

Royal Canadiandoz. 42.40
 Colonialdoz. 46.90
 Safetydoz. 48.75
 E. Z. E.doz. 45.90
 Rapiddoz. 41.40
 Bicycledoz. 51.65

Plomb en lingets

Plus faible: \$8.00 à \$8.50 fort.

Zinc en lingets

Marché très fort avec une demande continue de l'Europe.

Nous cotons: \$30.00 à \$32.00 les 100 livres.

CAUSTIQUE

En barils de 100 lbs.8.50

HUILES, PEINTURES ET

VITRERIE

Huile de lin

Nous cotons au gallon, par baril, prix nets: huile bouillie, \$1.16; huile crue, \$1.14.

Essence de thérébenthine

Ferme.

Nous cotons 80c le gallon par quantité de 5 gallons et 75c le gallon par baril.

Blanc de plomb

Blanc de plomb pur 100 liv. . 14.10
 No. 1 13.60

Pitch

Goudron liquide, brl. 0.00 4.50
 pur, 100 liv. 0.00 0.65

Peintures préparées

Gallon 1.45 1.90
 Demi-gallon 1.50 1.95
 Quart de gallon 1.55 1.75
 En boîtes de 1 lb. 0.10 0.18

Depuis le 1er octobre les conditions

des fabricants de peinture sont 2 pour cent d'escompte à 15 jours ou net à 60 jours.

Verres à Vitres

Pouces unisou 16 oz.	Star	Double
100 pieds.		ou 24 oz.

au-dessous de 26	7.80	11.90
26 à 34	0.00	8.15
35 à 40	8.50	13.00
41 à 50	11.75	15.50
51 à 60	12.25	15.85
61 à 70	13.10	16.80
71 à 80	14.75	17.35
71 à 84	22.75	
85 à 90	24.85	
91 à 94	25.00	
95 à 100	29.00	

Escompte de 15 pour cent.

VERT DE PARIS BERGER

Barils à pétrole, la liv. 0.39 ¼
 à arsénic 0.39 ¼
 en fer de 50 et 100 liv. . . 0.40 ½
 de 25 liv. 0.40 ½
 Sacs en papier, 1 liv. 0.42 ½
 Boîtes en ferblanc, 1 liv. . . . 0.43 ½
 Sacs en papier, ½ liv. 0.44 ½
 Pas de demande.

Clous à cheval.

Nous cotons par boîte: No. 7, \$3.15; No. 8, \$3.00; No. 9, \$2.85; No. 10, \$2.75; avec escompte de 10 p.c.

Fers à cheval

Crampons No 1 et No 4.
 5-16 2.00
 ¾ 2.20
 7-16 2.40
 ½ 2.60
 9-16 2.80
 ⅝ 3.00
 Clefs 0.55

Fers à cheval en fer, les 100 liv. 11.00
 acier 15.00

Fer à neige, le qrt. 4.90 4.65
 New Light Pattern, le qrt. 5.10 4.85
 Fer "Toe Weight" No 1 à 4 7.25
 Featherweight No 0 à 4 6.25

Fers assortis de plus d'une grandeur au baril, 10c. à 25c. extra par baril.

Soudure

Nous cotons: barre demi et demi 30c; garanti, 27 ¼c; "Wiping", 28c; métal pour plombiers.

Papier à Construction

Papier jaune léger, le rouleau . 0.60
 goudronné 0.70
 jaune pesant, les 100 liv. 2.65
 goudronné 2.65
 à tapis 4.00
 à toiture goudronné 2.75

MET/UX

Antimoine

Le marché est à la hausse 0.19 0.19 ¼
 Fer en Gueuse
 Plomb, 15 ll.
 Clarence No 3 30.00

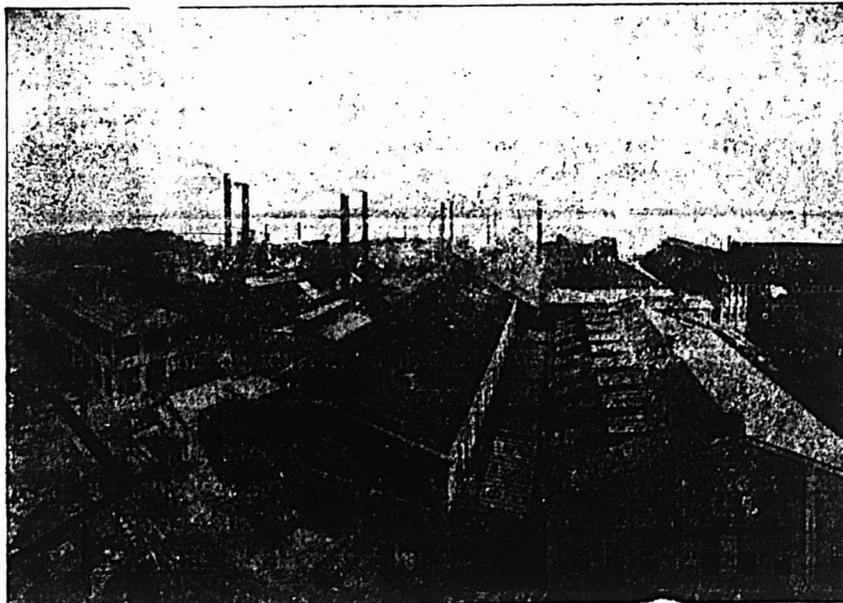
Ferblanc Charcoal

Nous cotons: I.C. 14 x 20 . . . 8.25 suivant qualité.

Ferblanc en Feuille

Epaisseur, 28, 30 x 72, à la caisse, la liv. 0.16
 moins d'une caisse, la liv. 0.16 ½
 Au Coke—Lydbrook ou égal
 I C, 14 x 20, base bte 7.75

La grande fabrique de scies, en acier, de Henry Disston & Sons — la plus vaste du monde.



Cette imposante fabrique, plus grande que n'importe quelles deux autres réunies, ne comprend qu'environ le quart de l'établissement entier de Disston.

HENRY DISSTON & SONS, Limited. 2-20 Avenue Fraser, Toronto.

LA CONSTRUCTION

Ecole, Sault-au-Récollet, prop., commission scolaire; arch., M. L.-R. Montbriand, rue Saint-André, Montréal.

Maison, \$6,000, Verdun (P.Q.) Prop., M. W. Andrews, 176 avenue Wilbrod; entr., Home Provident Ass., Ltd., 51 Côte du Beaver Hall, Montréal.

Fabrique, rue Notre-Dame Est, Montréal; prop., International Machineries Ltd.; entr., Anglins Ltd., 65 rue Victoria.

Magasin et logement, Verdun, \$4,000. Prop. et entr., M. J.-H. Gareau, 254 avenue Lasalle.

Maison et garage, \$13,000, coin Western et Redfern, Westmount. Prop., M. J.-B. Letendre, 425 avenue Mont-Stephen; entr., Anglins Ltd., 65 rue Victoria, Montréal.

Magasin, boulevard Saint-Laurent. Prop., "Greater Montreal Land and Investment Co.," 11 Places d'Armes. Arch., M. A. Piché, 33 rue Belmont.

Maison et garage, \$17,000, avenue Summit, Westmount. Prop., Dr W.-C. M. Byers, 346 rue de la Montagne; arch., Nobles & Hyde, 14, Square Phillips; entr., Fussing & Yorgenson Bros., 6 rue Durocher.

Fabrique de fenêtres, \$10,000, Lachute (P.Q.). Prop. et entr., M. J.-H. Hand, 4865 rue Sherbrooke; arch., M. W.-S. Wright, 204 rue Saint-Jacques.

Trois logements, \$4,000, Mount Pleasant, Sherbrooke. Prop., M. C.-O.

Saint-Jean, 100 rue Wellington. Travail à la journée.

Deux maisons, \$10,000, 164-166 rue Marlowe. Prop. et entr., M. D. Farrell, 605 rue Lansdowne. L'entrepreneur donnera des sous-contrats.

Deux logements, \$3,000, rue Saint-Thomas, Sherbrooke. Prop., M. R. Doyon, rue Larocque. Travail à la journée.

Magasins et logements, avenue Papineau, Montréal. Prop., M. A. Claude, 196 avenue de l'Épée. Les plans seront faits l'hiver prochain et les travaux commenceront le printemps prochain.

Deux maisons, \$5,000, rue Marlowe, Montréal. Prop. et entr., M. W.-H. Creed, 154 rue Marlowe. Le prop. achète tous les matériaux et ne donnera des contrats que pour l'exécution des travaux.

Ecole, \$15,000, rue Saint-Luc, Québec. Prop., Commission scolaire catholique romaine; président, M. J.-B. Morissette; secr., M. A.-C. Taschereau; arch., MM. Tanguay & Lebon, 20, rue d'Aiguillon.

Chapelle, \$35,000, rue Saint-Léon, Québec. Prop., Patronage Laval; arch., M. O. Beaulé, 19 rue d'Aiguillon.

Ecole, rue Salaberry, Québec. Prop., Commission scolaire catholique romaine; président, M. J.-B. Morissette; arch., MM. Tanguay & Lebon, 20, rue

d'Aiguillon.

Maison, \$8,000, rue Lachevrotière, Québec. Prop., M. Louis Saillant, 99 rue Scott.

Magasin, \$25,000, rue de la Couronne, Québec. Prop., E. et G.-A. Carrette, 100 rue Saint-Paul; arch., M. A.-G. Nosworthy, 111 Côte de la Montagne.

Eglise, \$150,000, Shawinigan Falls, Arch., McDuff & Lemieux, 320 rue Université, Montréal.

Les plans seront prêts et des soumissions seront demandées en décembre prochain. (Il avait été annoncé par erreur que cette église serait construite à Saint-Hyacinthe).

Fabrique de papier, \$40,000, rue Moreau, Montréal. Prop., Alex. McArthur & Co., Ltd.; surintendant, M. Lockerby, 142 rue Logan; entr., M. T.-L. MacBean, 29a rue Belmont.

Maison, \$5,000, rue Minto, Sherbrooke. Prop., M. Lazare Daigle, 23a rue Saint-Alexandre. Les travaux commenceront le printemps prochain.

Hangar et bureau, \$8,000, route de la Canardière, Québec. Prop., M. O. Laviolette, 55, rue de la Canardière; entr., M. Alb. Bouchard, 206, 3e avenue, Limoullou.

Maison, \$5,000, 3e rue, Limoullou, Québec. Prop., M. O. Laviolette, 50, route de la Canardière; entr., M. Alb. Bouchard, 3e avenue, Limoullou.

LES OUTILS DE BUCHERON DE PINK

Les outils Etalons dans toutes les provinces du Dominion en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron—Légers et de Bonne Durée.

TELEPH. LONGUE DISTANCE, No. 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

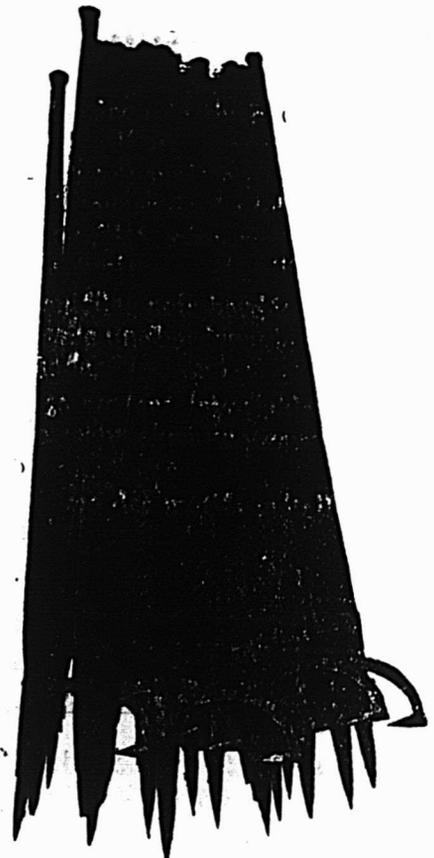
Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The
THOS. PINK Co., Limited

Manufacturiers d'OUTILS de BUCHERON

PEMBROOKE - ONTARIO

FABRIQUES AU CANADA



IL Y VA DE VOTRE INTERET

D'acheter les marchandises en fonte émaillée fabriquées par la

PORT HOPE SANITARY MANUFACTURING COMPANY, LIMITED

ce pour les raisons suivantes:

FABRICATION CANADIENNE

EMAIL PARFAITEMENT BLANC ET DURABLE

MEILLEURE QUALITE DE FONTE EMPLOYEE DANS LA FABRICATION

MARCHANDISES QUE VOUS NE CRAIGNEZ PAS DE RECOMMANDER

TABLE DES MESURES POUR POSER LA TUYAUTERIE EXACTE

TOUS LES MARCHANDS QUI FONT LE COMMERCE DE GROS DANS CETTE LIGNE LES ONT EN ASSORTIMENT

ATTENTION TOUTE PARTICULIERE ET PROMPTE LIVRAISON DE TOUTES COMMANDES SPECIALES.

NOTRE SALLE D'ECHANTILLONS DE MONTREAL EST AUSSI A VOTRE DISPOSITION.

En plus vous avez la parfaite certitude d'acheter la meilleure qualité d'articles en fonte émaillée lorsque vous commandez les marchandises fabriquées par la

PORT HOPE SANITARY MANUFACTURING COMPANY, LIMITED

Bureau et Salle d'Echantillons
234 Côte du Beaver Hall, Montréal.
Téléph. Up. 5834.

R.-G. Saville,
Gérant, Montreal.

Manufacture
Port Hope (Ont.)

Au charbon — Terre — Dean ou égal
I C, 20 à 28.....bte 9.00
(Caisse de 112 feuilles net).

Ferblanc étamé
(caisses de 560 liv.)

28 gauge 30 x 72 16.00
26 — 30 x 72 15.00
24 — 30 x 72 14.00

Tôles galvanisées "Canada"

Nous cotons: 52 feuilles, \$7.25; 60
feuilles, \$7.75.

Tôles noires

Feuilles:
Epaisseur 22 à 24 4.35
26 4.45
28 4.50

Tôles Noires "Canada"

52 Feuilles 0.00
60 Feuilles 5.90
75 Feuilles 0.00

Très rares.

Tôles Noires Polies

60 feuilles (très rares) 8.00

TOLES GALVANISEES

A la caisse:

	Queens Head	Fleur Lis	Gorbal
16-20	7.15	6.25	6.15
22-24	7.25	6.95	6.25
26	7.50	7.10	6.50
28	7.75	7.40	6.75

Apollo

10% z — 28 Anglais 7.00
28 G — 26 6.70
24 — 6.25
22 — 6.25
16 à 20 G 6.05
Moins d'une caisse, 25c de plus par
100 livres.

28 G. Américain équivaut à 26 G
Anglais.

VERNIS FRANÇAIS

A polir, le gallon:
1-16, \$6; 1/2, \$5; 1/4, \$4.50; 1/8, \$4.25;
1, \$4.

A finir les trains fin:
1-16, \$7; 1/2, \$6; 1/4, \$5.50; 1/8, \$5.25;
1, \$5.

Superfin à caisses:
\$8, \$7, \$6.50, \$6.25, \$6.

Mixtion à dorer, clarifiée:
\$6.75, \$5.75, \$5.25, \$5, \$4.75.

Extérieur fin:
1/4, \$5.50; 1/2, \$5.25; 1, \$5.

Marbre blanc:
1/4, \$6.50; 1/2, \$6.25; 1, \$6.

Olio vernis:
1/4, \$3.00; 1/2, \$2.75; 1, \$2.50.

Blanc mat:
1/4, \$6.50; 1/2, \$6.25; 1, \$6.00.

Noir pour cuir:
1/4, \$7.50; 1/2, \$7.25; 1, \$7.00.

Siccatif col d'or:
1/4, \$6.50; 1/2, \$6.25; 1, \$6.00.

BOIS DE CONSTRUCTION

Bois blanc, blanchi, 1/2
pce — 1,000 pds. 25.00 50.00
Epinette marchande préparée . 27.00
Pruche, 1 à 8 pcs, qualité mar-
chande 22.00
Lattes d'épinette No 1, le mille 4.50
No 2, 4.00
Pin bl. 1/2 pce d'épaisseur, em-
bouveté, mille pieds 25.00
Pin bl. 1 30.00
1 1/4 40.00
1 1/2 50.00
2 pcs. 75.00
3 — mesure de planche 40.00

PLATRE

Pour Montréal:

Plâtre mêlé de sable, la tonne,
pris à la fabrique 5.50
....., livré 6.50
dur, au magasin, .. 11.00
livré 12.00
20 tonnes et plus. 11.00
pur, au magasin (lot
de char) 2.10
..... (moins d'un char) 2.20
....., livré 2.35

Pour la province:

Plâtre mêlé de sable, f.o.b. au
char 5.50
dur, 20
tonnes et plus 11.00
de Paris, baril, sur
char 2.00

CHARBON ANTHRACITE

Charbon au tombereau, la ton-
ne 8.75
en sacs, 9.00
..... (monté) 9.50

Lisez les Annonces

DU

PRIX COURANT

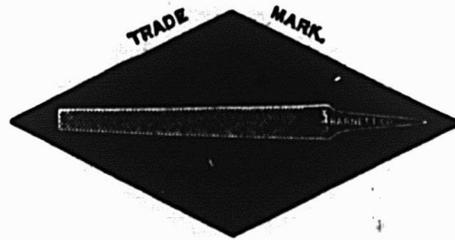
elles vous donnent les
meilleures adresses où
vous approvisionner.

FABRIQUE DE LIMES BLACK DIAMOND

FONDEE EN 1863

Douze Médailles de
Récompense aux
Expositions

INTERNATIONALES



INCORPOREE EN 1895

Grand Prix Spécial
MEDAILLE D'OR
Atlanta, 1895.

Catalogue envoyé gratuitement sur demande à toute personne intéressée dans le commerce de limes.

G. & H BARNETT COMPANY, - - - Philadelphie (Pe.)

Propriété exploitée par la Nicholson File Co.

LES TRIBUNAUX

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE — PROVINCE DE QUEBEC

Collège Sainte-Marie v. Marie Prévo-
tert, Paspébiac, \$700.
Arthur Lacroix v. A.-Louis Landry,
Montréal, \$296.
Emery Guilmond v. Alfred Toupin, Vil-
le Emard, \$39.
McFarlane Son & Hodgson Ltd. v. S.-
A. Paquin, Montréal, \$730.
McCormick Mfg. Co., Ltd. v. J.-B. Hur-
teau, Montréal, \$112
Oslas-A. Rozon v. Dom. Transport Co.,
Ltd., Montréal, \$112.
Albert Beaudoin v. Angéla Dalgneault,
Montréal, \$518.
Toronto Type Foundry Co., Ltd. v.
Commercial Properties, Can. Metro-
pols Realty Co., Ltd., Alfred-Thomas
Cooper, Cooper Seed & Supply
Co., Archibald-F. Waters, Montréal,
et W.-F. Empey, Westmount, \$1,400.
Succession Isidore Laviolette v. Geo.
Bélanger, Montréal, \$1,500.
Renfrew Machinery Co., Ltd. v. P.
Cloutier, Trois-Rivières, \$115.
Vict. Mongeau v. Independent Brew-
ery, Ltd., Montréal, \$15,000.
Mtl. Lumber Co., Ltd. v. F.-A. O'Neill,
Montréal, \$225.
J.-A. Lambert v. Isaac Jacobovitch,
Simon Leiter, Abraham Zaritka et
Bernard Machlovitch, Montréal, \$111.
J.-A. Bilodeau v. J. Galarneau, Mont-
réal, \$100.
J.-R. Mainville v. Alphonsine Perras,
Mme Honorius Beaudin, Henri Beau-
din, Amédée Beaudin, Jos.-E. Beau-
din et Beaudin & Frères, Montréal,
\$153.
T. Sauvé v. D. Désaulniers, Montréal,
\$125.
Bancel et Plastre v. Edmond Soudeyns,
Montréal, \$60.
Arthur Monette v. Peter Yanofsky,
Saint-Vincent-de-Paul, \$139.
A.-E. Cooper v. Rectory Hill Cooper-
ative Co., Montréal, \$106.
Can. Lumber Sales Co., Ltd. v. Hono-
rat Ouimet, Sainte-Rose, \$117.
Denis & Meunier v. Jos.-Aristide Gi-
rardin, Montréal, \$25.
Wm.-J. Craig v. E.-Lorne Tuck, Mont-
réal, \$500.

Missisquoi Marbles Ltd. v. Saint-De-
nis Theatre Co., Ltd., J.-A. Mackay
et J.-A. Mackay & Co., Ltd., Mont-
réal, \$1133.
Swift Can Co., Ltd. v. Albert Paquin,
Adrien Paquin et Paquin et Frère,
re, Montréal, \$274.
Riverdale Park Ltd. v. Mme F.-X.
Dandurand, et Mme H. Dandurand,
Montréal, \$1,127.
C.P.R. v. R.-J. Hough, Montréal, \$114.
Cie Imp. d'Immeubles du Canada v.
Henri Colletterie, Montréal, \$123.
Can. Oil Co., Ltd. v. E.-P. Prévost,
Montréal, \$82.
Patenaude Carignan Ltd. v. Mathias
Dupuis, Montréal, \$101.
F. Rho v. Ed. Auclair, Montréal, \$15.
Cie Gladu et Demers Ltd. v. J.-A. Var-
ney, Montréal, \$135.
Henri Audette v. Vitalls-E. Brein, Ot-
tawa, \$835.
R. Cohen v. A. Ellison, Ottawa et Iron
Metal & Supply Co., Montréal, \$460.
Laporte & Martin, Ltd. v. J.-R. Beau-
champ, \$346.
Ovide Brossoit v. Ernest Charette,
Montréal, \$275.
Succession C.-A. Majeau v. Clovis
Beaulieu dit Montpellier, Montréal,
\$503.
Caroline Archambault v. J.-Arthur
Rousse, M.D., Montréal, \$100.
Dunlop Tire & Rub. Goods Co., Ltd.
v. Jas.-L. Kreg et Auto Clearing
House Reg., Montréal, \$908.

ACTIONS EN COUR SUPERIEURE — PROVINCE DE QUEBEC

Jas. Brodie & Son v. C. Benoit, A. Mé-
nard et Benoit, et Ménard, Chambly
Canton, \$2,59.
W. Bessette v. T. Monty, Valcourt,
\$218.
Normandin et Desrosiers v. Hector
Brissette, Longueuil, \$281.
Alph. Legault v. les enfants mineurs
de M.-Lse Cousineau et Mme Arthur
Legault, Verdun, \$2,452.
Henri Grandbois v. Ls. Archambault,
Grondines, \$800.
Bournival & Co. v. Hyppolite Larou-
che, Métabetchouan, \$175.
Séminaire Sainte-Thérèse v. Wilf.

Chartrand, Sainte-Cunégonde, \$143.
S.-J. Nesbitt v. Vitalien Dufault, Geo.
Reid et Dufault & Reid, Maisonneu-
ve, \$2,070.
Frank-H. Norman v. Geo. Ball, Mont-
réal, \$55,698.
J.-E. Côté v. O. Brouillard, Geo. Ball,
J.-S. Beaugard et W.-L. Laplan-
te, Montréal, \$2,500.
S. Lauzon v. J.-A. Milot, Montréal,
\$168.
Gregory Shnorhk & Co. v. Wm.-E.
Forbes, Jos.-Auste Nadeau et For-
bes & Nadeau, Montréal, \$1,488.
E. Larue v. Albert Lemieux, Montréal,
\$199.
Thomas Hart, v. Louis Beaudry, Outre-
mont, \$1,063.
A.-E. Gervais v. F.-X. Houde, Cham-
bly Bassin, \$368.
J.-J. Madigan v. A.-H. Beaumont,
Maisonneuve, \$111.
Societa Sigara Italiani v. Rolph &
Clark Ltd., Toronto, \$1,916.
Mme Théo. Larose v. Damien Lavole,
Saint-Bruno, 4e classe.
Commission Scolaire Coteau Saint-
Pierre v. Edmond Bernard, Montréal,
\$30.
Wincas Ramanouska v. Can. Steel
Foundries Ltd., Montréal.
F.-H. Dumontier v. Jos. Séguin, Mont-
réal, \$195.
Wm.-M. McPherson v. Oscar Chénier,
Montréal, \$4,222.
Fred. Gates v. Ville de Montréal, Mont-
réal, \$5,000.
D. Bertrand v. Rupert Belgrave, Mont-
réal, \$236.
F.-X. Miron v. M. L. H. & P. Co.,
Montréal, \$110.
Valérie Fillion-Lapierre v. Elmire Du-
chesne et Mme Elie Duchesne, Mont-
réal, \$139.
Succession Edmond Labrecque v. Jo-
seph Schwartz, Hyman Wolochin et
Etta Berstein, Montréal, \$195.
Mtl. Debentures Corp. Ltd. v. Alfred
Gillet, Montréal, \$100.
W.-E. Bragg v. Mabel Gregory, Mont-
réal, 2e classe.
S.-L. Contant v. Wm. Davis Co., Ltd.,
Montréal, \$216.
Jacob Finestone v. S. Bernard et Ma-
xime Trottier, Montréal, \$184.

- J. & W. Duncan Ltd. v. Walter Reid, L'Assomption, \$495.
 Mme Orculise Archambault v. Damien Deblen et Marie Deblen, Sainte-Rose, \$300.
 Mme Orculise Archambault v. Damien Deblen, Sainte-Rose, \$200.
 Michel Métivier v. Fred. Lapointe, Jos. Poissant, Raoul Vachon, Jos. Landry, Jos. de Champlain, Alph. Demers, Edmond Boisvert, Ivanohe Gervais, Rod. Lamoureux, J.-A. Gale, J.-D. Globensky, M.-L. Laplante, L.-Nap. Boulet, N.-J. Bouchard, F.-I. Lavigueur, Beloell; Romuald Cadieux, Camille Sincerny, Alfred Jetté, Ruisseau Saint-Georges; Sinaï Sincerny, Saint-Jacques L'Achigan et Ernest Liard, Saint-Alexis, \$1,150.
 Lighthall & Lighthall v. Thomas-E. Thirlaway, Wallsend et Robert Blyth Greig, Edinburg, \$243.
 Octave Masson v. Fritz Duhamel et ux or et al, Montréal, 2e classe.
 J.-D. Jutras v. J.-A. Bilodeau, Montréal, 2e classe.
 Geo.-Thompson v. Wilf. Archambault, Montréal, \$300.
 M.-App. Ludivine Décarie es-qual v. Elle-W. Jacob, Montréal, \$7,210.
 Léontine Martin-Gallant v. Omer Emmond, Montréal, 2e classe.
 A.-H. Tanner v. Cie Navigation Saint-Laurent-Richelieu Ltd., Montréal, \$496.
 J.-P. Kelly v. Juliette Dewitt, Mme Max.-D. Besse et The Tire Hospital, Montréal, \$205.
 Ls. Bélanger v. R. Brosseau, Montréal, \$225.
 Mme Adéline Crépeau-Gareau v. Ls.-R. Gareau, Montréal, 1re classe.
 Armand Drolet v. Albina Tétreault, Montréal, \$7,500.
 Empire Coal Co., Ltd. v. J.-A.-H. Hébert, N.P., Montréal, \$680
 Léo. Philibert v. Laurentide Co., Ltd., Montréal, 2e classe.
 J. & W. Duncan Ltd. v. Siméon Pelletier, Lavaltrie, \$119.
 Gordien Ménard v. Ville de Laval des Rapides, Laval des Rapides, \$4,842.
 Trefflé Sauvé v. Isaïe Martin, Saint-Poycarpe, \$166.
 Brit. Am. Oil Co., Ltd. v. Art. Corbin, Montréal, \$2,807.
 P.-O. Casavant v. Evelyn Morrison, Mme Cal.-Chas. Brandt et Actonvale Land Co., Montréal, \$800.
 J.-A. Bouchard v. Edouard Beaulieu, Montréal, \$106.
 France Chevrier et al v. J.-B. Dufort, Montréal, \$165.
 L. Calfat v. Z.-A. Lambert, Montréal, \$175.
 Thos. Robertson & Co., Ltd. v. E Ferland, Montréal, \$104.
 E. Saint-Pierre v. W. Leboeuf, Montréal, \$100.
 Frances Leggatt v. James Buchanan, Montréal, \$140.
 Jos. Laurin v. Wm. Plouffe, Nap. Lagacé et Damase Lagacé, Montréal, \$489.
 J.-B.-A. Montpellier v. Corp. Ville Cartierville, Cartierville, \$3,182.
 De Laval Dairy Supply Co., Ltd. v. Fred Leclerc, Windsor Mills, \$349.
 Quebec Bank v. J.-F. Giroux Montréal, et Lévi Paquette, Saint-Elzéar de Laval, \$150.
 J.-P. Dupuis, Ltd. v. Mtl. West & Realty & Const. Co., Inc., Montréal Ouest, \$130.
 A. Mailhot v. J.-Nap. Forest, Saint-Laurent et Arthur Plouffe, Montréal, \$136.
 Mappin & Webb, Can. Ltd. v. J.-G. de Lorimier, Westmount, \$196.
 W.-L. Miller & Co. Reg. v. Eugène Patenaude, Montréal, \$100.
 Bonnell Bros. v. Metal Shingle & Siding Co., Ltd., Montréal, \$127.
 Mme Crecenl Pallente v. J.-B. Longpré, Montréal, \$200.
 Oslas Gauthier v. Mun. Scolaire Saint-Jean-de-la-Croix, Montréal, 1re classe.
 A. Guibault v. Phillip Goldberg, Morris Simon, Maroc Marron, Hyman Silverman, Bina Rabinovitch, Mme C. Darabaner, Itsic Solomovitz et Jack Herscovitch, Montréal, \$532.
 H.-G. Crosier v. Nicholas Langworth, Montréal, \$105.
 John-P. Oram v. D.-J. Murray et Salvatore Ricci, Montréal, \$217.
 Pearces Garage v. Geo.-E. Burns, Montréal, \$220.
 John Kirkpatrick v. John-Wm. Sykes, Montréal, \$152.
 M. Cardinal v. Anna Carrere et Mme Ls. Gan, Montréal, \$1,000.
 M. Hanriluk v. Dom. Glass Co., Ltd., Montréal, \$2,000.
 City House Furnishing Co. v. Allen Scott, Montréal Ouest, \$369.
 Pelegrine Del Sole v. Luigi Stabile, Saint-Hubert, \$1,197.
 T. Manchurick v. Jacob Schechter, Jos. Schechter, Joel Schechter, Lachine House Furnishing et T. Alfred Saint-Germain es-qual, Lachine, 1re classe.
 Merchants & Emp. Guar. & Acc. Co. v. Eugène Patenaude, Outremont, \$148.
 Alex. Desmarteau v. Edmond Chaput, Hector Roussin et Chaput et Roussin, Montréal, \$178.
 Powel Smigol v. Can. Steel Foundries Ltd., Montréal, 2e classe.
 Crafock Simpson v. Geo.-A. Ross, Montréal, \$1,000.
 Frs. Limoges v. Jos. Perrault, Montréal, \$101.
 Chas. Bush Ltd. v. Geo.-W. Goodbody, Montréal, \$366.
 L.-S. Guay v. W.-B. Balkie, Montréal, \$235.
 Dom. Sugar Co., Ltd. v. E.-J. Patenaude, Montréal, \$149.
 Dom. Shoe Co. v. Ritha Hemond et J.-C. Hémond Shoe Co., Montréal, \$133.
 Laurent Jasmin v. F. Leroux, Montréal, \$100.
 J.-B. Martineau v. Félix Libercent, Montréal, \$367.
 Chas.-A. Mourant v. Fred Dickens, Verdun, \$100.
 Xyste Girard v. Victor-L. Sharpe, Montréal, \$5,974.
 Economic Realty Ltd. v. Harry Vitche, Montréal, \$116.
 Alex. Raymond v. Léandre Aubut, Montréal, \$122.
 Louis Dupuis v. Maxime-Jos. Lécuyer, Montréal, \$289.
 A.-W. Jacobs v. Moses Zelicovitch, Montréal, \$7,433.
 Genin Trudeau v. L'Union Nationale Française, Montréal, 1re classe.
 Rapid Motor Co., Ltd. v. Eugène Dus-sault, Montréal, \$125.
 Regent Const. Co., Ltd. v. Angéline Boulais et Mme Eudore Forand, Montréal, 1re classe.
 Hall Bros v. Alfred Gallagher et Gal-laghers's Cabinet Works, Montréal, \$147.
 Ls. Dansereau v. Oslas Christin, Mont-réal, \$2,000.
 C. Gordon Mitchell v. Israël Livinson, Montréal, \$408.
 Mme Jas. Youngson v. Jos. Leclerc, Montréal, \$200.

LES INQUIETUDES DES ARMATEURS ALLE-

MANDS

On comprend aisément l'émoi qui se manifeste dans le monde des armateurs allemands à la pensée d'une rupture entre l'Allemagne et les Etats-Unis. Une des conséquences serait, en effet, la saisie par les Américains des bâtiments composant la flotte transatlantique allemande. La perte pour l'Allemagne, rien que pour les bateaux internés, représenterait une somme se chiffrant par milliards. Le "Norddeutsche Lloyd" et la "Hamburg Amerika Linie", seuls, ont dix-sept grands bateaux dans le port de New-York. Voici quel en est la liste avec le tonnage :

Norddeutsche Lloyd

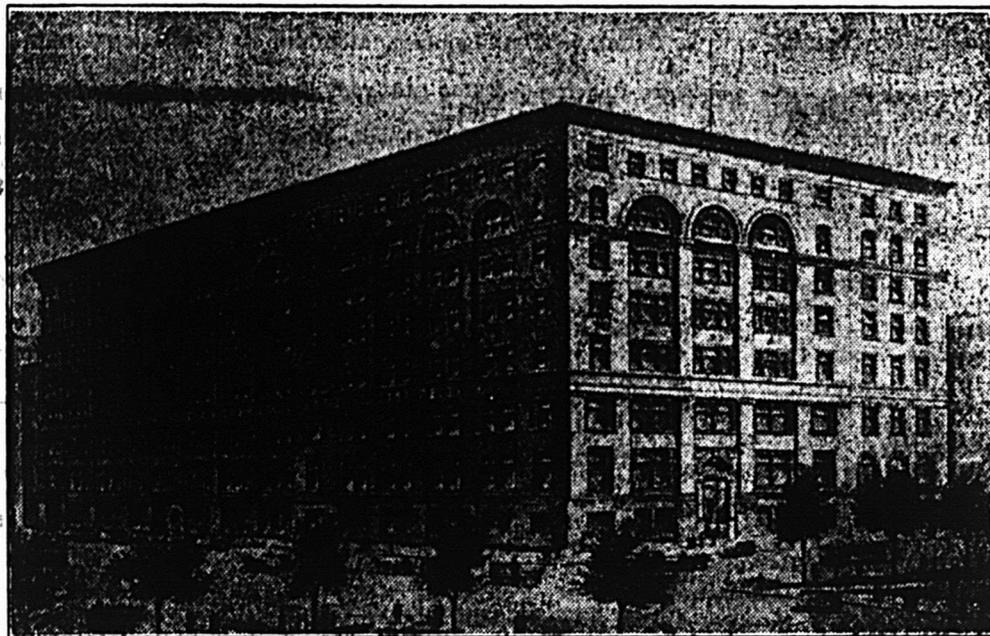
Kaiser Wilhelm II.....	19,361
George Washington	25,570
Friedrich der Grosse	10,771
Grosser Kurfurst	13,102

Barbarossa	10,984
Prinzessin Irene	10,893

Hamburg-Amerika

Vaterland	54,282
Hamburg	10,531
President Lincoln	18,168
Pennsylvania	13,333
Sarnia	3,402
Pisa	4,967
Allemannia	4,630
Konig Wilhelm II	9,419
Prinz Eitel Friederich	4,650
Prinz Joachim	4,760

Il ya, en dehors de ces grands paquebots une quantité de vapeurs et de navires de moindre tonnage à New-York et plusieurs ports des Etats-Unis.



GREENSHIELDS LIMITED

Offre à tous ses clients ses meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Pour toute l'année prochaine, comme par le passé, elle leur offre de tout coeur sa coopération.

Elle les remercie de leur patronage durant l'année qui vient de s'écouler et espère qu'ils lui continueront celui-ci en 1917.

GREENSHIELDS LIMITED

Square Victoria

Montréal

"Tout ce qui existe en fait de Nouveautés"

Tissus et Nouveautés

Section du "Prix Courant"

Vol. XVII

MONTREAL, NOVEMBRE 1916

No. 11

CAUSERIE DE LA MODE

VETEMENTS POUR FEMMES, DEMOISELLES ET ENFANTS

Les robes et petites fourrures conduisent actuellement la demande au détriment des costumes et conséquemment des corsages.

Les manufacturiers de manteaux séparés continuent à recevoir des commandes de toutes les parties du pays.

La vogue pour manteaux séparés occupera en effet une position excessivement forte au cours de l'hiver par suite de la vogue inusuelle des robes.

Par suite de la demande limitée des costumes, beaucoup de manufacturiers qui ont accumulé des stocks de tailles courantes, les vendent à présent à des prix considérablement réduits. Les détaillants qui ont visité le marché récemment, ont pu trouver des costumes excellents qu'ils pourront offrir à des prix très attrayants pendant la saison.

LA VOGUE DANS LES TISSUS

L'intérêt dans le velours se maintient remarquablement bien. Ceci est particulièrement le cas pour les robes et manteaux séparés, et jusqu'à un certain degré pour les costumes et les jupes. Dans les robes, le velours est ordinairement combiné avec du satin, avec du crêpe de soie transparent ou avec du chiffon, car les combinaisons de tissus se vendent plus volontiers. Les velours de laine et les peluches-seal sont en bonne demande pour les manteaux séparés, particulièrement de la part des marchands-détaillants habitant les contrées où l'hiver est très rigoureux.

Le marché est quelque peu plus facile, bien que les manufacturiers rencontrent encore quelques difficultés à s'assurer des tissus de laine, spécialement les tissus de hauts prix en fini velours dans les couleurs à la mode pour manteaux séparés.

Les serges sont encore employées pour robes mais à un degré limité, le gros de la demande allant aux satins et aux crêpes de soie transparents.

Les soies unies et les crêpes unis sont les tissus à robe les plus désirables pour cette saison, du fait que les motifs de perles, qui sont actuellement en telle faveur font beaucoup plus d'effet sur une surface unie que sur une broché ou autre fantaisie.

FORMES ET LONGUEURS DES JUPES

Les jupes sont faites avec une ampleur considérable mais tombent en plis ajustés et sont souvent alourdies du bas par des motifs de perles ou autres garnitures.

Dans les façons tailleur, les jupes sont en moyenne de deux et deux et demie verges, quelques-unes étant même plus étroites. Dans les costumes d'après-midi plus habillés, les jupes sont un peu plus larges. Dans les nouvelles robes-tuniques, alors que la sous-jupe n'excède pas deux verges le dessus de jupe est considérablement plus ample. Il n'y a pas eu de changement pendant le dernier mois dans la longueur des jupes, et les détaillants bien placés, nous informent que leurs clients ne sont guère bien disposés en faveur de la jupe longue, et qu'ils s'en tiennent à la moyenne entre la jupe longue et la jupe très courte de l'an passé. La jupe courante couvre juste le haut de la chaussure.

LES COULEURS A LA MODE

Les robes d'après-midi sont généralement en riches coloris foncés tels que acajou, bourgogne, vert chasseur, taupe, prune et bleu militaire. Des couleurs similaires se rencontrent dans les matériaux séparés, avec quelques demandes pour des teintes plus spéciales telles que moutarde, absinthe, chartreuse et vert sauge.

Dans les robes et manteaux du soir, la vogue pour le tout blanc ou le tout noir continue avec cependant quelques demandes pour certains coloris orientaux, tels que le rose, le vert, le bleu japonais et le jaune.

LES GARNITURES FAVORITES

La fourrure continue à être un important facteur dans le domaine de la garniture, étant employée très largement sur les manteaux et sur les robes aussi bien que sur les costumes. Les fourrures favorites sont: le kolinsky, la taupe, le castor, l'Hudson seal et l'écu-reuil.

Les effets perlés sont un point marquant de la plu-

St. George



UNSHRINKABLE
UNDERWEAR FOR MEN

St. George "Woolnap"

Le Sous-Vêtement qui répond à toutes les exigences du client le plus difficile. La surface intérieure du tissu est "duvetée" par notre procédé spécial, de sorte que chaque vêtement a la douceur de la soie — et la chaleur et la durée de la laine pure. L'étiquette "St-George" est recherchée par les hommes qui désirent un sous-vêtement d'un confort suprême.

The SCHOFIELD WOOLLEN COMPANY, Limited

OSHAWA (ONTARIO)

part des robes de soirée les plus demandées. Quelques-unes des robes d'après-midi les plus élégantes, sont ornées de perles et de broderies en combinaisons. Dans la plupart des robes du meilleur effet, les perles sont de couleurs contrastantes, quoique quelques marchands aient obtenu beaucoup de succès avec des robes garnies de perles de couleurs harmonisées.

La broderie chenille, ainsi que la broderie en effet lourd sont employées très heureusement sur les robes d'après-midi en crêpe léger de soie transparent ou en satin.

LES EFFETS DE LIGNE DROITE

La silhouette acceptée cette saison a prouvé être très satisfaisante parmi les marchands-détaillants et les effets de ligne droite particulièrement ont obtenu un joli succès parce qu'ils conviennent à tous les types de corps. Le placement de la taille dans ces vêtements à ligne droite, altère grandement leur apparence et y ajoute de la variété sans cependant leur apporter un changement prononcé.

LES MANTEAUX SEPARES

La demande pour les manteaux séparés est reflétée par les renouvellements de commandes émanant de toutes les parties du pays. Ces ordres s'appliquent à toute une variété de styles. Il n'y a pas eu cependant d'innovation suffisamment radicale pour bouleverser le marché. Le manteau ample et flottant, le manteau ceinturé, et le manteau coupé en deux sections, sont également en faveur. Quelques-uns des plus récents modèles montrent une tendance à être légèrement plus cintrés au-dessus de la taille, mais l'ampleur à la hanche est encore très prononcée. Il y a eu une bonne demande pour les manteaux de soirée en velours riches et en brocarts de coloris orientaux, aussi bien que dans les teintes plus légères de pastel.

LA NOUVEAUTE DANS LES COSTUMES

Un certain nombre de commandes de costumes sans garnitures de fourrure ont été placées. Ceci est dû à la faveur remportée par les parures de fourrure et les capes de fourrure pendant l'automne. La plupart des femmes aiment à présent à porter ces ornements avec leurs costumes, et les détaillants trouvent nécessaire en conséquence, d'avoir des costumes qui se marient

bien avec telles fourrures. Le vêtement de drap sans garnitures de fourrure peut se porter d'ailleurs avec une variété de parures de fourrures.

Par suite de l'insuccès du commerce du costume cet automne, beaucoup de manufacturiers apportent déjà tous leurs soins et toute leur considération à leurs lignes de printemps. Ces nouveautés seront montrées vers la mi-décembre.

LES ROBES QUI SE VENDENT LE MIEUX

Dans les départements de détail, des affaires très satisfaisantes se font en robes de soirée et en robes de bal, et les manufacturiers sont occupés à répondre à la demande. L'effet "filmy" dans les robes de soirée qui sont actuellement très en demande est produit par l'emploi de crêpe de soie transparent, de chiffon, de voile et de dentelle, mais il ne s'y trouve pas de suggestion des styles bouffants, car l'ampleur des tissus doux est maintenue en lignes droites par la pesanteur de perles, d'olives en verre et de sequins. Des rubans pesants sont également employés sur le côté de dessous des tuniques amples.

Les robes d'après-midi tombent aussi en lignes droites car la demande de détail pour ces styles a fortement augmenté. Bien que le plus grand nombre de numéros à succès soit en effet à taille longue, il y a un intérêt considérable porté à ceux ayant la taille normale. Quelques robes à taille courte se vendent pour la jeunesse.

MANQUE D'ACTIVITE DANS LES CORSAGES

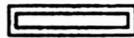
Du fait de la demande réduite pour les costumes, le commerce de corsages pendant le dernier mois a été considérablement plus petit qu'en aucun temps depuis que la saison d'automne est ouverte. On pense cependant que la venue du temps froid réveillera la vente des corsages au détail. Les manufacturiers escomptent que le commerce de corsages aura un regain d'activité à l'approche de la saison des fêtes. Beaucoup de corsages bon marché seront expédiés en boîtes de Noël, particulièrement les numéros en crêpe de Chine et en tissus de coton.

Les plus récentes affaires en fait de corsages se sont faites en grandes proportions en styles habillés confectionnés de crêpe de soie transparent, de chiffon et

GARNEAU LIMITÉE

Nouveautés en Gros

QUEBEC

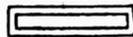


Seuls Agents pour les Serges

“RENOMMÉE”

et les Etoffes à Robes

“SPHINX”



Salles d'Echantillons :

MONTREAL, OTTAWA, TROIS-RIVIERES, HALIFAX

LES JUPES SEPARÉES

Dans les jupes séparées il n'a pas été enregistré autant de commandes que les manufacturiers l'avaient anticipé. Les acheteurs des grandes villes ont montré quelque intérêt pour les jupes de patinage faites de velours de coton ou de velours de laine, ou de soie en carreaux ou en écossais, quelques-unes de ces jupes sont garnies de fourrure.

Un certain nombre de jupes sont faites à présent pour les gens qui vont dans le Sud pendant l'hiver; ces jupes comprennent les styles de sport en worsteds et jersey de fantaisie et les jupes blanches en serge, gabardine et broadcloth.

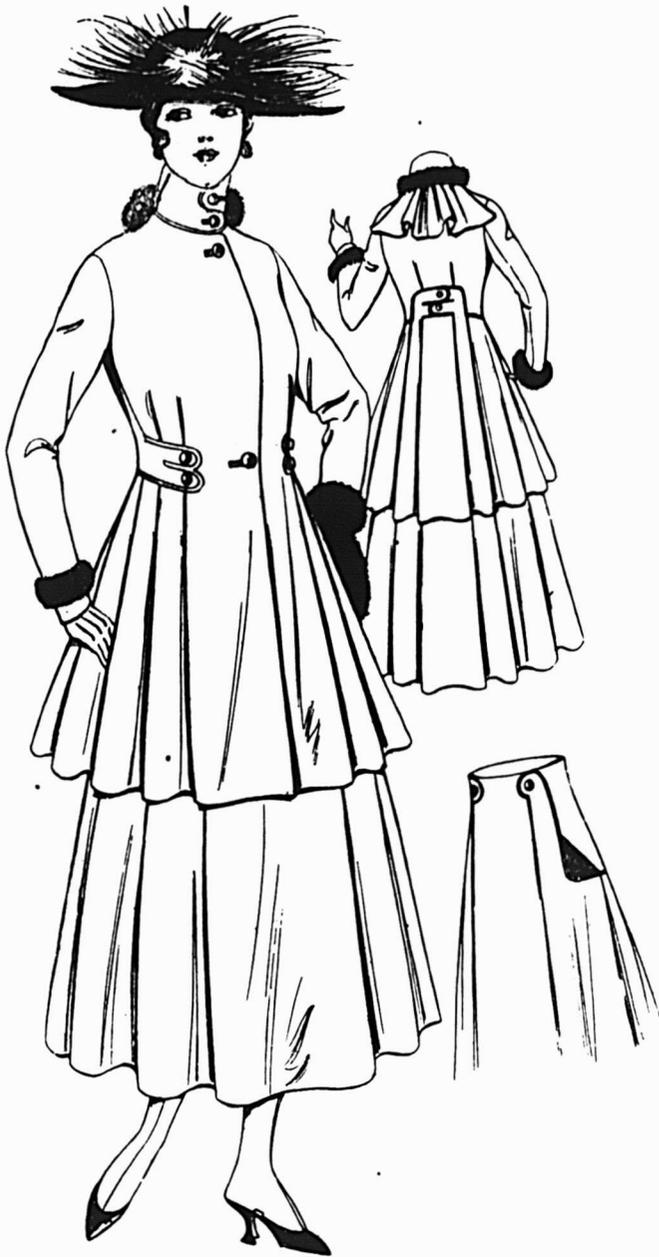
Un point marquant de toutes les nouvelles jupes est leur largeur conservatrice. Rien n'est tenté pour exagérer l'ampleur, mais les jupes tombent en plis gracieux. Alors que quelques-unes des robes de première classe ont des jupes plus longues, les jupes séparées sont ordinairement de 5 à 7 pouces du sol.

LES MANTEAUX D'ENFANTS

Les commandes de réassortiment pour manteaux d'enfants sont libérales et s'appliquent largement aux meilleures qualités. De fait depuis que la saison d'automne est commencée, les qualités les meilleures en manteaux d'enfants ont surtout été en demande.

Les manteaux en broadcloth ont été particulièrement en faveur. Ceux faits de riche velours de laine,

(A suivre page 49)



LE TAILLEUR A LA MODE

de dentelle. Pour l'usage pratique, il y a eu une certaine demande pour corsages en crêpe de Chine, en satin lavable et en taffetas rayé et carreaux.

LES PETITES FOURRURES SE VENDENT COURAMMENT

Des affaires très satisfaisantes se font en parures de fourrure et en manchons séparés. Souvent les manchons sont achetés pour compléter les fourrures d'été qui ont servi en forme de col, d'écharpe. Les pièces de cou des parures les plus en demande prennent la forme de cols, de collerettes et de capes et les marchands-détaillants ont rapidement épuisé leur stock pour ces sortes de fourrures.

Le manteau plus court, de 36 à 42 pouces continue à être en grande faveur. Non seulement la jeune fille est considérée comme un bon acheteur de cette sorte de manteau, mais même les femmes jeunes ou âgées l'ont adoptée parce qu'elle est d'un effet plus juvénile que les styles plus longs. Ceci est particulièrement vrai des manteaux de 40 pouces garnis de bandes de fourrure contrastante.

**OUATE
EN PAQUETS**

Garantie exempte de fils et autres matières étrangères inertes.

OUATE DE COTON :

"NORTH STAR"

"CRESCENT"

"PEARL"

La qualité, pour cette saison, est encore meilleure que jamais. C'est la meilleure pour le prix. Fabriquée avec du bon coton pur—pas de déchets. Demandez la Ouate en paquets "North Star", "Crescent", et "Pearl."

Vous connaissez le grand
 "leader" en fait de bas pour
 dames et demoiselles
 L'avez-vous en stock ?

THREE EIGHTIES BRAND

REGISTERED

Quel est, en Canada, le com-
 merçant de nouveautés qui
 n'est pas familiarisé avec les
 articles Three Eighties?

Tout commerçant sait que ce sont les meil-
 leurs articles importants à avoir en stock,
 qu'ils se vendent facilement parce qu'ils sont
 bien connus, d'un prix populaire et incontestable-
 ment bons comme apparence et durabilité.

Les commerçants avisés jettent un coup
 d'oeil sur leurs tablettes et remplissent leurs
 approvisionnements de Three Eighties.

Pointures pour
 dames
 8½ à 10

Noir -- Tan -- Blanc

Pointures pour
 jeunes filles
 4½ à 8½

Donnez votre commande à votre fournisseur.

The Chipman-Holton Knitting Co.
 Limited

Les plus grands manufacturiers de bas du Canada

HAMILTON

(ONTARIO)

Manufactures à Hamilton et Welland (Ontario)

Seuls agents pour la vente:
 E. H. WALSH & CO., TORONTO

Succursales:
 MONTREAL ET WINNIPEG

Chaque paire de
 par cette

bas est protégée
 Marque de Commerce



QUELQUES MODELES A LA MODE

Du velours à carreaux conviendrait bien pour un costume, dont la jaquette est coupée dans les lignes amples et droites d'une jaquette sac, mais est pourvue d'une étroite ceinture de drap uni, laquelle entoure la taille et forme ainsi des plis dans la jaquette. Cette ceinture se noue devant et retombe en longs pans. Les parties du devant de la jaquette ont été rabattues, de façon à former des revers, lesquels descendent presque jusqu'à la ligne de taille. Les manches sont simples et unies et achevées de petits parements rabattus du même matériel. La jupe est arrangée en plis, lesquels sont placés à un grand intervalle l'un de l'autre.

Plein d'élégance et de nouveauté est un costume fait de velours taupe. Les sections supérieures du devant s'étendent en deux bouts qui de chaque côté s'attachent à la basque au moyen d'un bouton et d'une boutonnière. La jaquette est assez ajustée au moyen de coutures de chaque côté du devant lesquelles coutures se courbent vers l'ouverture du bras. La basque est ample et circulaire à godets prononcés. Le col et les revers sont en satin harmonisant avec le velours. Les manches sont coupées de deux pièces et achevées de parements qui dans leur forme harmonisent avec la coupe de la jaquette, c'est-à-dire avec des extensions se boutonnant contre la manche. La jupe qui complète ce costume est un modèle fort simple de coupe semi-circulaire.

D'étroites bandes de taupe forment une jolie garni-

ture à un costume tailleur fait en velours moutarde. La jaquette a la partie supérieure et la basque bien distinctes et la ceinture est l'extension des parties du devant. Deux étroites bandes de taupe garnissent le grand col menton et apparaissent également sur les manches simples. Cette même garniture est répétée dans la jupe circulaire qui a deux bandes de taupe dans le bas.

La nouvelle jaquette, genre Moyen-Age nous est montrée dans un costume fait en velours bourgogne, garni de tresse de soie noire et d'un col et de parements de renard. La jaquette est boutonnée jusqu'au cou et des plis rentrés donnent une plus grande ampleur à la basque. Le grand col de fourrure est rabattu d'une haute bande de velours et les manches de forme cloche sont achevées d'une bande de fourrure. La jupe est arrangée en groupe de plis, que forment un pli rentré au milieu.

Une des jolies étoffes anglaises que la saison nous offre, ferait un costume des plus chics, tel que celui garni d'une bande de skunks. La jaquette se ferme au moyen d'une simple rangée de boutons; elle est ajustée sur la poitrine et les épaules, mais tombe en godets prononcés en-dessous de la ceinture. Un grand col en velours bordé de skunks finit le cou et les manches sont des modèles simples, coupés de deux pièces et garnis de grands parements de velours d'une coupe fort jolie. La jupe est fort simple avec un rabat devant et garnie dans le bas d'une bande de skunk.

AVIS AU COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL

M. le Marchand,

Avez-vous jamais comparé les Faux-Cols "ARLINGTON" avec toutes les autres sortes que vous pouvez avoir en magasin, au point de vue:

- 1—Du poids des matériaux.
- 2—De la résistance des boutonnières.
- 3—De la symétrie du faux-col.
- 4—De l'espace pour l'ajustement de la cravate.
- 5—L'aspect général.
- 6—La satisfaction que vous procurez à vos clients?

Nous avons la Marque **CHALLENGE** à \$2.00 la douzaine.
 " " **RUBBER** à \$1.90 " "
 " " **PYRALIN** à \$1.75 "

Tous faits de matériaux plus lourds de 33 1/3% que toutes les spécialités qu'on vous offre. Examinez et voyez qui vous donne la plus haute valeur pour votre client, avant d'acheter un autre article que les

"FAUX-COLS ARLINGTON"

THE ARLINGTON COMPANY OF CANADA LIMITED

58 AVENUE FRASER - - - TORONTO (Ont.)

Représentant dans l'Ouest, R. J. Quigley, Winnipeg (Man.)
 Représentant dans l'Ontario, J. A. Chantler & Co. (Toronto.)
 Représentant dans l'Est, Duncan Bell, Montréal (Qué.)

Un stock de plus d'un Million de Dollars

est actuellement dans notre magasin

Marchandise tout à fait nouvelle

Un assortiment complet de nouveautés de tous genres

Pour l'automne et l'hiver de 1916

Pour le printemps de 1917

Articles réguliers et nouveautés

LES PRIX SONT JUSTES

MONSIEUR LE MARCHAND—Dans votre publicité de Noël faites ressortir la sagesse d'acheter des *cadeaux utiles*.

RAPPELEZ-VOUS QUE

"L'on ne regrette pas les cadeaux faits avec sagesse"

ALPHONSE RACINE (LIMITEE)

FABRICANTS ET NEGOCIANTS EN NOUVEAUTES

60-82 Saint-Paul Ouest,

- - -

Montréal

Salles d'Echantillons à

OTTAWA, QUEBEC, TROIS-RIVIERES, SHERBROOKE, SYDNEY (C.B.)

Un superbe costume tailleur a été fait en zibeline, nuance bourgogne. Un joli contraste est obtenu par le grand col et les jolis parements en velours bordés de taupe. Les sections d'en dessous du bras sont coupées de telle façon qu'elles s'étendent en sections de ceinture. La jaquette se ferme au moyen d'une seule rangée de boutons, lesquels sont placés en groupe et complétés par des oeilletons de corde de soie. La jaquette a une basque ample et froncée. Le grand col est convertible et peut être roulé haut contre le cou, dans quel cas les parties du devant de la jaquette peuvent se boutonner jusqu'au cou, ou bien celles-ci peuvent être rabattues ainsi que le col. La jupe est un modèle uni de coupe circulaire.

La nouvelle ligne capricieuse est montrée dans le bas de la jaquette d'un joli costume d'après-midi fait de drap bleu ardoise et garni de chinchilla. Le haut col est de chinchilla. Les deux parties du devant de la jaquette sont coupées d'une seule pièce depuis le cou jusqu'en bas en affectant une forme aussi jolie qu'originale. Les sections de côté s'étendent à leur tour au-dessus des épaules jusqu'en haut des manches. La basque de la jaquette tombe en une pointe de chaque côté, ces pointes venant si bas qu'elles touchent presque le bas de la jupe circulaire qui est garnie d'une bande de chinchilla.

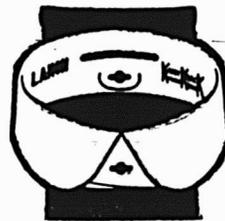
Élégant à ravir est le costume de promenade en gabardine brun sombre avec un haut col menton et des parements de fourrure. De chaque côté les sections de devant de la jaquette s'étendent en une ceinture, laquelle est passée en-dessous de la partie du devant. Sur les côtés de la jaquette a deux parties, soit la partie supérieure, bien ajustée et froncée sous la ceinture et la

basque froncée qui tombe très ample d'en-dessous de la ceinture. Les manches sont assez larges en haut et ont une coupure un peu en-dessous du coude pour s'ajuster de nouveau autour du poignet, où elles sont garnies d'une bande de fourrure.

Un costume en drap beige, garni de castor est très joli. La jaquette est boutonnée depuis la taille jusqu'au cou et est achevée d'un haut col menton du même matériel, bordé de castor. Les manches sont des modèles simples et unis et ont des parements du même matériel bordés de castor. Une ceinture faite du même drap beige et de cuir verni encercle la taille et en-dessous de celle-ci la jaquette montre peu d'ampleur. Une large bande de castor garnit le bas de la jupe.

Une ceinture étroite en cuir verni traverse le devant d'un manteau qui peut être fait en gabardine, cheviotte ou tweed. Ce manteau a un grand collet convertible fait du même matériel et bordé de fourrure. Ce col peut être porté haut contre le cou ou peut être rabattu. Les manches sont amples et confortables et garnies d'étroites bandes de fourrure. Des deux côtés du devant se trouvent des ouvertures pour les poches et la ceinture disparaît dans ces ouvertures. Ces ouvertures sont finies de rangées de piqûres.

On portera beaucoup le joli manteau en velours à carreaux, à jolies poches nouvelles et grand col drapé. Ce dernier, ainsi que les parements rabattus sont en velours uni ou en drap. Une ceinture en cuir verni garnit les côtés et une rangée de petits boutons garnit les bords des poches. La fermeture du manteau est également une nouveauté et est figurée par deux boutons en haut et un seul dans la taille.



Il y a dans les faux-cols KantKrack des caractéristiques que l'on ne trouve pas dans d'autres marques.

Ces caractéristiques brevetées rendent plus facile la vente des faux-cols **KANTKRACK**. Donnez à vos clients la meilleure valeur pour leur argent. Cela est profitable dans les affaires.

L'entaille commode pour la cravate permet de boutonner aisément le faux-col et élimine la pression du bouton sur le cou. Elle permet aussi à la cravate de glisser facilement.

La patte renforcée et flexible sur le devant ménage le faux-col quand on l'ajuste, et l'empêche de se briser.

Les boutonnères renforcées font durer le faux-col plus longtemps et lui conservent jusqu'à la fin son apparence élégante.

Les pirates qui coupent les prix ne vendent pas les faux-cols **KANTKRACK**.

THE PARSONS & PARSONS CANADIAN CO.,
HAMILTON - CANADA

Représentant à Montréal, pour la Province de Québec,

M. J.-L. RACICOT, 1820 rue Clarke, Montréal (P.Q.)



LA SITUATION DANS LA NOUVEAUTE

La condition de survente du marché, dans beaucoup de lignes, est reflétée dans les plaintes qui nous sont venues de la part des marchands-détaillants pour manque de livraison de marchandises. Il y a toutes raisons de croire que dans la plupart des cas, les commandes ont été acceptées par crainte de mécontenter le client et sans grand espoir de pouvoir les exécuter en temps. De telles méthodes ne sont pas régulières; les maisons de commission, par exemple, ne devraient pas se permettre d'accepter de gros contrats pour livraison à trois mois, comme il est d'usage, sans consulter d'abord la manufacture.

LES ACHATS STIMULES PAR LA HAUSSE

Que la hausse continue des prix ait eu tendance à stimuler les achats plutôt qu'à les décourager et mis clairement en évidence par les achats récents. Froidement, et sans aucun signe de fièvre spéculative, les acheteurs ont payé une moyenne de 20 pour 100 au-dessus des prix de l'an dernier et plus de 60 pour 100 au-dessus des prix d'il y a deux ans.

Dans la plupart des lignes, les ventes faites régulièrement offrirent l'évidence d'un fort désir de la part des distributeurs, d'acheter plus que les producteurs ne peuvent fournir. Il ne fait pas de doute que les marchands-détaillants de tout le pays auraient pu augmenter les affaires exceptionnellement importantes faites par les marchands de gros, si ces derniers avaient été capables d'obtenir plus de marchandises.

LES ARTICLES DE COTON ENCORE EN HAUSSE

Il est probable que la demande la plus active par les canaux réguliers est celle qui concerne les articles de coton. Dans beaucoup de lignes, les vendeurs sont obligés de limiter les commandes. Attirés par les nouvelles hausses, les acheteurs ont placé de gros ordres et les cotations en ont subi l'effet. Plusieurs lignes de cotonnades comprenant les plus fines comme les plus lourdes, ont à nouveau fait leur apparition sur le marché, provoquant une hausse de un centin par verge sur les marques prédominantes de zéphirs et de seersuckers. La situation du Guingamp est si forte que beaucoup d'usines ont des commandes jusqu'en juillet et les marchands de gros s'attendent à une nouvelle hausse de 1/2 cent la verge sur les marques bien connues de Guingamp.

Quoique la date soit arrivée où les manufacturiers établissent ordinairement leurs prix pour la flanellette pour l'automne et l'hiver de l'année à venir, les manufactures ne sont pas d'avis de donner leurs cotations maintenant, par crainte de voir les acheteurs retenir toute leur production et les priver ainsi de l'opportunité d'obtenir des prix plus élevés plus tard si les conditions l'exigent.

Les prix pour les articles en tricot, pour l'automne 1917, qui sont prêts d'être établis, seront plus élevés dans beaucoup de cas et tous les articles qui correspondront aux anciens prix ne seront pas de la même qualité.

Dans les vêtements de dames, il y a eu une demande marquée pour robes de soirée et robes de bal avec une demande soutenue pour élégantes robes de ville.

Les manteaux continuent à se vendre couramment, tandis que les costumes et corsages souffrent naturellement de la préférence accordée aux robes. Les marchands-détaillants s'occupent actuellement de leurs sous-vêtements pour ventes de janvier. Dans les lignes de coton aussi bien que dans les lignes de soie, la faveur va aux meilleures qualités, une plus grande attention étant à présent portée par les consommateurs, à la qualité plutôt qu'aux prix élevés qui sont de rigueur.

LES CHAPEAUX ET VOILETTES

La seule ligne qui n'ait pas montré une activité apparente est celle des chapeaux. Même les nouveaux chapeaux blancs en peluche de soie, en velours et en castor reflètent cette condition. Le satin avec garnitures de fourrure et le turban à plume en filoseille sont la dernière note de la mode.

En sympathie avec les conditions qui prévalent dans le commerce des chapeaux, les voilettes sont moins actives. La demande se confine presque exclusivement aux voilettes à la verge avec la couleur taupe comme dominante.

LES EFFETS PAISLEY

Dans les tours de cou pour dames, l'intérêt se concentre sur les effets Paisley, mais les broadcloths et le satin tiennent encore bon. Dans les finis de haute qualité, les cols en crêpe de soie brodés à la main montrent une bonne amélioration.

Après les effets Paisley, la demande pour garnitures se porte sur les motifs de perles et les effets pailletés qui sont employés pour faire le poids dans les jupes amples de robes légères. Le tissu Paisley est également employé dans les sacs à main.

L'ANXIETE DES ACHETEURS DE GANTS

Les commandes d'avance pour les gants en soie et en cuir pour l'an prochain sont très nombreuses. Les prix continuent à être élevés, et il n'y a aucune perspective de diminution, car les difficultés de production se multiplient de plus en plus.

Le métal, principalement l'argent, est encore le principal facteur dans les dentelles. Les nets unis en teintes du soir sont en bonne demande et les prix en sont très élevés.

LA VILLE BALNEAIRE D'AMERIQUE

Le nom de "Mount Clemens (Mich.)" est familier dans toute l'Amérique et connu en Europe. Ses sources minérales ont soulagé un grand nombre de personnes souffrant de rhumatisme, de névralgie et d'autres maladies. Les hôtels de Mount Clemens, ouverts toute l'année, sont modernes et de premier ordre et leurs tarifs sont raisonnables. La meilleure manière de se rendre à Mount Clemens est de prendre le chemin de fer du Grand-Tronc. Service de trains splendide. Pour renseignements complets, s'adresser à M.-O. Dafoie, 122 rue Saint-Jacques, Montréal.

LES CHAPEAUX

Les premiers chapeaux de printemps ont été montrés récemment à Paris par quelques-uns des chapeliers. Ces premiers modèles indiquent que les bords aplatis et que des angles abrupts donneront motifs à des courbes, que les calottes resteront hautes et que les garnitures seront peu nombreuses et plates.

Les combinaisons de paille et de satin figureront en bonne place, les calottes étant faites de paille et les bords garnis d'une applique de satin d'un côté, seront faits entièrement de satin.

Les bords seront pour la plupart de forme irrégulière. La nouvelle ligne des canotiers montre le bord étroit devant et derrière et large sur les côtés. Parfois les canotiers ont le bord un pouce plus large sur le côté droit.

L'INFLUENCE MILITAIRE

Une adaptation du bonnet de police des périodes Directoire et Premier Empire est tentée, mais il est trop tôt pour prévoir jusqu'à quel point elle sera adoptée. Les chapeaux Directoire actuellement présentés ont une calotte d'une hauteur modérée, plate dans le haut et légèrement plus haute que derrière; la passe est droite et raide et élargie de deux pouces qu'elle est derrière, à 4 ou 5 pouces juste au centre de devant.

On appelle cette forme, chapeau Directoire, mais en réalité ce n'est qu'une exagération du chapeau militaire à bord-visière qui a fait fureur cet hiver, à Paris.

La note militaire sera d'ailleurs encore dominante, Soixante-quinze pour cent au moins des femmes élégamment habillées, rencontrées aux réunions fashionables de Paris portent à présent des chapeaux de taille moyenne, en velours ou en panne et qui, d'une manière ou d'une autre, rappellent les styles militaires.

Le petit chapeau en velours noir avec la calotte molle en forme de cape de soldat avec la visière devant et le bord large retourné en l'air derrière, et qui fut acheté en quantités par les Américains a été un des modèles ayant obtenu le plus de succès cette année à Paris.

AUTRES FORMES A LA MODE

Les chapeaux à quatre cornes en velours noir, avec le bord relevé, gondolant sur les côtés, sont aussi en évidence. Les turbans drapés très haut, en peluche noire sont portés à un certain degré, mais ont prouvé être moins populaires que les chapeaux de taille moyenne avec le bord raide et relevé.

La calotte forme cloche n'est que peu en faveur, mais cependant on rencontre quelques modèles extrêmes de ce type. Un chapeau lancé ces dernières semaines et porté par une des femmes les plus élégantes de Paris était établi sur ces lignes et montrait une haute calotte forme cloche, drapée en satin noir et garnie avec une bande en spirale de ruban de satin noir brodé d'or. La calotte émergeait d'un bord étroit roulé sur les côtés et arrangé devant, de manière à donner l'idée de visière.

GROS EMPLOI DE FOURRURES

Dans les chapeaux courants, la fourrure continue à être en grande faveur, tant pour les chapeaux de promenade que pour les types les plus habillés. En général, les peaux à poil court sont préférées, telles que celles de taupe, seal, et poulain, encore qu'on rencontre de hauts turbans de skunk, de civette et de blaireau. Dans les chapeaux à larges bords, la fourrure est ordinairement employée pour la calotte seulement, la passe étant recouverte de satin noir ou de velours noir.

LES CHAPEAUX DE SPORT

Du castor épais avec du long poil soyeux en teintes neutres telles taupe, beige, gris, est en bon usage pour chapeaux de sports. Les formes nouvelles dans ce style ont une passe droite et large, avec un très léger roulement sur le bord et une calotte froissée.

LES VOILETTES BORDEES

Il y a un regain d'intérêt dans les voilettes toutes noires.

Les effets de bordure dominant dans les voiles. Les nouveautés dans ces lignes comprennent celles ayant une large maille hexagonale ou un tissu très fin avec une bordure de 4 pouces de dentelle de macramé noire ou une dentelle au filet noire, ou bien encore une bordure de broderie épaisse en chenille noire.

Les voilettes en filet noir bordées en points de chaînette blancs ou avec une bordure de worsted blanc sont en grande demande.

Ces voilettes se portent invariablement avec la bordure en haut, formant ainsi une garniture pour le chapeau.

Les voilettes avec des motifs métalliques ont encore leurs adeptes.



DES FAITS



Nous pouvons remplir plus de fonctions par notre moderne système transporteur à fil et avec plus de promptitude et de précision qu'avec aucune autre machine de ce genre. Cela signifie que nous pouvons atteindre plus de points dans un magasin et ce, d'une façon meilleure et plus satisfaisante que jamais obtenue précédemment. Rappelez-vous notre essai de dix jours. Vous êtes invité à nous mettre à l'épreuve.

Ecrivez-nous pour notre nouveau
Catalogue G

GIFE-HAZARD STORE SERVICE CO., LTD.
97 Rue Ontario, Toronto (Canada)

Vos Commandes du Printemps

Avez-vous eu la sage précaution de les placer? Dans la négative, faites-le immédiatement!

Nos assortiments sont complets et considérables. Profitez-en pour faire votre choix!

Une hausse prochaine des prix des nouveautés est très probable. Il faut vous hâter!

Visitez votre stock avec soin et rendez-vous compte, aussi, de ce qui vous manque pour le commerce de l'époque de fêtes. Nous avons

Tout ce dont vous pouvez avoir besoin

Ecrivez-nous

si vous ne pouvez venir à notre magasin.



Ecrivez-nous

si vous ne recevez pas la visite de nos représentants.

Vous serez servi consciencieusement et avec célérité

PROTEGEZ-VOUS!

P. P. Martin & Cie (limitée)

Fabricants et Marchands de Nouveautés

FONDEE EN 1843

50 Rue St-Paul Ouest, - MONTREAL

Télép. Main 6730

Salles d'échantillons :

QUEBEC, 7 Rue Charest
SHERBROOKE, Hotel Grand Central

TROIS-RIVIERES, 82 Rue Royale
OTTAWA, 166 Rue Sparke

LES ACCESSOIRES DE MODE

Dans les différentes lignes d'accessoires de robes, les manufacturiers et importateurs sont satisfaits des affaires faites cette saison et il est généralement pensé que l'achat des articles de fête, qui vient de commencer, comportera une bonne somme de commandes au-dessus de la normale.

Particulièrement dans les articles tels que les mouchoirs, les garnitures de cou, les parapluies et les nouveautés d'espèces variées qui s'imposent spécialement comme cadeau de Noël la demande est regardée comme optimiste.

LES MOUCHOIRS DE COULEUR JOUISSENT D'UNE BONNE VOGUE

Dans les mouchoirs, les effets de couleurs sont considérés comme devant jouir d'une grande vogue, pour la vente des fêtes.

Les dessins de nouveauté imprimés en combinaisons de trois et quatre couleurs seront une caractéristique de ces articles, comme aussi les effets de bordures en couleurs combinées avec de la broderie.

Il y a une rareté considérable de mouchoirs, surtout dans les marchandises à prix populaires. Dans les articles de meilleure qualité se détaillant à 25c. 35c et 50c, l'augmentation du coût de production a été écartée jusqu'à un certain degré, par l'emploi de matières légèrement moins bonnes et par une réduction dans la broderie.

LES VOILETTES TAUPES SONT A LA MODE

La torpeur du commerce de voilettes semble devoir se secouer à l'approche des temps froids. Pour ce qui est des coloris, le taupe est particulièrement à la mode dans les élégantes mailles diamant aussi bien que dans les plus beaux dessins forme écrou.

Une idée nouvelle est l'emploi d'un seul motif placé de telle sorte qu'il forme, une fois la voilette ajustée, une garniture sur le devant du chapeau.

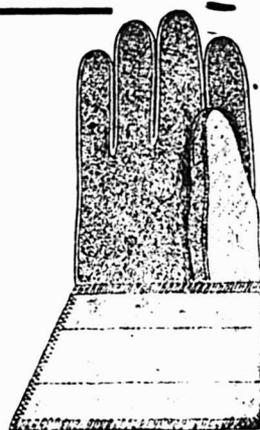
Les dessins en bordure continuent à être en faveur.

LA RARETE DES GANTS

Les conditions dans le commerce des gants se font de plus en plus difficiles et les acheteurs se montrent inquiets pour leurs livraisons immédiates. Les commandes d'avance pour le printemps sont excessivement importantes et beaucoup parmi les acheteurs s'occupent déjà sérieusement de leurs besoins pour l'automne 1917, surtout dans les lignes courantes. Ce mouvement est dû au fait que les acheteurs se rendent compte que la production sera déficitaire et que leurs commandes se trouveront probablement morcelées. Dans presque tous les cas, aucune garantie n'est fournie quant aux prix auxquels ces marchandises seront livrées. Cette situation provient des difficultés multiples qui ont surgi parmi les producteurs étrangers et domestiques.

Voici l'époque des gants

Les hommes et les femmes ont besoin de gants pour travailler à la fournaise, pour aller en voiture, pour les travaux durs du dehors, pour la chaleur et, souvent, il leur faut des gants peu dispendieux. S'ils les connaissent ils veulent les



Gants de coton

TAPATCO
REGISTERED TRADE MARK BRAND

qui sont fabriqués dans une grande variété de modèles: gantelet avec poignets tricotés ou à bande, de pesanteur élevée, moyenne ou légère; aussi avec bouts en cuir et intérieur en cuir, gants et mitaines jersey de couleur tan, oxford ou ardoise.

Approvisionnez-vous-en; vous vendrez chaque paire que vous aurez et probablement, devrez vous vous réapprovisionner plusieurs fois.

Donnez vos commandes à votre fournisseur.

The American Pad & Textile Co.
CHATHAM (ONTARIO)

Caractéristiques ex- traordinaires qui aident à vendre le sous-vêtement.



Le SOUS-VETEMENT "IMPERIAL", en outre des caractéristiques régulières de bonne qualité et de bonne main-d'oeuvre que l'on recherche possède ces cinq caractéristiques extraordinaires qui aident à faire des ventes rapides:

Coutures des épaules repliées
Collerette confortablement ajustée
Pont d'un ajustage commode
Manchettes et bas des jambes en tricot perfectionné.

Offrez cette marque à vos clients et constatez comme vos ventes augmenteront quand vous ferez remarquer ces caractéristiques dans les sous-vêtements en deux

morceaux ou combinaisons.

K GSTON HOSIERY COMPANY
KINGSTON (ONTARIO)

POUR LES TAILLEURS

LA QUESTION DE L'ECLAIRAGE

Votre magasin est-il bien éclairé? Serait-il avantageux pour vous de faire un changement dans votre système d'éclairage et cela constituerait-il une amélioration? Quelle espèce et quelle force de lampes devriez-vous employer? Si l'un ou l'autre de vous doute de l'importance de l'éclairage approprié dans un magasin de tailleur, qu'il choisisse dans une ville deux magasins à peu près similaires, sauf pour l'arrangement lumineux et qu'il compare le nombre des clients entrant dans le magasin pauvrement éclairé avec le nombre de clients entrant dans le magasin employant un système d'éclairage.

L'homme est une créature de lumière et non d'ombre. Par conséquent, toutes choses étant égales, il choisira le magasin le mieux éclairé. Il n'y a pas longtemps qu'il a été porté attention à l'effet psychologique de la lumière et à l'importance du rôle que joue cette dernière. Mais même à présent, il n'y a pas de règles fixes pour atteindre à la perfection. Cependant, les exigences générales pour l'éclairage propre à un établissement de tailleur peuvent s'énoncer comme suit: (a) éclairage suffisant de façon à ce que les marchandises puissent être mises en étalage avantageusement; (b) lumière d'une teinte telle que le client puisse choisir les articles de couleur sans être obligé de les porter à la vitrine; (c) un arrangement et un dessin de fixtures tels que le client puisse faire ses sélections sans la moindre idée qu'il base son choix sur une lumière artificielle.

LA LUMIERE DU JOUR

Les conditions d'éclairage dans la plupart des magasins sont mauvaises, en ce qui concerne la lumière naturelle. La plupart des magasins sont longs et étroits, avec la lumière ne venant que d'un bout. Lorsque la vitrine est du type moderne, avec un fond opaque, la seule lumière pour le magasin est celle qui vient par le haut de la vitrine; la lumière atteignant toutes les parties de l'établissement en partant d'une vitrine est proportionnelle à la quantité de ciel visible du magasin.

En partant de ce principe, un magasin dans lequel la lumière est reflétée du devant de la vitrine seulement, a une ombre très sombre immédiatement dans le bas de la vitrine et plus en arrière cette ombre est encore plus sombre. Il y a une réduction graduelle de l'illumination en allant à l'arrière. L'œil s'adapte à la plupart des espèces de lumière, mais est très sensible aux changements d'illuminations qui sont trop rapides et soudaines.

Le fond d'un magasin éclairé comme ci-dessus, paraîtra donc comme obscur à une personne entrant par la porte de devant et se dirigeant vers le fond.

Les difficultés d'éclairer le magasin tout entier par les vitrines de devant sont augmentées dans les villes par la présence de grosses bâtisses de l'autre côté de la rue. De telles bâtisses interceptent la lumière du ciel et donnent peu de lumière reflétée en remplacement. Un remède à ces piètres conditions d'éclairage, est l'installation de verres prismatiques au-dessus de la vitrine. Ces vitres projettent la lumière au fond du magasin, au lieu de la laisser s'épancher sur le plancher en avant de la vitrine. Cela

n'augmente pas la somme de lumière, bien qu'il puisse paraître ainsi, mais la distribue uniformément, spécialement en arrière du magasin, là où elle est nécessaire.

Même dans les meilleures conditions, le long magasin étroit qui n'est éclairé que d'un bout seulement, réalise la nécessité de la lumière artificielle dans certains endroits, pendant la plus grande partie du jour. En hiver, il en exigera encore davantage. En conséquence, le problème de l'illumination artificielle devient double. — premièrement, pour ajouter à la lumière naturelle du jour, et deuxièmement, pour fournir l'illumination entière par la lumière artificielle.

L'ILLUMINATION ARTIFICIELLE

Le placement des fixtures.—Les magasins de tailleurs exigent un arrangement spécial de fixtures éclairantes qui diffère de celui de toute autre sorte de magasin. Ceci provient de ce que les marchandises sont généralement sombres et différemment nuancées et mises à plat sur le centre ou le côté des tables. Les fixtures, en conséquence, devront être placées au-dessus des marchandises pour donner le maximum de lumière. Ceci exigera dans un magasin ordinaire deux rangées de lampes. Dans un magasin d'une largeur moindre de dix-huit pieds et pas plus haut que quatorze pieds, une rangée de lampes suffira si les murs de la pièce sont de couleur claire. Et, comme la plupart des marchandises sont foncées, l'intensité de l'illumination devra être puissante, même si les décorations du magasin sont très claires. Lorsque la lumière est suffisante pour montrer les marchandises d'une façon convenable, les variétés et nuances de couleurs commanderont une meilleure vente.

LE STYLE DES FIXTURES

Encore que le nombre de dessins de fixtures soit très considérable, on peut les diviser en trois classes. Les fixtures d'éclairage direct sont celles par lesquelles la lumière passe directement de la lampe à la place exacte qui réclame de la luminosité. La lumière utile des lampes dans de semblables fixtures, peut être augmen-



**Vendez Votre
Papier de Rebut**
Les
**Presses à faire
les ballots .:**

tout en acier, à l'é-
preuve du feu

"CLIMAX"

changent ce rebut en
bénéfices.

Demandez le catalogue
CLIMAX BALER CO.
HAMILTON (ONT.)

tée en garnissant la fixture avec une teinte propre à refléter la lumière, qui normalement atteint le plafond et la partie supérieure du mur dans une vitrine verticale. La lampe elle-même peut être rendue opaque de manière à rendre la lumière diffuse, ou bien, elle peut être placée dans un globe dépoli. Les fixtures à éclairage direct munies des teintes convenables et de lampes claires donnent plus de lumière pour une dépense donnée d'énergie. Ce ne sont pas nécessairement les fixtures les plus efficaces au point de vue lumineux, par suite du fait que les sources brillantes de lumière dans le champ de vision réduisent le pouvoir de l'oeil, un montant suffisant qui fait plus que contrebalancer l'absorption de lumière par des lampes dépolies ou des globes à diffusion. Les fixtures dans lesquelles le filament de lampe, dans le cas des lampes électriques ou le manchon, dans le cas du gaz, peuvent être vus ne devraient être employées que placées assez haut pour être au-dessus de la ligne ordinaire visuelle.

Les fixtures semi-indirectes ont un réflecteur translucide placé au-dessous de la lampe pour besoin de réflexion de la plus grande partie de la lumière sur le plafond. Ces lumières sont très désirables, parce que les ombres sont adoucies par la lumière de la large surface de plafond brillamment éclairée, plutôt que par la petite surface de source lumineuse. De telles fixtu-

res exigent un plafond de nuance pâle pour être employées avec le plus d'efficacité. L'éclairage au moyen de ces fixtures est préférable pour seconder la lumière naturelle, lorsque la lumière du jour n'est pas tout à fait suffisante.

Les fixtures indirectes ont un réflecteur opaque placé au-dessous de la lampe de façon à ce que toute la lumière nécessaire soit reflétée du plafond. Elles ne sont pas pratiques lorsqu'elles sont employées exclusivement, parce qu'on ne peut voir la source de lumière et que cela cause une impression désagréable de mystère.

LES LAMPES

La mode du jour implique l'usage de lampes électriques incandescentes, quoique les lampes-manchons à gaz soient d'un bon usage, et sont, en fait, plus économiques. Néanmoins, la lumière électrique est plus hygiénique car elle ne produit pas de combinaison. Lorsqu'on emploie les lampes électriques, on ne devrait pas perdre de vue le fait que les grosses lampes produisent une lumière plus économique que les petites et qu'il est, par conséquent, préférable d'employer des fixtures à lumière unique, à moins que l'effet artistique désiré exige l'adoption d'autres formes et dessins

LES MOTS PAR L'IMAGE

Confections, Bonneterie, Chémiserie

LEGENDE



1. Veston ("coat", "gilet").
2. Gilet ("veste", de "vest").
- 3a. Culotte bouffante.
- 3b. Pantalon (au singulier).
4. Gilet de flanelle ("corps").
5. Maillot ("jersey").
6. Chandail ("sweater").
7. Molletière ("puttee").
8. Jambière ("legging").
9. Couvre-chaussure ("overshoes").
10. Chaussettes (et non "chausson").
11. Bas.
12. Cuir à rasoir ("strap").
13. Cuir automatique (et non "strap patente").
14. Faux-col (et non "collet").
15. Canotier (sailor).
16. Décrassoir ("peigne fin").
17. Démêloir ("peigne de corne").
18. Porte-adresse ("check").
19. Plastron.
20. Manchettes ("poignets").
21. Presse-pantalon.
22. Jarretelle "ou" fixe-chaussette.
23. Pèlerine ("collerette" ou "cloque", de "cloak").
24. Pantoufle ("slippers").
25. Babouche ("savate").
26. Chaussons (pas "chaussettes").

27. Mocassins (pop. "souliers de chevreuil").
28. Guêtres-jambières.
29. Lorgnette (pas "longue-vue".)
30. Cache-oreilles.
31. Réveil ("pas cadran").
32. Tire-bouton (pas "crochet de bottine").
33. Cache-nez (pas "crémone", ni "nuage", ni "nubé").
34. Falot (pas "fanal").
35. Passe-montagne.
36. Jumelles ("field glass").
37. Porte-monnaie (pas "portefeuille").
38. Bélière ("snap").
39. Mousqueton ("snap").
40. Doigtier dé de tailleur, ("verge".)
41. Genouillère.
42. Chevillère, support chevillère ("ankle supporter").
43. Nécessaire de voyage.
44. Papeterie de voyage.
45. Malle (pas "valise").
46. Malle de paquebot.
47. Sacoche (pas "satchel").

N.B.—Extrait de "2,000 mots illustrés" ou "Les mots par l'image" (.25c). Se procurer aussi: "Dictionnaire de bon langage" (.45c, relié); "En garde!", "En français", "1,000 mots illustrés", "Catalogue de philologie", 25 sous l'exemplaire. Ajouter 3 s. par volume pour port. Adressez: Abbé Blanchard, presbytère S.-Jacques, Montréal, ou demandez aux libraires.

(Suite de la page 38).

se sont aussi vendus facilement. Les manteaux en velveteen et en velvet ont été pris pour fins de robes. Les "corduroys" ne se sont pas vendus aussi abondamment que d'ordinaire.

On est en train de préparer les lignes de printemps et la plupart seront montrées dans un avenir prochain.

LES ROBES D'ENFANTS

Pour les robes d'enfants les nombreuses commandes de réassortiment portent principalement sur les styles tailleur simples qui conviennent pour le collège et qui

comprennent des robes d'une seule pièce en serge et des modifications de styles officier de marine et matelot. Des applications de broderie et de soutache, ou des cols et manchettes de lingerie simples sont les garnitures favorites.

Les robes d'après-midi en velveteen, en soie, ou en combinaisons de velveteen et de soie se vendent très couramment. Quelques-uns des meilleurs numéros sont garnis de fourrures. Les robes de taffetas, de chiffon et de crêpe de soie transparent pour petites réceptions sont en bonne demande.

Les lignes de printemps seront prêtes pour le commerce dans quelques semaines; elles comprendront quelques numéros pour les ventes de janvier.

VENTES PAR HUISSIER

NOTA.—Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

- L.-P. Forest, J.-P. Costello, 25 novembre, 10 a.m., 5720 Sherbrooke-Ouest, Giroux.
- C. Desormeaux, Jos. Sigouin, 25 novembre, 10 a.m., 10 Fairmount, Pigeon.
- Aline Brochu, Percy White, 27 novembre, 10 a.m., 810 Bourbonnère, Cou-tu.
- J.-. Paradis, J.-E. Saulniers, 27 novembre, 1 p.m., 319 Lanaudière, Desmarais.
- A.-C. Voce, Frank Hall, 27 novembre, 1 p.m., 331 Notre-Dame, Maisonneuve, Trudeau.
- W. Bélliveau, J. Miron, 27 novembre, 10 a.m., 246A Dorchester Est, Osier.
- C. Osier, L. Jasport, 27 novembre, 10 a.m., 58 Laval, Beaulieu.
- Hartt & Adair Coal Co., D. Ogilvie, 27 novembre, 2 p.m., 537 Prince-Albert, Marson.
- J. Rockstein, Jos. Lauzier, 28 novembre, 10 a.m., 3125 Henri-Julien, Desmarais.
- J.-P. Lanctot, R. Lapierre, 27 novembre, 2 p.m., 175 Champigny, Desroches.
- C.-W. Lindsay Ltd., A. Robert, 27 novembre, 10 a.m., 271 Saint-Denis, Lapierre.

- C.-W. Lindsay Ltd., H. Reid, 27 novembre, 10 a.m., 957 Dorchester-Est, Lapierre.
- Charles Fredette, Octave Bard, 27 novembre, 10 a.m., 82 Sainte-Clothilde, Bourdeau.
- Laurent Gratton, Hugh Deavitt & Alphonse Payette, 27 novembre, 10 a.m., 1187 Saint-Hubert, Vinet.
- H. Morrow, Charlie Bryant, 24 novembre, 10 a.m., 955 Tupper, Pauzé.
- Atlas Garment & Trading Co., Léon-I. Grossman es-qual J. Grossman, 24 novembre, 10 a.m., 115 Sainte-Catherine-Est, Normandin.
- Standard Photo Eng. Co., Ltd., Institut Gaube Inc., 25 novembre, 2 p.m., 517 Saint-Denis, Lafontaine.
- Soeurs Congrégation Notre-Dame, Simon Kirsch, 25 novembre, 10 a.m., 754 Durocher, Racette.
- Tiburce-E. Charest, John Barry & Son, 25 novembre, 10 a.m., 169 McGill, Lauzon.
- C.-B. Hébert, J.-P.-R. Décary, 25 novembre, 1954 Hutcheson, Bachand.
- C. Desjardins, E. Gervais, 25 novembre, 10 a.m., 786 Saint-André, Bachand.
- J. Cohen et al, A. Courtois, 29 novembre, 10 a.m., 1024 Messier, Aubin.
- A. Désilets, J.-A. Hardisty, 29 novembre, 10 a.m., 71 Ballantyne, Lauzon.
- S. Miller, H. Drouin, 29 novembre, 10 a.m., 1043 Saint-Jacques, Aubin.
- Z. Picard, Isaac Lacasse, 30 novembre, 10 a.m., 604A Aylwin, Aubin.

LOI LACOMBE

Déposants	Employeurs
Ceryce Gagnon	Dominion Bridge
Wm. DeBellefeuille	Dominion Bridge
Jos. Barette	J.-B. Vincent
Jos. Archambault	H. Lacombe
Armand Archambault	Mer. & Emp. Guarantee
Euclide Baril	La Corp. de Maisonneuve
Adélar Carignan	Mtl. Ammunition
Peter Chartrand	Ulric Boileau
Nap. Dessurand	J.-W. Duncan Ltd.
Jos. Desrosiers	Mont. Transport
La. Gagné	La Cité de Montréal
J.-S. Green	Canadian Express
Onésime Gauthier	La Cité de Mont.
René Delisle	Stage Pants & Overalls
Hormisdas Brunelle	Can. Steel Foundries
Descarie, J.-Ferd.	Dom. Bridge, Lachine
Eccles, Wm.	G.T.R. System
Urgel Gariépy	La Cité de Montréal
J.-N. Berthlaume	J.-B. Laviole
Sam. Goldstein	M. Goldstein
Emery Calvé	Johnson John
Jos. Guilbault	Periode Furniture
George Décarie	La Commission du Havre
René Binette	U. Binette
Bouchard, Aquillas	Turgeon, Emile
Fafard, Philippe	La Cité de Mont.

DANS LA PROVINCE

BUREAUX D'ENREGISTREMENT

LEVIS

- Transport, Arcadius Girard à Mme L.-J. Demers, Saint-Jean.
 — Joseph Lambert à Benj. Desrochers, Saint-Etienne.
 — Mme J.-N. Noël à La Banque de Montréal, Saint-David.
 Testament, Ls. Saint-Laurent, Saint-Télesphore.
 — Mme F.-X. Lambert, Saint-Romuald.
 — Chs. Dussault, Saint-Lambert.
 — Nap. Longchamps, Saint-Henri.
 — Adj. Martin, Lévis.
 Vente, Ferdinand Demers à Ferd. Fortin, Saint-Jean.
 — Raoul Gosselin à Augustin Couture, Saint-Etienne.
 — Henri Dalmont à Henri Gauvin, Lévis.
 — Alcide Demers et al à Gouvernement Fédéral, Saint-Nicolas.
 — Rodolphe Audet à Omer Garneau, Lévis.
 — Rodolphe Audet à Narcisse Garneau, Lévis.
 — Victor Filteau à Léon Veilleux, Saint-Jean.
 — Georges Lepage à Philippe Nadeau, Saint-Henri.
 — La Cité de Lévis à Chs. Castonguay, Lévis.
 — Alfred Lafrance à Houvier Brisson, Lévis.
 — Pierre Samson à Arthur Samson, Lauzon.
 — Mme Armand Gagnon à Amédée Latulippe, Bienville.
 — Nap. Roy à Emile Lafrance, Saint-Jean.
 Donation, Nap. et Damase Longchamps à Eugénie Longchamps, Saint-Henri.
 Bail, L.-P. Guy à Alfred Lemieux, Lévis.
 Cession, Alfred Couture à Georges Couture, Saint-Jean.
 Promesse de Vente, Veuve J.-B. Bolduc à Xavier Bouchard, Lauzon.
 Obligation, Ls. Morin à Joseph Bélanger, Lévis.
 — Mme Ls. Migneault à Théophile Carrier, Lévis.
 — Henri Gauvin à Pierre Gauvin, Lévis.
 — Mme Georges Guénet à J.-A. Gagné, Lévis.
 — François Gagnon à Ls. Lessard, Saint-Lambert.
 — Auguste Fournier à Nymphas Fournier, Saint-Etienne.
 — Emile Lafrenaye à Ls. Morin, Saint-Jean.
 — Johnny Lambert à F.-X. Fréchet, Saint-Etienne.
 — Edouard Saint-Hilaire à Mlle Yvonne Lemieux, Saint-Romuald.
 — Joseph Bilodeau à Rosario Létourneau, Saint-Joseph.
 — John Johnson à Joseph Gosselin, Bienville.
 Résiliation, Nap. Roy à Oscar Roy, Notre-Dame-de-Charny.
 — Mlle Emérida Lemieux à William Boisvert, Lévis.
 — Mme Armand Gagnon à Lorenzo Gagnon, Bienville.
 Déclaration, Mme J.-B. Morin et al, Saint-Nicolas.
 Quittance, Percepteur Revenu Provincial à Succession Mme W.-J. Byrne, Lévis.
 — Percepteur Revenu Provincial à Succession Georges Bourget, Lévis.
 — Mme L.-J. Demers à Achille Picard, Saint-Romuald.
 — Ephrem Poliquin à Frs. Gagnon, Saint-Lambert.
 — Ls.-Ed. Couture à Mme G. Guénet, Lévis.
 — Arcadius Blais à Théotime Bégin, Saint-Henri.
 — Mme Alex. Frémont et al à Eusèbe Fréchet, Saint-Nicolas.
 — Mme L.-O. Audet à J.-B. Carrier, Lévis.
 — Veuve Hubert Samson à Joseph-E. Samson, Lauzon.
 — Ls. Bourget à Henri Fortin.
 — Georges Simoneau à Nap. Roy, Notre-Dame Charny.
 — Henri Lagueux à J.-A. Toussaint, Saint-Romuald.
 — Pierre-E. Lemieux à Ed. Saint-Hilaire, Saint-Romuald.
 — Ferd. Desrochers à John Lambert, Saint-Etienne.

L'ISLET

- Testament, Jos. Fournier à Révd. J. Dumas, Saint-Jean.
 Déclaration décès, Jos. Fournier à Révd. J. Dumas, Saint-Jean.
 Vente, Nap. Saint-Laurent à B.-C. Howard, Saint-Marcel.
 Main-levée, Amédée Bélanger à Arthur Coulombe, Saint-Cyrille.

- Testament, Elmire Langlois à Pierre Dubé Saint-Eugène.
 Déclaration décès, Elmire Langlois à Pierre Dubé, Saint-Eugène.
 Donation, Pierre Dubé à Rosario Dubé, Saint-Eugène.
 Quittance, Arthémise Soulard à Virginie Soulard, Saint-Roch.
 — Hosanna Ouellet père à Hosanna Ouellet, Saint-Jean.
 Vente, Xavier Dechêne à Maurice Caron, Saint-Aubert.
 — Irénée Chouinard à Josaphat Bernier, Saint-Jean.
 — Ernest Bélanger à Amable Duval, Saint-Damase.
 Cession, Alcide Bard à William Bard, Saint-Jean.
 Réméré, Urbain Thibault à Cécilia Bélanger, Saint-Pamphile.
 Vente, Hosanna Jean à Jos. Vaillancourt, Saint-Pamphile.
 Obligation, Jos. Vaillancourt à Delphis Pelletier, Saint-Pamphile.
 Réméré, Jos. Syvos à Séraphin Bilodeau, Saint-Pamphile.
 Quittance, C.-E. Bourgault à J.-E. Bélanger, Saint-Pamphile.
 — Gédéon Caron à Urbain Thibault, Saint-Pamphile.
 Donation, Veuve Pierre Normand à Alph. Normand, Saint-Eugène.
 Obligation, Alph. Normand à Marie Cloutier, Saint-Eugène.

PORTNEUF

- Vente, Veuve Arthur Dufresne à Homer Millet, Gosford.
 — Azarius Julien à Trefflé Langlois, Saint-Casimir.
 Mariage, Wilbrod Laforce à Philomène Godin.
 Hérédité, Wilbrod Laforce à Philomène Godin, Rang Bois.
 Vente, Mme Wilbrod Laforce à Frs. Racine, Rang Bois.
 — Jos. Plamondon à J.-A.-W. Faber, Saint-Basile.
 Transport, J.-B. Dumas à Valéda-Vidal Lemay, Saint-Ubalde.
 Dation en paiement, Antonio Donais à J.-H. Jacques et fils, Saint-Raymond.
 Quittance, Jos. Trottier Enrég. à Virginie Arcand.
 Main-levée, Veuve Louis Paré à Art. Donais.
 Vente, J.-E. Price à Antoine Robitaille, Saint-Ubalde.

TEMISCOUATA

- Donation, Trefflé Perreault à Alex. Perreault, Demers.
 Réméré, Geo. Gagnon à Ars. Belzile, Bégon.
 Obligation, Mme J.-H. Rousseau à Révd. M.-J. Amiot, Trois-Pistoles.
 Donation, J.-B. Robichaud à Mlle C. Robichaud, Saint-Louis.
 Vente, Oct. Landry à Geo.-E. Bérubé, Saint-Louis.
 Rétrocession, La Caisse Populaire Saint-Mathias à Geo.-D. Bourgoin, Robitaille.
 Donation, Mme André Caron à Pierre Caron, Viger.
 Testament, André Caron à Pierre Caron, Viger.
 Vente, Jos. Rioux à Camille Morin, Viger.
 — T. Michaud à Art. Demers, Denonville.
 — Art. Siros à Wm. Marquis, Isle-Verte.
 Obligation, Ed. Mignault à Alf. Dubé, Denonville.
 Vente, Woth Saindon à Révd. J.-W. Dion, Demers.
 — Eug. Labrie à Léon Labrie, Demers.
 — Luc Michaud à Art. Richard, Demers.
 Donation, Wath Saindon à M. Lajoie et al, Demers.
 Vente, F.-J. Michaud à John Wilson, Fraserville.
 — Pierre Beaulieu à Jos. Rioux, Rivière-du-Loup.
 Réméré, Pierre Bouchard à G. Laliberté, Fraserville.
 — Alex. Desbiens à Elz. Lévesque, Demers.
 Obligation, Elisée Beaulieu à Oct. Dionne, Notre-Dame-du-Lac.
 Vente, Eug. Gagnon à Pierre Bouchard, Armand.
 — La Cie de Bois de Beauce à Jos. Doyon, Armand.
 — Jos. Rioux à Léa Martin, Hocquart.
 Donation, Virginie Malenfant à J.-Nap. Lévesque, Isle-Verte.
 Vente, Eug. Roy à Omer Roy, Denonville.
 — Mich. Charron à Alf. Desbiens, Denonville.
 Réméré, Alf. Desbiens à Dav. Gamache, Denonville.
 Vente, Adol. Gagnon à Brown Corporation, Demers.
 — Paul Dufour à Jos. Ouellet, Fraserville.
 — Adol. Gagnon à Jean Gagnon, Demers.

MACHINERIE DE CORDONNERIE

Pour tous Travaux depuis la mise
en Forme jusqu'au Finissage



Systèmes Goodyear
pour Cousu-Trépointe et
Cousu - Chausson

Machines "Consolidated"
à monter d'après la
Méthode Manuelle

Presses
à découper les Tiges
Modèles C.

Machines Rapides
"Standard"
A visser les semelles

Machines Davey à
cheviller bois
avec bigorne

Machines à Enfoncer les clous protège-talon --- Machines
à Estamper, à Charger, à Poser, à Fraiser, à Gouger, à Verrer
et à Finir les Talons --- Machines à clouer "Loose Nailer" et
Machines à Bonbouter --- Machines à Cimentier, à Poncer et
à Parer --- Machines à Entoiler les Premières, "Série Gem" ---
Machines à Poser les Oeillets --- Oeillets, Cambrillons,
Brosses, etc. : : : : :

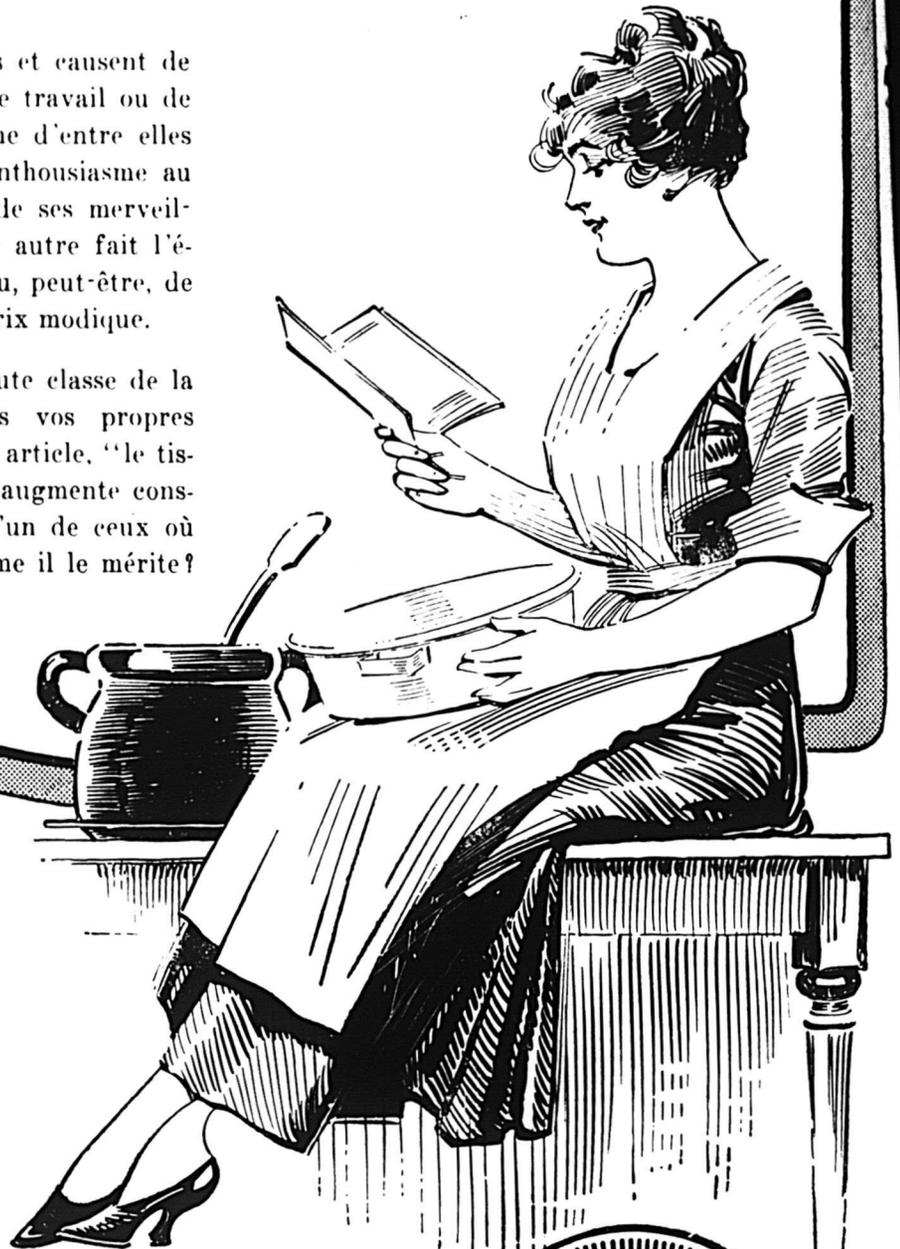
United Shoe Machinery Co. of Canada, Limited
Montréal, Québec.

Quand elle travaille Madame porte le "STEELCLAD" GALATEA

(Fait en Canada)

Quand des femmes sont réunies et causent de toilettes d'intérieur, de tabliers de travail ou de vêtements pour enfants quelque'une d'entre elles ne manque pas d'exprimer son enthousiasme au sujet de "Steelclad" Galatea et de ses merveilleuses qualités de durabilité. Une autre fait l'éloge de la façon dont il se lave ou, peut-être, de ses modèles attrayants et de son prix modique.

Ainsi le mot est donné dans toute classe de la société canadienne — y compris vos propres clients — et la demande pour cet article, "le tissu le plus utile pour la maison", augmente constamment. Votre magasin est-il l'un de ceux où il est exposé et recommandé comme il le mérite?



DOMINION TEXTILE CO.

LIMITED

MONTREAL--TORONTO--WINNIPEG

MANUFACTURIERS DE

200 qualités de Tissus imprimés en 30,000 modèles; 1,000 qualités de: Gris, Blancs, Toiles pour draps, Cambrésine, etc.

